

REVUE

de la Société amicale des élèves et anciens élèves
des Écoles du service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce
- Créée en 1914 -



2012

Société amicale des élèves et anciens élèves des écoles du service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce

Crée en 1914 - Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 2 février 1917



Rédacteur en chef de la revue SEVG :
Yves Lemontey, pharmacien général inspecteur

Secrétariat : 1, place Alphonse Laveran - 75230 PARIS Cedex 05 • Tél. 01 40 51 47 62 • Courriel : saval2@wanadoo.fr

Siret 784 262 198 00020 – Naf 853 K

N'oubliez pas de régler au cours du 1^{er} trimestre votre cotisation annuelle de 30 euros

SEVG

1	L'éditorial du Président
2	L'éditorial du rédacteur en chef de la revue - Le mot du trésorier
3	Le conseil d'Administration
4	Organigramme des sections SEVG - Section Sud-Ouest, CR de l'assemblée du 13 mai 2012
5	Section Est - CR de l'assemblée du 15 septembre 2012
6	Section Ouest - CR de l'assemblée du 20 octobre 2012
7	Voyage 2011, baie de Naples et côte amalfitaine
8	Vente d'entraide
10	Nouvelles et Informations - Ravivage de la Flamme - Donateurs
11	Messe annuelle de la SEVG - Carnet de famille
12	In memoriam - Pierre ROUAULT - René DASSONVILLE
13	- MC (ER) Maurice DRAPÉ - MC (ER) Jean LAFOURCADE
14	- Georges PESSEREAU

CHRONIQUES

16	La Médecine « arabe » (IX ^e – XIII ^e s.)
24	L'œuvre humanitaire de la France au Sahara
30	L'Ordre de la Libération et les officiers du service de santé des armées
40	Musiques et chants inspirés de Jeanne d'Arc

ÉCOLES

43	ESA Bron - Promotion « Médecin inspecteur général Edmond Delorme » - Pourquoi Edmond Delorme? - Héraldique de l'insigne - Le Chant de la promo
46	École du Val-de-Grâce - Classement terminal

PARTICIPATIONS DE LA SEVG

47	Prix de la SEVG
48	Gala du bureau des internes et assistants
49	Fête des élèves de l'ESA
50	Course-croisière EDHEC 2012 des élèves de l'ESA de Bron
51	4L TROPHY 2012
52	Ça va marcher - Espoir cancer

53	Lu pour vous
----	--------------

VIE DE L'ASSOCIATION

55	CR de la réunion des présidents et trésoriers de sections du 18 janvier 2012
57	Compte rendu du conseil d'administration de la SEVG du 13 mars 2012
59	Compte rendu de l'assemblée générale de la SEVG du 11 mai 2012
63	Bilan financier et compte de résultat 2011 - Budget prévisionnel 2012
64	Compte rendu du conseil d'administration de la SEVG du 11 mai 2012
65	Compte rendu du conseil d'administration de la SEVG du 28 novembre 2012
67	Pouvoir & Convocations (AG et CA)
68	Le site internet de la SEVG
69	Candidats au poste d'Administrateur - Bulletin de vote - Bulletin d'adhésion

DÉCONSIDÉRATION ?

EN CETTE année 2012 nous avons organisé, comme à l'habitude, nos réunions nationales que vous connaissez tous et qui n'ont pas suscité de la part des autorités du service de santé un enthousiasme particulier, si ce n'est la présence remarquée du Directeur central au ravivage de la flamme en octobre. D'où l'impression très nette que nous sommes victimes d'une certaine « *déconsidération* ».

Je suis très fier de souligner que tous les membres du bureau de la SEVG ont été en toutes circonstances à la hauteur de leur engagement bénévole et je les en remercie vivement sans avoir à les citer car vous les connaissez tous fort bien. Nous avons pu ainsi aider nos jeunes membres, élèves des Écoles d'une façon bien plus importante que les années précédentes. Mais là aussi l'absence de nouveaux adhérents fut pour nous la source d'une nouvelle « *déconsidération* » !

L'effet associatif s'épuise à une époque où peut-être il devrait prendre un nouvel essor.

Dès 2013 nous allons préparer le centenaire de notre association pour l'année suivante puisque la SEVG fut créée en 1914.

Espérons que nous n'irons pas vers une nouvelle « *déconsidération* » qui s'apparenterait à une désillusion définitive !

Nous conservons un espoir énergique en souhaitant que la fuite du temps ne soit pas inexorable.

MGI (2^eS) H. BOURGEOIS
Président de la SEVG

Cher camarade, Cher lecteur,

Vous venez de recevoir le n° 73 de la revue de la SEVG, j'espère qu'elle répond à vos attentes par sa présentation et par son contenu.

Ce numéro a été tiré à 980 exemplaires, celui de 2011 l'avait été à plus de 1400 exemplaires, cette différence tient compte du retour plus de 400 exemplaires portant la mention « adresse inconnue ».

Pour 2013 que peut-on souhaiter pour notre revue: son autofinancement par le biais des cotisations. Si l'an passé plus de 350 d'entrevous ont réglé leur cotisation – je les en remercie – il serait heureux que ce nombre soit plus important, le coût de la revue revenant à plus de 15 000 € à notre association.

L'autre souhait: maintenir la qualité en continuant à insérer 4 à 5 articles diversifiés par numéro; la porte est donc ouverte à vos envois, à vos propositions, n'hésitez pas à me contacter.

Merci par avance de votre compréhension et de votre précieuse collaboration.

PGI (2°S) Y. LEMONTEY

En cette fin d'année 2012, la situation financière de la SEVG reste stable.

Certes, les recettes statutaires, cotisations, dons, produits de la vente d'entraide, qui, cette année encore, a été un succès, ne couvrent pas les dépenses de fonctionnement contrôlées et limitées dans leur ensemble, aux prévisions budgétaires.

La SEVG continue d'apporter une aide financière substantielle aux élèves de l'École de Santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce dans leurs actions (manifestations sportives, galas, actions humanitaires, remises de prix).

Les rentrées de cotisations sont toujours une préoccupation. Bien qu'une amélioration ait été constatée en 2011, cette année est encore marquée par les oublis de trop nombreux membres, malgré les 600 lettres de rappel expédiées.

Notre patrimoine financier n'est pas affecté à ce jour et reste la clé du fonctionnement. Il nous paraît indispensable que l'ensemble des membres de notre association, bientôt centenaire, pérennise leur engagement avec le versement régulier de leur cotisation.

La mise aux normes des comptes bancaires des sections est enfin effective après une longue attente de réaction de la banque postale.

L' Col. (ER) D. GÉPEL

PRÉSIDENT D'HONNEURPG (2^eS) Pierre BOUQUENNE**BUREAU**

<i>Président</i>	Médecin Général Inspecteur (2 ^e S) BOURGEOIS Hubert Professeur Agrégé du Val-de-Grâce	28, rue Poliveau - Bât. M 75005 PARIS 01 43 36 85 57
<i>Vice-président</i>	Médecin Général Inspecteur (2 ^e S) CONTANT André Médecin des Hôpitaux des Armées	5, rue Georges Politzer 78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE 01 30 45 15 45
<i>Vice-président</i>	Médecin Général (2 ^e S) MAILLARD Armand Médecin des Hôpitaux des Armées	82, bd de Port Royal 75005 PARIS 01 46 34 71 92
<i>Secrétaire général</i>	Médecin Général Inspecteur (2 ^e S) WEY Raymond Spécialiste DELSSA	5, rue Eugène Renault 94700 MAISONS ALFORT 01 43 96 34 82
<i>Rédacteur en chef</i> <i>Secrétaire adjoint</i>	Pharmacien Général Inspecteur (2 ^e S) LEMONTEY Yves Professeur Agrégé du Val-de-Grâce	270, av. de Verdun 45160 OLIVET 02 38 51 31 16
<i>Trésorier</i>	Lieutenant-Colonel (ER) GÉPEL Daniel OCTASSA	1, rue Jules Ferry 92370 CHAVILLE 01 47 50 79 55
<i>Trésorier adjoint</i>	Colonel (ER) LE MARCHANT DE TRIGON Yves OCTASSA	5, allée de l'Ivraie Rés. La Fontaine - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 01 30 57 96 95

MEMBRES ÉLUS

MGI (2 ^e S) ANTOINE Henri-Michel	MC (ER) LÉVÈQUE Jean Noël
MGI (2 ^e S) DOURY Paul	MCSHC (ER) MOLINIÉ Claude
MP (ER) GABENISCH Denise	Général (2 ^e S) MOUGNAUD André
MC (ER) GAUDIOT Claude	MC OTT Damien
MGI (2 ^e S) GIUDICELLI Claude-Pierre	MG (2 ^e S) PIERRE André
MGI (2 ^e S) HAGUENAUER Gérald	MCSHC RENARD Jean-Paul
PCSHC (ER) LAFARGUE Paul	PGI (2 ^e S) ROCQUET Guy

MEMBRES À TITRE CONSULTATIF

Directeur de l'École du Val-de-Grâce
Commandant l'École de santé des armées de Bron

MEMBRES HONORAIRES

MGI (2 ^e S) BIARD	Colonel (ER) PERROT
MGI (2 ^e S) DESANGLES	Colonel (ER) MANIFICAT
MCS (ER) JEU	

COMITÉ D'ENTRAIDE

<i>Présidente</i>	Madame WEY Rita	5, rue Eugène Renault 94700 MAISONS ALFORT 01 43 96 34 82
-------------------	-----------------	---

● SECTION DE L'OUEST

Président	MG (2°S) SAUVAGET	5, rue de Brest - 35000 RENNES
Vice-président	MCSCN (ER) MATHIEU	27, rue Boulay-Paty - 35200 RENNES
Vice-président	MC (ER) DESERT	10, rue St-Yves - 35000 RENNES
Secrétaire général	MCSCN (ER) CORBEILLE	Bel Air - 35830 BETTON
Trésorier	Col. (ER) LUCAS	Saint-Malo - 56130 SAINT-DOLAY
Délégué spécial	PG (2°S) SALIOU	4, allée de Tregastel - 35700 RENNES

● SECTION DU SUD-OUEST

Président	MG (2°S) VIALETTE	13, rue des Renardeaux - 33700 MÉRIGNAC
Vice-président	MC (ER) DURET	72, rue de la Tour d'Auvergne - 33200 BORDEAUX
Secrétaire	MG (2°S) BEAURY	5, rue chemin du Grava - 33550 LANGOIRAN
Vice-président (Toulouse)	MG (2°S) BAYCHELIER	Rés. Lacomtale - 82, rue Matabiau - 31000 TOULOUSE
Vice-président (Bordeaux)	MC (ER) DISCAMP	57, av. Victor Hugo - 33400 TALENCE

● SECTION EST

Président	MC (ER) RAGUENES	18, rue de Pont à Mousson « Les Jardins de la Vacquinière » - 57000 METZ
Vice-président	MP (ER) GABENISCH	34, chemin des Mages - 57160 SCY-CHAZELLES
Secrétaire - Trésorier	CDT (ER) FOUQUE	32, rue de Villers Plesnois - 57140 WOIPPY

● SECTION PROVENCE-LANUEDOC

Président	MG (ER) LEUSSIÉ	Avenue Beausoleil - La Grappe 2 - 13320 BOUC-BEL-AIR
Secrétaire général	G ^{al} (2°S) DUBOIS	186, chemin de la Craque - 34200 SÈTE
Trésorier	VBC (ER) BARATTE	205, avenue du 8 mai 1945 - 30490 MONTFRIN

SEVG - Section Sud-Ouest

CR de l'assemblée du 13 mai 2012



Faisant suite à une tradition établie depuis plusieurs années l'assemblée annuelle de la section s'est tenue à l'hostellerie du Prince Noir à Sérignac sur Garonne le 13 mai 2012. Le cadre agréable et centralisé géographiquement pour les adhérents a permis de réunir une quarantaine de participants de la SEVG et des associations amies.

La journée a été dédiée à « Jacques Aulong » en hommage à celui qui a initialisé ces journées et maintenu pendant plus de vingt années l'état d'esprit d'amitié de confraternité et d'ouverture qui nous unit et que nous essayons de maintenir avec le bureau.

Les divers problèmes rencontrés par les associations en général et notre section en particulier ont été abordés : avancée en âge de nos adhérents, difficultés à intéresser et recruter au sein des jeunes générations et plus particulièrement pour nous l'avenir de la section. La démission de notre très actif trésorier Daniel Augarde et l'impossibilité de lui trouver un

successeur nous contraignent à proposer la mise en sommeil de la section. Cette éventualité a été soumise à discussion sans obtenir de consensus ou de solution pragmatique. Libre choix a été laissé aux participants de continuer à adhérer à la SEVG en cotisant directement à Paris ou d'opter éventuellement pour une autre association.

Un premier diaporama a permis de retracer l'histoire des Écoles de Rochefort en passant par Strasbourg et « les Carabins Rouges », de l'ESSM de l'avenue Berthelot (certains ont pu s'y reconnaître en tenue « pinder » ou en fringants sportifs!), de l'ESSA Lyon Bron et enfin de la dernière née l'ESA. Un second diaporama a permis de retrouver tous les moments forts des réunions des cinq dernières années. L'ensemble des présentations très apprécié par les participants a ouvert des perspectives et laissé le champ libre aux discussions animées qui ont pu se poursuivre au cours de l'apéritif et de l'excellent repas dégusté dans une ambiance détendue et très conviviale. La journée ne pouvait se terminer sans la traditionnelle tombola chère à notre regretté président d'honneur Jacques Aulong, elle a fait beaucoup d'heureux. L'espoir de prochaines réunions aussi réussies a estompé la nostalgie de la séparation.

MG (2°S) G. VIALETTE

La réunion annuelle de la section Est de la SEVG, s'est tenue cette année exceptionnellement le 15 septembre dernier à l'hôpital d'instruction des armées Legouest.

Nous avons choisi cette date en raison de la célébration, la veille du centenaire de la fondation de l'hôpital et des journées du patrimoine pendant lesquelles l'hôpital d'instruction des armées organisait des portes ouvertes retraçant l'historique de l'hôpital et exposant différents postes de secours de l'avant des guerres 14-18 - 39-45 et ceux existants de nos jours assurant le traitement et l'acheminement des blessés, au cours des divers conflits passés et présents.

Nous étions, encore une fois, très peu nombreux à cette réunion annuelle malgré l'attraction espérée par la tenue des portes ouvertes.

Nous avons enregistré avec reconnaissance la présence à cette assemblée de notre président national: le MGI (2^eS) Hubert Bourgeois ainsi que du MG (2^eS) Armand Maillard venus nous encourager dans notre désir de maintenir à flot notre squelettique mais ô combien fervente section, très attachée au culte du souvenir de nos anciens et désireux de ne pas laisser s'éteindre la

flamme qui a présidé à la fondation de cette branche de la SEVG à laquelle nous restons fidèles envers et contre tout.

La réunion a été suivie de la visite des différents stands sous la conduite du médecin en chef Salf, médecin ORL, qui a été l'un des membres le plus actif dans la préparation de ce centenaire et nous tenons à le féliciter très chaudement pour la qualité de ses exposés, très documentés, qui nous ont tenus en haleine et suscité un intérêt des plus mérité.

La journée s'est terminée, comme d'habitude, de façon très conviviale autour d'une excellente table dans un restaurant étoilé de Hagondange.

MC (ER) François RAGUÉNÈS.



L'assemblée annuelle de la section Ouest s'est tenue sous un timide soleil d'automne le samedi 20 octobre 2012 à Guingamp (Côtes d'Armor).

Après une messe du souvenir dans l'étonnante basilique « Notre Dame de Bon Secours », l'assemblée a eu lieu dans les locaux de la paroisse, mis à notre disposition par le curé doyen de Guingamp.

Une cinquantaine de membres a pris le soin de répondre à cette réunion, mais seule une vingtaine a répondu positivement.

Aucune élection n'étant à l'ordre du jour, le président a rendu compte des événements de l'année écoulée et souligné la difficulté de « recruter » de nouveaux adhérents.

Une minute de silence a été observée en souvenir de nos adhérents décédés depuis la dernière réunion.

Le MG (2^eS) Maillard a informé l'assistance des dernières nouvelles relatives à l'association au niveau national et au service de santé en général.

Après un excellent déjeuner de cohésion, le MC (ER) Turier a présenté un historique fort intéressant de la ville de Guingamp, exposé repris ci-dessous :

Guingamp n'est pas seulement un haut lieu du ballon rond. Il y a quelques décennies, au temps de la III^e région militaire c'était un haut lieu de service de santé : centre de sélection et centre mobilisateur. On oublie, ou on ignore que dans la Bretagne ducal, c'est-à-dire jusqu'à la reine Anne, XV^e siècle, Guingamp fut une place forte dont cette basilique était la chapelle. Une chapelle, aujourd'hui basilique Notre-Dame de Bon Secours, qui a donné lieu en 1480 à un miracle retentissant qui n'est pas sans rappeler celui de Lourdes.

La forteresse tentait de résister bec et ongles, aux assauts furieux des soldats de Charles VIII (commandés par un duc de Rohan). Grièvement blessé, le gouverneur de la forteresse abandonne le combat. Très vite l'ennemi est dans la place et s'apprête à massacrer et à piller. Et tout à coup : miracle ! Les cloches de l'église se mettent à sonner, les canons des assaillants partent tous seuls.

Que se passe-t-il ? Un soldat court au portail de l'église et là, comme à Massabielle dans la grotte, une apparition : Notre Dame avec l'enfant Jésus se tient dans le portail. Volte face « La Sainte Vierge veut sauver sa ville. Sellons nos chevaux. Partons ».

Cinquante ans plus tard, une autre bataille, mais sans armes ni armées celle-là, et sans miracle. Une bataille artistique et psychologique. Les novateurs contre les traditionalistes, exactement comme en 1830 à la Comédie Française la bataille d'Herminie, opposant les amoureux de Corneille, Racine, Molière aux romantiques sous la houlette de Victor Hugo.



Le théâtre de ces opérations est cette église. À la suite d'un terrible incendie dû à la foudre la moitié du sanctuaire s'est effondrée. On fait appel pour la restauration au plus grand architecte de Bretagne : Maître Beaumanoir. Il propose un devis. On refuse son concours. Un architecte beaucoup plus jeune et quasiment inconnu est choisi. Il abandonne le style de vieux maître et propose un art nouveau, révolutionnaire. Le style gothique, tout ce qu'il y a de plus français et de plus chrétien cède la place sur la moitié du bâtiment au style Louis XII, style première Renaissance, art païen, puisqu'imitant les temples gréco-romains et art italien, puisque né à Florence. Défaite de Beaumanoir, victoire de Le Moal.

Adieu arcades ogivales, soufflets, gables et accolades, bonjour pilastres, anses de panier, clés de voûte, entablements, frontons. Bref ! Un autre monde !

En même temps que ce renouveau dans l'architecture des idées nouvelles. Les mentalités commencent à changer. Naissance de l'humanisme. L'homme se rend compte qu'il n'est pas un passager sur cette terre, en attente d'un au-delà dans la félicité. Il se rend compte qu'il fait partie de la création. Ici et maintenant. « Carpe dicus » disait Horace avec en écho Ronsard quelques siècles plus tard « N'attendez pas demain. Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie ».

La journée s'est achevée après la visite de cette basilique. À l'année prochaine !

PG (2^eS) L. SALIOU





Le voyage SEVG de cette année, préparé comme chaque fois avec grand soin par notre vice-président le MGI (2°S) A. Contant, s'est déroulé du 11 au 17 octobre 2012 dans le cadre magnifique de la baie de Naples et de la côte amalfitaine.

Nous étions dix-huit, d'horizons différents, mais tous décidés à profiter d'une croisière prometteuse. Il en fut ainsi grâce aux circonstances favorables que nous devions connaître et malgré une météo capricieuse. Bonne humeur, simplicité et cohésion spontanée dès l'embarquement à Roissy dans un Airbus 321, cohésion qui n'a fait que se renforcer au fil du temps, étaient de bon augure.

Avides de dépaysement nous avons été comblés. Changement géographique dans une région se parant des plus beaux paysages mais aussi temporel mélange de mythologie et d'histoire ancienne principalement grecque et romaine dont les ruines témoignent d'un raffinement, d'une ingéniosité, d'une modernité toujours surprenant. Changement relatif cependant, étant donné notre appartenance à ces civilisations dont nous sommes les héritiers et qui nous permettent d'apprécier les lieux sans dépaysement.

Pendant tout le séjour nous avons profité du même hôtel situé sur les hauteurs de Sorrentes entre la côte amalfitaine au sud et la baie de Naples et le Vésuve au nord : « L'hôtel due golfi » le bien nommé.

De plus, nous avons bénéficié durant tout le voyage d'un seul accompagnateur — Alessandro — et d'un seul chauffeur — Antonio — chacun parfait dans son domaine. Alessandro, plein de retenue, d'attention et de présence s'exprimait dans un excellent français agrémenté de quelques italianismes savoureux. Il a su nous faire profiter pendant les transports dans un minibus qui nous était spécialement réservé, de l'étendue de ses connaissances grâce à une foule de détails sur les petites histoires des villages traversés comme sur la grande histoire que nous allions découvrir ou retrouver à travers les vestiges du passé. Antonio quant à lui, bien que napolitain, était d'une prudence extrême, ne dérogeait jamais aux règles du code de la route et restait sourd aux plaisanteries locales : ne dit-on pas en effet en parlant des feux tricolores et des lignes continues qu'ils sont impératifs à Milan, facultatifs à Rome et décoratifs à Naples. Nous pûmes ainsi, tout en s'instruisant, profiter sans aucune appréhension d'un paysage varié et par endroits assez exceptionnel.

Baie de Naples et côte amalfitaine

11 octobre, dès l'arrivée à l'hôtel, visite de Sorrentes avec Alessandro.

12 octobre, sous un ciel incertain et un Vésuve encapuchonné notre minibus nous amène au pied du cratère que l'on doit escalader à pied. À ce moment Zeus fait un caprice et nous oblige à rebrousser chemin sous une pluie torrentielle au milieu des éclairs, du tonnerre et du brouillard. Découverte ensuite de la ville de Pompéi, à l'est du Vésuve, ressurgie partiellement des cendres incandescentes qui l'avaient recouverte en quelques secondes et en 79 avant Jésus-Christ.

13 octobre, embarquement à Sorrentes au petit matin pour Capri noyée dans la brume. Visite d'Anacapri dans les hauteurs, de la villa Saint Michel d'Alex Munch et de ses jardins soigneusement entretenus. Capri, le Saint Tropez local, bourré de touristes dont il est difficile de faire abstraction pour goûter les charmes du port, des rues entrelacées, des monuments, des maisons.

14 octobre, les sublimes panoramas de la côte amalfitaine se renouvelant à chaque virage. Le tout agrémenté d'une promenade en bateau et de la vue, depuis la mer, de la côte, de ses à-pics impressionnants et de ses villages blottis au pied des crevasses creusées par les torrents.

15 octobre, Naples l'exubérante, la cosmopolite, la moderne, à l'ombre d'une multitude de palais, d'églises baroques et de villas au charme désuet. Autre spectacle la Solfatare où la terre vibre, souffle, bouillonne et crache son anhydride sulfureux.

16 octobre, la ville d'Herculanum à l'ouest du Vésuve, côté lave, cette lave qui a épargné ses habitants et conservé presque intactes ses demeures. Paestum enfin, fondée dès le VI^e siècle avant Jésus-Christ, riche en vestiges grecs avec notamment ses temples d'Héra, de Neptune et de Cérès, le plus récent, bâtis côte à côte et permettant d'un coup d'œil d'apprécier l'évolution du style architectural.

Chaque soir, fatigués mais contents et déjà somnolents dans le minibus, Alessandro disait « Chers amis nous rentrons à la maison ». Immédiatement chacun se réveillait, satisfait et heureux de retrouver l'ambiance chaleureuse de l'hôtel.

Les immanquables imperfections ont été acceptées avec le sourire. Bonne humeur, ponctualité, sens de la participation ont aussi contribué au succès de cette escapade et nous nous sommes quittés, après un retour sans histoire, avec la ferme intention de récidiver.

MG (2°S) Armand MAILLARD
Vice-président

Cette année un grand soleil a éclairé nos trois jours de vente d'entraide ce qui fut déjà agréable et un atout majeur pour la fréquentation de ces journées.

Les stands déjà existants avaient été un peu « dépeussierés » et un vent de jeunesse et de modernité soufflait avec les baptêmes des motos « Harley Davidson » introduites par notre secrétaire Madame Laurence Grosdidier.

D'autres stands, plus austères, notamment une peinture religieuse assez tourmentée n'eurent aucun succès. Et puis il y avait aussi tous les autres stands traditionnels: lingerie, brocante, articles de bureau, champagne, aquarelles qui, comme toujours ont suscité beaucoup de succès et d'achats.

Contrairement à 2010 où nous avons pu avoir l'honneur de recevoir quelques grandes figures politiques cette année le vent avait tourné... les élections ayant eu lieu avant la vente.

Seuls M. Tibéri et son épouse toujours aussi assidus à nos ventes étaient là. M. Tibéri m'a dit: « Je viens d'abord en voisin et ensuite pour remercier le Val-de-Grâce de tous les soins qu'il nous prodigue à mon épouse et à moi-même. »

En qualité de présidente, je tiens à remercier tout particulièrement les deux vice-présidentes: Mesdames Élisabeth Molinié et Geneviève Charrieau pour l'aide précieuse qu'elles m'ont apportée durant ces trois jours. Le commandant Lempereur pour le service du matériel ainsi que les cuisines du Val-de-Grâce.

Maintenant je souhaite un bon vent à la vente 2013!

Je tiens à souligner également que le bénéfice de 2012 dépasse celui de 2010.

Bernadette CONTANT
Présidente



La Société amicale des élèves et anciens élèves
des écoles du service de santé des armées
et de l'école du Val-de-Grâce

fera sa

VENTE D'ENTRAIDE

les 15, 16 et 17 mai 2013

Visite libre et gratuite du Musée et de l'église du Val-de-Grâce les 15 et 16 mai 2013
(visites guidées gratuites à 14h30)



- █ La réunion du conseil d'administration a eu lieu le 28 novembre 2012.
- █ La réunion des présidents et trésoriers de sections a eu lieu le 16 janvier 2013.
- ▶ La réunion du conseil d'administration aura lieu le **13 mars 2013** à 14h30.
- ▶ La vente d'entraide se déroulera les **mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 mai 2013**.
- ▶ L'assemblée générale aura lieu le **vendredi 17 mai 2013** à 16 h, dans l'amphithéâtre ROUVILLOIS. À l'issue, se réunira le conseil d'administration qui élira le nouveau bureau.
- ▶ Le ravivage de la flamme, cérémonie commune avec l'Association amicale santé navale et outre-mer (ASNOM), se déroulera le **dimanche 6 octobre 2013** à 18h30.
- ▶ La messe annuelle de la SEVG sera célébrée le **dimanche 17 novembre 2013** à 11 h, en l'église du Val-de-Grâce.

Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe

Rappelons que le 11 novembre 1923, la flamme sous l'Arc de Triomphe fut allumée pour la première fois par le ministre de la défense André Maginot. Depuis cette date elle ne s'est jamais éteinte. Chaque soir à 18h30, elle est ravivée depuis 89 ans. Ce dimanche 6 octobre 2012, l'honneur en est revenu à la SEVG, à l'ASNOM et à l'amicale du 1^{er} RI « La Fleurus ».

Une section du 53^e régiment de Transmission de Lunéville rendait les honneurs militaires et 6 élèves de l'École du Val-de-Grâce assuraient le piquet d'honneur autour de la tombe du Soldat Inconnu.

Après la sonnerie « Aux Morts », le MGI (2^eS) Bourgeois, président de la SEVG et MC (ER) Blanc président d'honneur de l'ASNOM ont déposé une

gerbe commune portée par 2 élèves de l'École, en présence des drapeaux dont celui de la SEVG et des membres des deux associations, hélas bien peu nombreux.

Au ravivage de flamme, il s'en est suivi la Marseillaise chantée par tous les participants, moment particulièrement émouvant.

Cette cérémonie a été rehaussée par la présence du MGA Nédellec, directeur central du Service de santé des armées.

PGI (2^eS) Y. LEMONTEY



Liste des donateurs en 2012

COLLIN Andrée
LE MOT Jean

LOUISOT Pierre
ANDRIEU Louis

LAFUMA Georges
MANY Paul

TITON Pierre

Messe annuelle de la SEVG du dimanche 18 novembre 2012



La messe en souvenir des morts de la SEVG s'est déroulée le 18 novembre 2012 en la chapelle royale du Val-de-Grâce.

Cette cérémonie célébrée par le recteur de l'église, aumônier de l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, le père Dollé a rassemblé, comme chaque année, une assistance recueillie.

En l'absence du MGI (2^eS) Bourgeois, retenu par des contraintes impérieuses et imprévues, cette cérémonie a été présidée par le MGI (2^eS) Contant, vice président de la SEVG en présence des autorités du Service qui avaient tenu à être présentes en cette circonstance.

La présence des élèves de l'École du Val-de-Grâce autour du drapeau de l'association, la chorale de M. Ballon ainsi que tambour et trompette de la Garde

Républicaine ont apporté toute la solennité attendue lors d'une telle manifestation.

L'émotion a accompagné la lecture par notre vice-président de la liste des sociétaires décédés dans l'année et s'est prolongée lorsque résonnèrent, sous le dôme de l'église, les notes de la sonnerie « aux Morts » autant que devant la plaque commémorative lors du traditionnel dépôt de gerbe qui clôture cette cérémonie.

Cet événement conserve toute son importance, parfois sous estimée, dans la vie de notre association. Il participe au travail de mémoire auquel la SEVG est fière d'apporter sa contribution, pour les personnels du Service de santé disparus.

MGI (2^eS) R. WEY



SEVG

Carnet de famille - Décès

ROUAULT Pierre (R/T/MC - Stage: Pharo 1952/53),
en septembre 2011

BERNARD Guillaume (R/T/MC - Stage: Val 1956),
le 18 décembre 2011

COREAU Pierre (R/T/MC - Stage: Val 1955),
en décembre 2011

DASSONVILLE René (R/T - Stage: Val 1929),
en décembre 2011

GIRARD Jacques (R/T/MC - Stage: Val 1943),
le 18 février 2012

DRAPÉ Maurice (R/T/MC - Stage: Val 1952),
le 02 avril 2012

LAFOURCADE Jean (R/T/MC - Stage: Val 1950),
le 29 avril 2012

RAMEL Paul (R/T/PGI - Stage: Val 1951),
le 30 avril 2012

PESSEREAU Georges (R/T/MC - Stage: Val 1943),
en mai 2012

LECHAT Serge (2^eS/T/MG - Stage: Val 1959-1960),
en août 2012

FRANK Wilfred (R/T/MC - Stage: Val 1956),
le 25 août 2012

VESCO Michel (R/T/MP - Stage: Val 1956),
le 15 octobre 2012

DURAND-DELACRE René (2^eS/T/MGI - Stage: Val 1944),
le 24 octobre 2012

Madame Suzanne OTT (Mère du MC Damien OTT),
le 14 novembre 2012

Hommage à la mémoire de Pierre ROUAULT

Issu d'une famille de militaires, breton autant qu'on peut l'être, Pierre Rouault s'engage pour la durée de la guerre, en 44, dans l'armée de l'air. En 1945, guerre finie, il choisit d'être médecin colonial. Lyon, 1947, section colo, bien sûr. Nous ferons vraiment connaissance lors de nos premiers sauts, en 1948. De là, date une amitié sans faille qui ne s'éteindra jamais. Puis le Pharo, la maison mère des médecins colo. Choix immédiat pour l'Indochine et c'est le 5^e BPVN, le célèbre Bawouan de Botella. Deux sauts à Diên Biên Phu: lors du 1^{er} au Pou-Ya-Tao, tu accomplis un exploit inoubliable: une trachéotomie en plein combat, pour sauver le lieutenant Beal, ton ami. Le Bawouan revient le 14 mars, se bat pour sauver le 5/7^e RTA, en vain. Puis c'est Éliane-4 et 57 jours de terribles combats. Tu es là, au plus près. Tu es blessé le 6 mai et hélas le 7 mai tout est fini. Non, car commence cette « Taule », la « longue marche » – 40 jours –, puis le camp n° 1 et ses commissaires politiques... dont tu ne parlais jamais. Je n'en dirai pas plus, sauf pour souligner que tu étais parmi les irréductibles. À peine rentré, quelques semaines à Agay, un bureaucrate va s'apercevoir que, écrit-il « tu n'as pas fait un séjour colonial normal ».

Te voila au « 8 » de Turret, de Patrice de Carfort et des autres. Le « 8 » mort à Diên Biên Phu, ressuscité pour les Aurès. Là aussi, tu laisses un bloc d'amitié et de reconnaissance.

Tu quittes le « 8 » fin 55, avec 4 palmes à ta croix de Guerre.

Deuxième vie au Tchad, médecin-chef de la région de Salamat, coupé de tout par les eaux 6 mois par an, avec 4 Européens, au milieu d'une foule de miséreux. Tu fais tout, médecin, chirurgien, accoucheur et même dentiste. Et surtout, commence ta grande période de médecin léprologue, avec ton premier village de lépreux.

Puis c'est la Haute Volta. Tu inventes là une médecine ambulatoire, peu réglementaire, mais salvatrice pour endiguer la trypanosomiase, la variole, le pian, la lèpre et le reste.

En 1961, quand tu pars, Peuhls et Touaregs sont vaccinés, et 1 500 lépreux sont soignés en ambulatoire.

Et en 1963, tu rejoins le Laos pour 2 ans, tu y resteras 14 ans, pour une œuvre formidable.

Après un nouvel épisode de combat à la plaine des Jarres, L-Colonel, professeur de clinique à l'École Royale de Médecine – bientôt Faculté – tu te lances à fond dans le combat contre la lèpre, création d'une clinique de léprologie, à tes propres frais, au début, puis formation du personnel et année après année, sortent de terre un, puis 2 puis 5 villages de lépreux dans toutes les régions du pays. Tu vas partout, à pied, en avion, à cheval, en pirogue, une fois par mois dans chaque village de lépreux, dans ce pays en guerre, où le danger est partout.

Mais le danger ne t'a jamais arrêté.

Cependant, tu trouves le bonheur de ta vie: tu retrouves et tu épouses Sisovane, ton ancienne élève devenue pédiatre. Elle laissera sa spécialité pour la léprologie, à tes côtés pour toujours, au côté des enfants lépreux, puis des adultes, dans toute la province de Vientiane.

Tout allait parfaitement, 6 000 lépreux soignés, 5 villages pour eux, 1 clinique spécialisée, tu te voyais au Laos pour toujours mais...

Voilà le Pathet – Lao, en 1974... Après 14 ans de loyaux services, ta maison est volée, bien que vos réalisations n'aient jamais coûté un sou au Laos, mais beaucoup à vous.

En 1977, tu es en Nouvelle Calédonie, patron de l'hôpital de Nouméa, hôpital que tu sauves de la rapacité de certains, et dont tu fais un hôpital moderne, ouvert à tous, Canaques, Caldoches...

Tu quittes le Corps en 1980, mais pour t'occuper de travailleurs partant à l'étranger, ce qui te conduit en Guinée, Cameroun, Haute Volta et même en Haïti.

Mais hélas, en 1991, ton grand cœur va faiblir... Sans t'empêcher de présider la commission spéciale pour les déportés de 1945, les prisonniers des Japonais, les pensionnaires des camps viets.

Tu te reposes enfin en 2009, il est temps, tu n'as que 83 ans. Et ton état se dégrade de plus en plus, ton cœur de brave n'en peut plus. Il y a 15 jours, d'un long regard, sans un mot, sans une larme, tu m'as dit « au revoir ».

MC (ER) Jacques GINDREY

Hommage à la mémoire de René DASSONVILLE (1905 – 2011)

Le docteur René Dassonville est né le 21 janvier 1905 à Paris.

Après des études de médecine commencées à Paris, il les poursuit à l'École du service de santé militaire de Lyon (ESSM), et à la faculté de médecine de Lyon, où il est reçu docteur en médecine le 7 décembre 1927.

Médecin lieutenant, il rejoint le Val-de-Grâce (promotion 1929). À sa sortie du Val-de-Grâce, il sert au 1^{er} bataillon aérostiers, à Épinal, puis il est affecté dans les Territoires du sud algérien. Il rejoint d'abord à Alger le laboratoire saharien de l'Institut Pasteur d'Algérie, dirigé par le docteur

Henry Foley, pour le stage institué en 1918, pour tous les médecins militaires destinés à servir dans les territoires sahariens. À l'issue de ce stage, le docteur René Dassonville, part pour Laghouat dans le territoire de Ghardaïa. À Laghouat, le docteur Dassonville va collaborer, sous la direction du docteur Foley, aux travaux épidémiologiques de l'Institut Pasteur d'Algérie sur l'endémie tuberculeuse au Sahara et à la prévention de la maladie tuberculeuse par la vaccination des enfants par le bacille de Calmette et Guérin (vaccin BCG).

Ses travaux feront l'objet de publications dans les « Archives de l'Institut Pasteur d'Algérie ». Après son séjour à Laghouat de 1931 à 1933, le docteur Dassonville quitte le Sahara pour rejoindre le 1^{er} régiment de tirailleurs algériens et l'hôpital mixte de Cherchell; puis il est médecin chef du 5^e RTA de 1934 à 1936.

Revenu en France métropolitaine, le docteur Dassonville sert au 1^{er} régiment d'infanterie à Cambrai; puis vient la guerre de 1940. Il est à Rethel, puis en

Lorraine au 127^e régiment d'infanterie, et après la débâcle il est démobilisé à Rodez.

Dès lors, le docteur Dassonville entame une carrière de médecin généraliste dans les Côtes du Nord, il est ensuite médecin inspecteur des écoles, puis médecin du travail à Thiais de 1940 à 1944.

En 1950, il est médecin du travail aux usines Renault et ses qualités professionnelles sont remarquées et appréciées par le président de la Régie Renault, Pierre Dreyfus. Il est, de 1960 à 1970, médecin chef de la médecine du travail de la Régie, jusqu'à sa retraite en 1970.

À l'occasion de son centenaire en 2005, le MGI (2^eS) Buffat †, le MGI (2^eS) Lagrave, le MC (ER) Savelli et le MGI (2^eS) Doury, président d'honneur de « Le Rahla amicale des Sahariens », s'étaient rendus à son domicile pour lui remettre la médaille de la SAVL gravée à son nom avec la date de son stage au Val-de-Grâce et l'insigne du « Bouclier saharien ».

MGI (2^eS) Paul DOURY

Hommage à la mémoire du Médecin en chef (ER) Maurice DRAPÉ

Le médecin en chef Maurice Drapé nous a quittés le 2 avril 2012 après une longue maladie.

Pendant plus de vingt ans, il a été un collaborateur très efficace pour notre société que ce soit au bureau, comme secrétaire général, ou plus tard, par sa présence au conseil d'administration.

Après une carrière militaire bien remplie avec un séjour en Indochine et une carrière médicale qui ne l'a pas été moins en tant que spécialiste de radiologie, il s'est consacré à notre société en tant que secrétaire général.

Tous ceux qui ont occupé cette fonction savent combien elle peut être prenante. Par surcroît au cours de son mandat, il a dû assurer les différentes migrations du siège de la SAVG depuis l'ancienne bibliothèque, vers des locaux dans l'ancien service de chirurgie, puis dans l'ancien service de radiologie et enfin au 3^e étage au-dessus du salon d'Anne d'Autriche.

Dans le même temps la SAVG devenait SAVL puis SEVG.

Quand nous nous sommes connus, il commençait à mettre en place l'informatisation de la société sous l'impulsion du médecin général inspecteur Demarty.

Cette tâche nouvelle venait s'ajouter à ses responsabilités de secrétaire général. Celles-ci comprenaient aussi la rédaction et la publication de notre revue. C'est pourquoi quand il me l'a proposée, j'ai accepté cette charge qui le soulageait un peu. De là, est née une amitié qui ne s'est pas démentie pendant près de vingt ans.

C'est pourquoi, j'ai été heureux que le conseil d'administration, sur proposition de notre président, ait décidé de lui donner le titre de membre honoraire.

Il a eu le plaisir de le savoir avant sa disparition.

PGI (2^eS) Guy ROCQUET

Hommage à la mémoire du Médecin en chef (ER) Jean LAFOURCADE

Né le 4 février 1924 à Saint Médard en Jalles (33) Jean Lafourcade nous a quittés le 29 avril 2012 peu de temps après le décès de son épouse Marie-Louise en février dernier.

Engagé, avec ses camarades de philo dans la Résistance, il est profondément marqué par cet épisode de son existence au cours duquel plusieurs de ses amis seront fusillés par la Gestapo.

Admis à l'ESSM, il est envoyé sur le front comme médecin aspirant au 3^e bataillon du 1^{er} RTM et participe à la libération de l'Alsace puis aux combats dans la région de Stuttgart avec son unité.

Il revient à Lyon puis est détaché à Bordeaux où il présente sa thèse en 1949.

Affecté à nouveau au 1^{er} RTM au Tonkin en 1950 il participe avec les tirailleurs marocains à toutes les opérations de nettoyage du delta ordonnées par le général Salan alors commandant en chef en Indochine.

Au cours d'une opération de marche, son bataillon, qu'il accompagne, est anéanti dans une embuscade par le Viet-Cong et, quoique blessé au pied, il réussit, avec deux tirailleurs qui l'ont porté, à rejoindre un poste avancé après plusieurs jours de marche dans la jungle. Ils seront les trois seuls rescapés de cet épisode dramatique. Sa conduite lui vaudra d'être décoré à titre exceptionnel de la Légion d'honneur.

De retour en Métropole il passe le concours de spécialiste des hôpitaux en stomatologie et rejoint

l'Algérie où il exerce à Constantine, Alger puis Reggane jusqu'en 1960; puis est affecté à Trèves au service de stomatologie de l'hôpital militaire. Sa santé profondément altérée par son séjour aux T.O.E, l'incite à quitter le service actif en 1963.

Il s'installe alors à Metz et fonde le service de stomatologie de l'hôpital Bon Secours où il exerce en qualité de chef de service jusqu'à son départ à la retraite en 1989.

Jean nous a laissé le souvenir d'un excellent camarade, assidu à nos réunions de la section Est de la SEVG, ne parlant jamais de son passé marqué

par la souffrance, les dangers et la maladie, fidèle au souvenir de ses anciens compagnons de promotion et à l'occasion joyeux compagnon, aimant rire et plaisanter et apprécié de tous.

Jean était officier de la Légion d'honneur et membre de plusieurs associations dont la SEVG, le Rotary, les anciens de la Légion d'honneur, des officiers d'active et officiers honoraires où il ne comptait que des amis.

MC (ER) François RAGUÉNÈS
Président de la section Est de la SEVG

Hommage à la mémoire de Georges PESSEREAU

Le médecin colonel Georges Pessereau, professeur agrégé du Val-de-Grâce, ancien titulaire de la chaire de chirurgie réparatrice de guerre, est décédé le 3 mai 2012 à l'Institution Nationale des Invalides où il avait été admis en qualité de pensionnaire, deux ans et demi auparavant. Il était dans sa quatre-vingt-seizième année.

Ainsi disparaissait une personnalité du Service de santé des armées brillante, attachante mais également singulière, peu conformiste voire insolite à l'issue d'une vie pleine mais dont les dernières années furent endeuillées par de douloureuses épreuves.

Né le 14 juillet 1916, il grandit à Sevran en région parisienne, au sein d'une famille modeste et d'origine rurale, origine à laquelle il demeurera fidèle.

À l'issue de brillantes études au lycée Jacques Decour, il est admis en 1938 à l'École du Service de santé des armées de Lyon. Reçu docteur en médecine en 1943 il est désigné l'été suivant pour participer à la relève, en Allemagne, des médecins civils français prisonniers. De retour en 1945, il est affecté un moment à Langenargen où il est promu en 1946 médecin capitaine. Assistant des hôpitaux militaires en 47, il rejoint le Val-de-Grâce en 48 et se porte alors volontaire pour servir en Extrême Orient. De juillet 1949 à décembre 1951 il occupe le poste de médecin chef à Dong Hoi où il est cité à l'ordre de la Division.

De retour au Val-de-Grâce, il est successivement : chirurgien des hôpitaux des armées en 53, professeur agrégé en 54, soit dix ans après sa thèse et en 62, élu titulaire de la chaire de chirurgie réparatrice de guerre. Entre-temps, promu médecin commandant en 55, il est, en 59, affecté à l'HIA Percy en qualité de chef du service de chirurgie générale et réparatrice. Il y recevra ses galons de médecin lieutenant-colonel en 60 et de médecin colonel en 64.

C'est enfin en 1968 que, sur sa demande, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il quitte alors prématurément le Service de santé pour rejoindre les laboratoires Roger Bellon où il occupera les fonctions de directeur médical jusqu'à sa retraite définitive en 1982.

De ce parcours écourté au sein du Service de santé émergent quelques points forts qui en soulignent la grande richesse. Je n'en citerai que trois parmi les plus significatifs.

Georges Pessereau fut un des premiers dans notre Institution à discerner la place qu'allait prendre, après la guerre et sous l'influence anglo-saxonne, la chirurgie réparatrice et l'orthopédie. Fort de son expérience indochinoise, ses travaux et publications lui valent l'estime et la confiance de grands noms de la discipline comme ceux de Merle d'Aubigné, des frères Judet et surtout de Jean Debeyre. Il sut entraîner dans cette voie certains d'entre nous et l'École du Val-de-Grâce lui doit un manuel de traumatologie, un cours de chirurgie réparatrice et un atlas pratique d'appareillage tous forts didactiques ou excellemment illustrés.

Mais la « grande œuvre » du Professeur Pessereau reste la création du centre d'accueil et de traitement des brûlés à l'HIA Percy, fruit de son intérêt passionné pour le traitement des brûlures et de leurs complications. Il y consacre une partie de son service et jette les bases de ce qui allait devenir un centre de référence à l'échelon mondial dont on doit le considérer comme le véritable fondateur.

C'est dans le même esprit qu'il fut un pionnier dans la mise au point des évacuations aériennes primaires des grands brûlés.

Enfin il fut profondément marqué par l'épisode de la relève des médecins prisonniers en Allemagne, relève qu'il partagea avec plus de 800 de ses camarades militaires.

C'est en hommage à ceux qui en furent les acteurs, qu'il publia en 1994, en collaboration avec Yves Martin-Sibille, un ouvrage collectif intitulé avec beaucoup de pertinence « Prisonniers sans capture ». Ce fut pour lui, par son propre témoignage joint à ceux de ses camarades, sa façon de rappeler un épisode de la période 43-45 peu connu, parfois tragique, de l'épopée de ces jeunes médecins dont le statut, pourtant négocié entre les autorités responsables ne fut nullement respecté par les Allemands.

Soulignés par cet ouvrage, son sens de la camaraderie, son réel humanisme et des sentiments

authentiquement compassionnels le conduisent à œuvrer, durant de longues années au sein du conseil d'administration de la société d'entraide des élèves et anciens élèves du Val-de-Grâce.

Accueilli en 1960, en qualité d'assistant dans son service de l'HIA Percy, six mois passés à ses côtés furent à l'origine d'un profond attachement de ma part. Cet attachement fut conforté lorsque le patron voulut bien m'accorder son amitié, amitié qu'il souhaitait me faire partager au sein d'un cadre familial qui lui était particulièrement cher. C'est ainsi que je devins un habitué de l'appartement de la rue de Javel et, aux grandes vacances de la vaste et très belle maison de Vincelles dans le Jura. J'y fus toujours, dans l'un et l'autre cas, reçu avec chaleur, aussi bien par le maître de maison que par son épouse ou ses proches. Plus tard le professeur Pessereau agit de façon déterminante pour que je devienne son lointain successeur dans son ancien service de Percy. Il fut à l'origine de mon orientation sans retour vers la traumatologie et l'orthopédie.

Georges Pessereau était de taille moyenne, les cheveux résolument coiffés vers l'arrière, le regard vif et plutôt bienveillant. Son visage allongé abritait une bouche à la moue quelque peu narquoise. Elle était surmontée par un vaste nez, fidèle baromètre de l'humeur de son propriétaire, le nécessaire recours au mouchoir annonçant généralement l'orage!

Il s'avancait vers vous le buste légèrement projeté en arrière, les bras le long du corps d'une démarche un peu chaloupée qui lui donnait un air de paisible dilettante, fausse impression qui masquait son exigence de rigueur et de travail bien fait.

Dans son vaste service, entouré d'une équipe jeune entièrement dévouée, il régnait en maître bienveillant, parfois insolite, à l'occasion ironique ou railleur. Si les séances opératoires n'étaient pas un modèle de recueillement, enrichies par le patron de nombreuses références à l'œuvre de Céline ou aux aphorismes vrais ou supposés de Monseigneur Grente, le moment venu le sérieux et l'attention reprenaient tous leurs droits.

Homme de goût, amoureux de peinture et de meubles anciens, il disparaissait parfois dans les sous-sols du

pavillon I de son service où les initiés le retrouvaient, restaurant quelque cadre défaillant ou redressant le dossier alangui d'un fauteuil d'époque.

Toutefois il nourrissait quelques penchants pour l'audace verbale, fut-elle provocatrice et des propos un peu lestes, voire osés lui valurent parfois, y compris de la part de sa hiérarchie, réprobation offusquée ou réserves durables.

Mais vint le temps des épreuves: ce fut d'abord la disparition de son épouse Colette, femme d'une extrême gentillesse, puis celle plus prématurée encore de son fils Jean Claude dont il regretta toujours qu'il n'ait point embrassé la carrière de chirurgien.

Dans sa relative solitude il eut le privilège d'avoir à ses côtés une ancienne collaboratrice devenue une amie qui lui apporta avec intelligence, discrétion et désintéressement le soutien nécessaire.

Durant quelques années ce fut le répit jusqu'au jour où son état de santé justifia son admission à l'Institut National des Invalides. Il vécut assez mal les premiers mois de cette situation nouvelle.

Lentement, au fil des visites, il apparaissait qu'en dépit de soins attentifs, son état de santé se dégradait inexorablement. Deux ans et demi après son arrivée il disparaissait, toutefois de façon subite et inattendue.

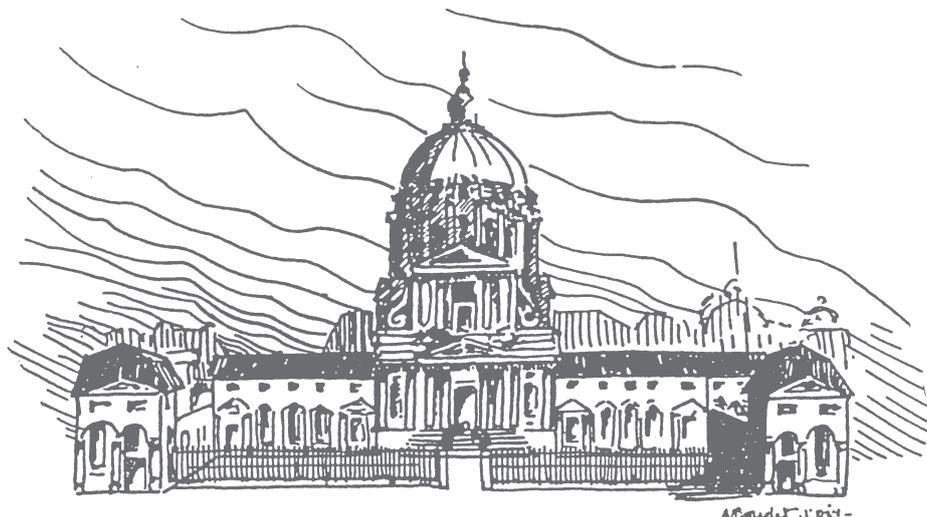
Les obsèques du professeur Georges Pessereau furent célébrées dans l'église des Invalides le jeudi 10 mai 2012. Autour de lui, outre sa famille étaient réunis de nombreux et fidèles amis et d'anciens patients reconnaissants.

La cérémonie se déroula selon le rite émouvant et immuable propre à l'Institution et c'est le gouverneur des Invalides comme il est de tradition qui prononça l'éloge.

Georges Pessereau repose désormais dans le caveau familial de Vincelles auprès de son épouse et de son fils.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la croix de Guerre des TOE et officier des palmes Académiques.

MGI (2^eS) Jean MINÉ
Ancien directeur central du Service de santé des armées

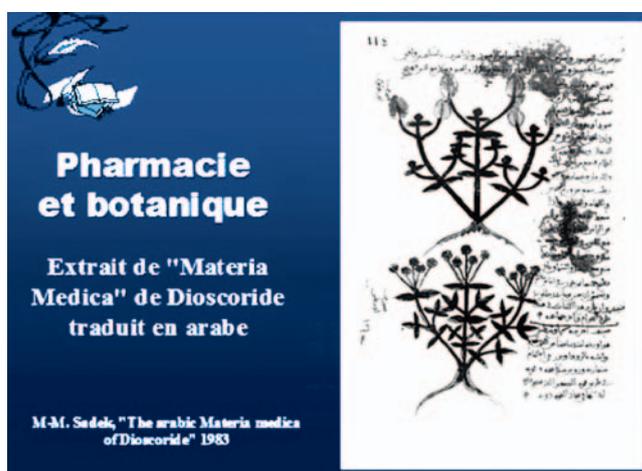


Le terme « arabe » associée au mot médecine est une facilité de langage. L'expression la plus correcte serait de parler d'une médecine « d'expression arabe ». C'est en effet, l'usage de l'arabe comme langue de culture qui a unifié les différentes composantes ethniques et religieuses de l'époque. D'abord imposée par le pouvoir, elle est devenue un instrument indiscutable grâce à son enrichissement par un vocabulaire scientifique et technique créé au fur et à mesure des besoins. Cette médecine dite « arabe » est pratiquée par des hommes d'origine géographiquement et ethniquement différente qu'ils soient arabes, berbères, persans, andalousiens... et de religions diverses car parmi eux se trouvent aussi bien des musulmans que des chrétiens ou des juifs.

À ses débuts la médecine arabe va puiser dans un registre multiculturel pour établir ses fondements. Elle trouve déjà sur place des éléments traditionnels et pragmatiques existants qu'ils proviennent d'une médecine populaire pratiquée par des chamans ou des guérisseurs ou de médecines déjà plus élaborées comme celles de l'Égypte ancienne ou de la Perse. Elle fait appel également à des recommandations sur la santé et la thérapeutique fondées sur les *hadiths*: recueils de tradition qui conservent les propos et les faits et gestes du Prophète. Un genre appelé « médecine du Prophète » rassemble ceux qui portent sur la santé et la maladie mais y associe diverses pratiques magiques ou incantatoires tout en faisant appel à quelques préceptes de médecine savante. Bientôt, afin d'alimenter sa soif de connaissances et de satisfaire ses besoins de progrès, la médecine arabe va quérir ailleurs de nouveaux concepts et sollicite des médecines étrangères. Elle se tourne vers les pratiques médicales indiennes mais surtout vers le matériel plus conséquent et mieux structuré que le monde grec lui fournit.

L'approche des textes anciens s'est faite par le biais des traductions. Ce processus a débuté dès le IV^e siècle par des traductions, en syriaque, des livres grecs de philosophie, de médecine et de sciences en Syrie et en Mésopotamie. Le chrétien jacobite Sergius (Sargîs) aurait également traduit en langue orientale des œuvres médicales de Galien au VI^e siècle. À la même époque les chrétiens nestoriens se réfugient en Perse. Ils emportent avec eux nombre de textes grecs, de traductions et d'abrégés en syriaque et leur apport est considérable pour la médecine arabe. Dans la seconde moitié du VIII^e siècle ainsi qu'au IX^e, ces médecins installés à Jundîshâbûr vont en effet, jouer un rôle important comme relais de la connaissance. Certains d'entre eux, requis à Bagdad, exercent leur art auprès des califes et développent tous les domaines de la médecine et de la pharmacologie. C'est vraiment au IX^e siècle que le mouvement de traduction va s'intensifier à Bagdad, sous le règne du calife abbasside Al-Ma'mûn (813-833).

Le plus célèbre et le plus productif des traducteurs de Bagdad est Ḥunayn Ibn Iṣḥāq (809-877). Ḥunayn est né à Hira en Mésopotamie. C'est un chrétien, il possède naturellement le syriaque et l'arabe et s'instruit en grec. Il traduit et fait traduire un nombre incalculable d'ouvrages. Il révisé et corrige le travail de ses collaborateurs, améliore les anciennes traductions par l'apport de nouveaux manuscrits. Les textes sont versés du grec ou du sanscrit à l'arabe avec souvent une forme intermédiaire en syriaque. On met à son actif la traduction de plus de cent traités de Galien. C'est également à lui et à son entourage proche que l'on doit la première traduction arabe du livre de matière médicale de Dioscoride dont on connaît l'importance pour la pharmacopée.



Dans le même temps, d'autres savants mènent la même tâche. Ainsi, toute la richesse des textes accessibles passe entre leurs mains et ce mouvement intense de traductions est capital pour la connaissance et la conservation du patrimoine des Anciens. Il est suivi d'une phase d'assimilation des connaissances et n'est pas un aboutissement car ces savants sont aussi des promoteurs des progrès des sciences.

Pour reprendre l'exemple de Ḥunayn, il faut citer parmi ses œuvres personnelles deux traités d'ophtalmologie et un livre didactique à l'usage des étudiants, rédigé sous forme de questions-réponses, « *le Livre des questions sur la médecine* ». Cet ouvrage aura un retentissement certain en Occident chrétien puisqu'on l'utilisera en latin sous le titre d' « *Isagoge* » après qu'il ait été traduit en latin par Constantin l'Africain.

I – Les médecins arabes

Parmi ces premiers grands médecins arabes, on peut mentionner Ibn Māsawayh, auteur d'un recueil de préceptes que l'Occident mettra au programme de ses universités, une fois traduit en latin, sous le titre « *Aphorismi Iohannus Damasceni* ». Il faut citer aussi,

la famille des Bakhtîshu' au service des premiers califes abbassides dans la deuxième moitié du VIII^e siècle. L'un de ses membres Abû Sâ' Id Ibn Jibrâ 'l Ibn Bakhtîshu' est l'auteur d'un livre traitant de l'utilité des animaux. Il y énumère les vertus particulières de leurs organes et sécrétions, médicaments simples utilisés en pharmacopée.

Une cohorte de grands noms balise ensuite les progrès réalisés en médecine dans l'*Orient arabo-musulman*.

Je mentionnerai trois médecins parmi les plus connus. Ils sont les auteurs d'ouvrages généraux sur la médecine, sommes qui permettent de faire le point sur les connaissances médicales au IX^e et X^e siècles.

Al-Râzî (Rhazès), médecin d'origine persane (865-923), a été directeur des hôpitaux de Rayy et de Bagdad. Ses ouvrages les plus célèbres sont *Kitâb al-Hâwî* et *Kitâb al-Mansûrî* connus dans leurs traductions latines sous les titres *Continens* et *Liber ad almansorem*. L'un des traducteurs des œuvres d'Al-Râzî est Gérard de Crémone installé à Tolède, au XII^e siècle. L'étude du *Kitâb al-Mansûrî* est au programme des universités médiévales occidentales. Al-Râzî a relaté de nombreuses observations de cas cliniques et il a apporté sa contribution personnelle notamment dans l'observation de la variole, de la rougeole et du catarrhe dont il a corrélé la survenue à une allergie aux roses.

Al-Majûsî (949-?) appartient aux milieux persans arabisés. C'est un encyclopédiste. Son ouvrage: le « *Livre royal* » (*Kitâb al-malakî*) ou « *Livre complet sur l'art médical* » est une synthèse bien ordonnée des connaissances médicales de son époque et se divise en deux grandes parties: la théorie attachée aux concepts hérités de la tradition grecque et la pratique où sont décrites toutes les maladies et où l'auteur recommande aux étudiants de compléter leur formation à l'hôpital. Une première version latine infidèle intitulée « *Pantegni* » en est réalisée par Constantin l'Africain tandis qu'une seconde traduction, « *Regalis dispositio* » est élaborée, au XII^e siècle, par Étienne de Pise.

Ibn Sîna (Avicenne) (980-1037) est d'une famille de hauts fonctionnaires au service des Samanides. Il exerce des charges administratives mais des troubles politiques l'obligent à une vie aventureuse à la recherche de protecteurs. Plusieurs fois ministre, il est apprécié dans la gestion des affaires de l'état. C'est à Ispahan qu'il jouit pendant quatorze ans d'une période de stabilité. Passionné de sciences et doué d'une grande capacité de travail, il unit la



philosophie à l'étude de la nature. En philosophie, il commente Aristote. Dès quatorze ans il s'initie à la médecine et devient un praticien réputé. Il est auteur d'*Al-qânûn fî al-ṭibb (le Canon)*, en cinq livres. Avicenne y expose de façon exhaustive, les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à qui veut être médecin. Les cinq livres du *Canon* sont construits et organisés avec rigueur. L'auteur s'attache à la description des symptômes des maladies mais avant tout il s'intéresse à la conservation de la santé par un régime de vie équilibré. Son œuvre pluridisciplinaire ne nous est parvenue qu'incomplètement. Le *Canon*, d'abord mis en latin par Gérard de Crémone au XII^e siècle, est ensuite maintes fois traduit et imprimé à partir du XV^e siècle. Il est au programme des universités européennes à partir du XIV^e siècle et devient un outil pédagogique indispensable.

Dans l'*Occident arabo-musulman*, un grand centre intellectuel s'est développé à Kairouan, en Ifriqiya, sous la dynastie aghlabide.

Trois grands médecins se détachent aux IX^e et X^e siècles:

- Ishhâq Ibn 'Imrân, originaire de Bagdad, s'installe à Kairouan en 877. Il est attaché au service de la cour. De son œuvre seul reste le « *Traité de la mélancolie* ». C'est le plus ancien ouvrage entièrement consacré à cette affection qui soit conservé. Ignoré des grands médecins arabo-musulmans, il est traduit en latin par Constantin l'Africain au milieu du XI^e siècle. Sous le titre de « *De melancholia* » et mis sous le nom de son traducteur, il est enseigné dans les universités européennes. En 1127, Stephan, disciple de Constantin, met en parallèle les deux textes, découvre la supercherie et la dénonce. Jusqu'à Pinel, à la fin du XVIII^e siècle, ce traité garde une influence indirecte sur les études de la mélancolie.

- Ishhâq Ibn Sulaymân (milieu IX^e - 955?), disciple d'Ibn 'Imrân est attaché, en tant que médecin, au service des princes fatimides nouvellement maîtres du Maghreb. Son œuvre est connue très tôt en Occident latin. Les traductions de Constantin l'Africain bien qu'infidèles et imparfaites l'y introduisent. Les plus célèbres ouvrages médicaux d'Ishâq sont « *Le traité des fièvres* », « *Le traité de l'urine* » et « *Le traité sur les aliments* ».

- Ibn Al-Jazzâr (vers 898 - vers 980), homme studieux a une vie simple et pieuse, est de formation pluridisciplinaire. En médecine, il est l'auteur de nombreux ouvrages médicaux parmi lesquels « *La médecine des pauvres* » qui atteste de son dévouement envers les plus nécessiteux, le « *Livre des succédanés des simples* » et le « *Livre des poisons* ». Le « *Traité sur les médicaments simples* », avec la description de deux-cent-quatre-vingt substances médicinales et le « *Viatique du voyageur* » dans lequel les maladies sont décrites en suivant un schéma anatomique allant de la tête aux extrémités, ont fait sa renommée.

Ces deux derniers textes ont largement diffusé en Occident chrétien. Le « *Viatique* », introduit en Espagne musulmane par 'Umar Ibn Hafs, disciple d'Ibn Al-Djazzâr, a été traduit en grec, en latin et en hébreu. Sans en désigner l'auteur véritable, Constantin l'Africain en fait une version latine et dès le XIII^e siècle, Girardus Bituricensis et de Petrus Hispanus en rédigent le commentaire. Le « *Traité sur les médicaments simples* » est également traduit par Constantin sous le titre « *Liber de gradibus simplicium* ». Une seconde version latine est élaborée au XIV^e siècle par Stéphane de Saragosse et une traduction en hébreu est due à Moshe Ibn Tibbon.

Plusieurs des écrits médicaux des médecins de Kairouan ont enrichi les programmes de l'école de Salerne et des universités occidentales.

Dans *Al-Andalus*, possessions arabo-musulmanes sur la péninsule ibérique, l'essor des sciences médicales n'a vraiment eu lieu qu'au X^e siècle. Le facteur déclenchant des progrès de la médecine, grâce auquel elle acquiert toute sa spécificité, est la révision de la première traduction arabe du traité de matière médicale de Dioscoride faite à Bagdad, au IX^e siècle et qui présentait de nombreuses insuffisances. L'empereur de Constantinople adresse en cadeau au calife omeyyade de Cordoue, 'Abd Al-Rahmân III (912-961) un nouveau manuscrit illustré de cet ouvrage grec. Une nouvelle version est alors établie par un collectif de médecins et grâce à la participation d'un érudit instruit dans la langue grecque ancienne, le moine Nicolas. Elle consiste essentiellement à combler les lacunes lexicographiques de la première traduction d'İstifân b. Basîl et de Hunayn. À la fin du X^e siècle, la médecine andalousienne se caractérise par le fort intérêt de ses médecins pour la science des plantes et par l'importance qu'occupent dans leurs écrits les remèdes simples et composés et leurs modes de préparation, l'étude du vocabulaire permettant une meilleure identification des substances médicinales et la recherche de leurs succédanés.

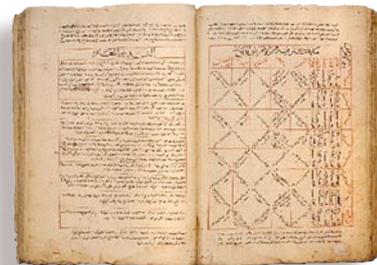
L'ouvrage le plus conséquent et le plus renommé de la fin du X^e siècle est celui du cordouan Abû Al-Qâsim Al-Zahrâwî, connu dans l'Occident latin, sous le nom d'Albucasis. Né au moment de la fondation de Madîna Al-Zahrâ (936), Al-Zahrâwî serait mort entre 1010 et 1013. Il est l'auteur d'un ouvrage volumineux en trente livres communément désigné par son titre abrégé, « *Al-taṣrîf* ». Le monde latin en a retenu essentiellement deux parties: le livre vingt-huit sur les médicaments simples ou « *Liber servitoris* » et le traité de chirurgie, « *Chirurgia* » qui constitue le livre trente largement utilisé par notamment par le médecin chirurgien Guy de Chauliac (1300-1368).

Au XII^e siècle, de grands philosophes s'illustrent aussi dans le domaine médical. Deux d'entre eux Ibn Rushd (Averroès) (1126-1198) et Ibn Maymûn (Maïmonide) (1138-1204) sont particulièrement célèbres.

En médecine, les principes fondamentaux dérivent essentiellement des théories d'Aristote, d'Hippocrate, de Galien et de Dioscoride. D'elles découlent les notions de santé, de maladie et de l'évaluation de la force des médicaments par la théorie des degrés de qualité.

Les philosophes grecs ont, peu à peu, pensé les concepts qui serviront à établir les bases de la médecine. Anaxagoras, Empédocle, Philiston, Aristote et Hippocrate sont quelques-uns d'entre eux mais je laisse de côté les premiers maillons du raisonnement pour en venir tout de suite à théorie des quatre éléments définie par Hippocrate. Selon les philosophes, les éléments sont les parties les plus simples et les plus petites des corps composés. Les éléments primaires sont le feu, l'air, l'eau et la terre et quatre qualités primaires, le chaud, le froid, le sec et l'humide, leur sont associées. On dit alors que le feu est chaud et sec, l'air est chaud et humide, l'eau est froide et humide et la terre est froide et sèche.

Le gendre d'Hippocrate, Polybe, considère que l'on peut mettre en parallèle le cosmos et le corps de l'homme. On peut aussi appliquer au corps humain les mêmes principes fondamentaux. Cela conduit à instituer que le corps humain est fait des substances nées du mélange des humeurs également au nombre de quatre: bile noire ou atrabile, bile jaune, phlegme ou pituite et sang. À partir de ces notions, on peut établir un système quaternaire combinant éléments, humeurs et qualités.



Ibn Butlân - *Le Livre de la santé par les six*

Donner une définition de la médecine, c'est connaître ce qu'est la santé.

La santé consiste en un équilibre des humeurs dans le corps humain. L'équilibre parfait est extrêmement rare de même que la santé parfaite. Au plan de la physiologie, les quatre humeurs sont dans un équilibre relatif dans l'organisme humain. Un léger excès de l'une d'elles induit des tempéraments différents. Ainsi un excès de sang entraîne un tempérament sanguin (chaud et humide), un excès de bile jaune, un tempérament bilieux (chaud et sec), un excès de phlegme, un tempérament lymphatique (froid et humide) et un excès de bile noire, un tempérament mélancolique (froid et sec). L'état de santé est donc également relatif.

Tout le système physiologique est gouverné par les facultés. Ce sont: les facultés naturelles qui se manifestent dans la conception, la croissance et la

nutrition, les facultés animales qui assurent la vie et les facultés psychiques qui concernent entre autres, la raison, l'imagination, l'émotion, le mouvement volontaire.

La bonne marche des fonctions corporelles dépend des « pneumas » ou « esprits vitaux », sortes de principes « mécanico-dynamiques », liens entre la nature matérielle et spirituelle de l'homme. Il s'agit du pneuma naturel qui naît dans le foie, du pneuma animal qui naît dans le cœur et du pneuma psychique dont le siège est le cerveau. Ils assistent les différentes facultés pour maintenir la condition physique.

La maladie apparaît lorsqu'il y a une rupture dans l'équilibre habituel des humeurs chez l'homme que ce soit par excès ou défaut d'une humeur ou par sa corruption. Ces altérations quantitatives ou qualitatives sont considérées comme étant l'agent étiologique. L'humeur entraînant les maladies les plus graves est la bile noire qui occasionne des maladies comme la mélancolie, le cancer, l'éléphantiasis, les tumeurs malignes...

Déterminer quand un traitement thérapeutique doit être prescrit à un malade consiste d'abord, à savoir définir quand l'équilibre relatif des humeurs est rompu. La thérapie devra alors contrecarrer le déséquilibre humoral par l'apport des médicaments possédant des qualités opposées aux désordres constatés.

La théorie des humeurs qui va s'instaurer comme un principe fondamental de la médecine se met en place à partir des notions de couples et d'opposés. Dans le domaine de la biologie, les philosophes associent la chaleur à l'idée de vie et le froid à celle de mort. Aristote détermine des différences qualitatives dans les couples opposés. Ainsi, définissant le mâle comme supérieur et plus chaud que la femelle, il définit en même temps la supériorité du chaud. À la fin du II^e siècle, les apports du médecin Galien auront une influence capitale sur le développement de la médecine. Ses écrits sont recueillis par les traducteurs de langue syriaque et arabe et sa conception de la médecine, assimilée puis développée, devient la base de l'enseignement médical tant dans le monde arabo-musulman qu'en Occident latin.

En pharmacologie, à la théorie des humeurs s'est associée celle des qualités des médicaments et de leurs degrés. Adapté au système thérapeutique, cet ensemble d'opinions amène à la conclusion que, dans une substance médicinale, coexistent deux éléments opposés et indissociables, l'un étant dominant, l'autre étant son antagoniste. Galien part de l'hypothèse que dans chaque substance se trouve une qualité innée ou un pouvoir. Il fixe le nombre des qualités à quatre : chaleur et froid, que l'on peut dire qualités actives, sécheresse et humidité que l'on peut appeler qualités passives. Chaque substance médicamenteuse est dotée d'une qualité active et d'une qualité passive qui sont ses qualités dominantes. Le médecin doit savoir reconnaître les qualités de chaque substance et estimer sa force. Pour chaque qualité, il existe quatre degrés

d'intensité différents et progressifs selon l'effet produit sur un organisme sain.

III – Les principes de la médecine arabe

C'est à partir de ces notions que les médecins arabo-musulmans vont constituer les bases de leur médecine car, si Galien a énoncé ces règles, il ne les a appliquées qu'à peu de drogues et n'a défini les qualités dominantes et la force que d'un petit nombre d'entre elles.

Partant de ces principes, l'apport musulman a consisté à systématiser cette recherche et à évaluer la force et les qualités dominantes de toutes les drogues. Chaque substance sera donc définie selon ses qualités froides ou chaudes, sèches ou humides et par son degré dans ces qualités. Les critères d'appréciation basés sur les effets produits principalement sur les sens du goût et de l'odorat restent évidemment du domaine du subjectif et de l'empirique.

À la précision de ces degrés de qualités s'ajoutent la description de la drogue et de ses effets sur les maladies, ses modes de préparation et d'administration, ses contre-indications, la posologie et les succédanés pouvant pallier l'absence d'une substance donnée.

Dans le même temps, les médecins cherchent aussi à définir la force d'un médicament composé de plusieurs simples. Les données arithmétiques de Nicomaque sont appliquées à la pharmacologie et permettent, du moins sur un plan théorique, de calculer par un système de sommes et de rapports le degré et la qualité d'un mélange. Le traité « *De la force des médicaments composés* » du médecin philosophe Al-Kindi (IX^e s.) est consacré à ce sujet. Sa méthode est reprise et discutée, acceptée ou rejetée par ses contemporains et ses successeurs.

Autre exemple : on se penche sur les textes de Galien ayant trait à la thériaque. On cherche à comprendre les raisons qui l'on conduit à répartir l'ensemble des nombreux ingrédients entrant dans la préparation en sept groupes et comment les poids des substances ont été fixés. Ce sont encore les données arithmétiques sur les nombres impairs-pairs et les nombres fractionnaires énoncés par Nicomaque qui vont aider le médecin andalousien Ibn Juljul (X^e s.) à proposer une explication aux théories de Galien. Au XII^e siècle, Ibn Rushd (Averroès) consacre encore un traité à ce grand électuaire et s'élève contre son administration prophylactique, la réservant au traitement d'urgence des empoisonnements et des envenimements et à celui des grandes maladies froides, lèpre, apoplexie, épilepsie...

Les écrits de ces médecins sont le reflet des efforts entrepris pour appliquer un raisonnement logique et rationnel à la médecine.

Les fondements de la médecine arabe reposent sur l'observation d'une progression systématique d'attitudes. L'accent est mis d'abord sur la nécessité de conserver la santé par le respect d'un certain nombre

de règles d'hygiène. Ensuite, lorsque la maladie est déclarée, il convient de lutter contre elle. On fait appel en premier lieu aux moyens les plus simples de diététique, puis, en second lieu à une médication par les simples ou à un traitement par les médicaments composés et en dernier lieu, seulement si cela s'impose, à la chirurgie.

• Conservation de la santé

Hunayn Ibn Ishâq dans son ouvrage en forme de questions-réponses, destiné à la formation des futurs médecins, *Le livre des questions sur la médecine* écrit à propos de la thérapeutique :

- « En combien se divise le traitement médical ;
> En deux (parties)
- Quelles sont-elles ?
> La conservation de la santé chez ceux qui sont en bonne santé par des moyens conformes à leur état et le traitement des maladies par des moyens contraires à leur maladie ».

Le régime de la santé fait donc partie intégrante du traitement médical. Il s'agit avant tout de prévenir la maladie et de conserver l'équilibre relatif habituel d'un organisme humain.

Le régime varie selon le milieu extérieur, les saisons, le climat et doit être adapté en fonction de l'âge, du sexe et de la complexion de l'individu. De par leurs qualités, les aliments pris en quantités variables et associés aux épices, maintiennent l'équilibre de l'organisme humain. Des livres sur les aliments, sur le régime auxquels on peut associer des livres sur la cuisine traitent des règles à respecter.

Aux règles de diététique, s'ajoutent des prescriptions d'hygiène. Les hammams sont extrêmement nombreux et leur fréquentation recommandée. Non seulement l'hygiène entre dans les prescriptions religieuses mais elle fait partie de la qualité de vie. Le hammam est un lieu d'intense sudation. On ouvre ainsi les pores pour excréter les impuretés. La pâte de beauté contribue au nettoyage de la peau. Dans *Al-Andalus*, par exemple, on utilise à cet effet une terre savonnaire de Tolède, *tfel*, dont parle Ibn Maymûn (Maimonide) (1135-1204). On cite également des terres dites d'Arménie, de Chypre, de Lemnos ou du Yémen. Leurs qualités sont d'être astringentes et détersives. Les onguents et les parfums ont leur utilité. Ces derniers sèchent les humeurs en excédent à l'intérieur du corps humain, « ils réduisent les vents rebelles, fortifient les membres intérieurs (organes) et finalement purifient l'air pestilentiel ». De plus, « la respiration parfumée produit une sensation immédiate de bien-être, le parfum purge merveilleusement le cerveau ».

On s'occupe aussi de la santé de l'esprit et la musique entre dans le traitement car elle joue son rôle dans le soin de l'âme. Enfin, pour compléter les soins préventifs, on recommande également la pratique régulière des exercices physiques.

Ainsi comme l'écrit Al-Râzî (Rhazès) (865-923) : « Tant que tu peux soigner à l'aide d'aliments, ne soigne pas avec des médicaments ».

• Thérapie simple

Si la maladie s'installe, le médecin fait son diagnostic : étude des signes, prise du pouls, palpation du patient, examen de la coloration de la peau, observation des urines, suivi de l'évolution de la maladie.

La première médication administrée est faite de substances simples. Le médecin connaît les qualités premières (chaleur, froid, sécheresse, humidité) et le degré dans ces qualités de chaque substance mais connaît aussi ses qualités secondaires et peut apprécier si elle est subtilisante, mondificative, astringente, cicatrisante, apaisante, etc. Il sait encore quelles sont ses propriétés particulières qui peuvent concerner un ou plusieurs organes en particulier.

Outre son expérience et ses observations personnelles, le médecin dispose d'une somme d'ouvrages de type encyclopédique réunissant l'ensemble des connaissances sur la médecine et la thérapeutique, de traités consacrés aux maladies d'un organe en particulier, d'ouvrages de matière médicale sur les simples, de formulaires pharmaceutiques lui proposant les médicaments composés adaptés au traitement d'une affection donnée.

Les exemples suivants montrent quel genre d'informations peut être transmis par les traités de pharmacologie.

Énumération des indications de l'anis : « la qualité (de l'anis) est en somme d'être échauffant et asséchant. Il débarrasse le ventre des ventosités et calme les douleurs; il est résolutif, provoque l'urine et la sueur. Il dissout les superfluités, convient contre les bêtes nuisibles qui sont venimeuses; il arrête l'écoulement des fleurs blanches de la matrice; il accroît l'urine et le lait et donne de l'ardeur au désir sexuel. On dit qu'il est chaud et sec au 3^e degré » (Ibn Bîklârîch, *Kitâb al-Musta'îni*)



Tables médicales « Al-Musta'îni » d'Ibn Bîklârîch (fin du XI^e siècle). Manuscrit conservé à Londres (Arcadian Library).

Indications et modes de préparation d'une substance animale, le cocon de soie : « le cocon de la soie fortifie le cœur et en purifie le sang; il est excellent contre les palpitations lorsqu'on l'utilise dans les médicaments

musqués. Certains médecins le brûlent pour qu'il soit plus facile à réduire en poudre et pour augmenter sa faculté atténuante. D'autres ne pensent pas qu'il faut pratiquer ainsi pour que sa force ne disparaisse pas et ils le coupent en menus morceaux et l'écrasent avec des perles, du succin et du corail. D'autres, encore, extraient une grande partie de sa qualité par la cuisson dans l'eau et font boire les médicaments avec cette eau ». (Ibn Biklârîch, *Kitâb al-Musta'înî*).

Préparation d'une huile essentielle, produit d'une méthode complexe. En effet, l'huile de schœnanthe est élaborée grâce à une observation longue et minutieuse, puisqu'il faut un été entier pour affiner les principes actifs. Il est vraisemblable qu'au cours des temps opératoires, l'effet conjugué de la chaleur, dont l'importance est soulignée, et des acides gras permet l'extraction des principes actifs. Ceux-ci se concentrent progressivement par renouvellement de l'opération: « On prend la fleur, on la met dans de l'huile omphacine dont le volume sera double, on expose dans un vase en verre à la chaleur du soleil, au commencement de l'été, et après avoir laissé pendant trente jours, on exprime, on jette le résidu puis on remet de la fleur dans l'huile et cela à trois reprises. Ce qui convient le plus dans le cours de l'opération, c'est la chaleur ».

• Thérapie composée

Il faut se rendre à l'évidence: la drogue simple n'est pas toujours suffisante pour le traitement d'une maladie complexe et il convient alors de faire appel à des mélanges de substances. Les recettes en sont proposées dans des formulaires pharmaceutiques ou *Aqrâbâdhîn*...

La composition indiquée ci-après est tirée du « *Livre de l'oreiller* » du médecin d'Al-Andalus Ibn Wâfid (m. 1074). En tête de la recette figure l'indication, puis les drogues dont les parties actives sont spécifiées avec l'indication du poids de chacune d'entre elles. Le mode préparatoire, le mode d'administration et la posologie sont ensuite précisés:

« Pour un homme affecté par une grosse chaleur à l'entrée de l'été. Il l'utilisera et s'en trouva bien:

- 2 dirhams de feuilles de rose,
- 3 dirhams de semences de chicorée,
- 1 mithqâl de manne de bambou,
- 1 dirham de fleur de violette,

Pulvérise le tout. Malaxe avec de l'eau de rose. Prépare avec la pâte obtenue des pastilles d'un mithqâl et mets à sécher à l'ombre.

Fais le prendre au malade avec un julep comme du sirop de rose ou de violette en cas de constipation ou comme du sirop de grenades ou de pommes ».

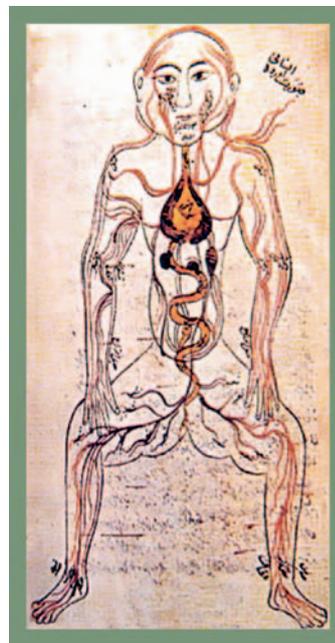
Les plus complexes de ces compositions sont les thériacales. Faites à l'origine pour lutter contre les venins et les poisons animaux et végétaux, elles ont ensuite servi dans le traitement de certaines maladies et pour ce faire le nombre de leurs ingrédients a augmenté considérablement. Celle qui porte le nom

de thériaque « *al-farûq* » et qui correspond à ce que l'on désigne en Occident par le terme de « Grande thériaque », a pu inclure plus de soixante-dix composants.

• La chirurgie

De tout temps et qu'elles que soient les religions, des tabous ont empêché la dissection et l'autopsie. Les interdictions présentes aussi bien pendant la période médiévale chez les musulmans que chez les chrétiens limitaient les connaissances anatomiques indispensables à l'exercice de la chirurgie. Cependant, les observations anatomiques avaient lieu que ce soit sur les blessés, les morts des champs de bataille ou sur les animaux. La nécessité de cette connaissance s'imposait pour qui souhaitait devenir chirurgien comme l'écrit Al-Madjûsî (IXe s.): « Celui qui veut apprendre la chirurgie, doit connaître où se situent les os, quelles sont leurs formes, comment ils s'associent entre eux et les muscles qui s'y rapportent ».

Ibn Al-Naffîs (XIII^e s.) note pour sa part que: « La dissection des petits vaisseaux au niveau de la peau est difficile sur un individu vivant car elle est douloureuse. Elle est également difficile à pratiquer sur un mort dont le décès a été causé par une maladie diminuant la quantité de sang comme la diarrhée ou l'hémorragie. Elle est facile sur un individu mort par strangulation car celle-ci pousse le sang et le souffle vers l'extérieur et fait gonfler les veines. Cependant, l'autopsie doit avoir lieu juste après la mort pour éviter la coagulation du sang ».



Il apparaît clairement à travers ces deux citations que la dissection était pratiquée et que l'anatomie est une science indispensable pour le médecin comme en témoigne le grand nombre de manuels de physiologie et d'anatomie.

Le livre trente d'« *Al-taşrîf* » de l'andalousien Al-Zahrâwî est tout entier dédié à la chirurgie. L'auteur y insiste sur l'obligation de bien connaître l'anatomie car l'incompétence en la matière peut entraîner des

accidents : « [...] celui qui méconnaît ce qui vient d'être dit à propos de l'anatomie ne manquera pas de commettre des erreurs fatales. Ainsi, j'ai vu un médecin ignorant qui coupant une tumeur située au cou chez une femme, atteignit l'une des artères du cou. La femme eut une hémorragie au point d'en mourir ». Al-Zahrāwī décrit les opérations obstétricales, abdominales et les opérations de hernies, de fistules, l'extraction des calculs vésicaux, l'ablation des tumeurs, les trépanations, les extractions de pointes de flèches, la ponction de l'ascite, la fragmentation des calculs urinaires. Il décrit les méthodes pour accélérer la coagulation du sang et pour ligaturer les artères. La troisième partie de son ouvrage concerne les fractures et les luxations. On doit à ce médecin qui a également doté son ouvrage d'un grand nombre de croquis des instruments chirurgicaux utilisés de son temps, la première description de la lèpre et une des premières descriptions de l'hémophilie.

La première grande crainte du chirurgien a trait aux risques d'hémorragie. À une période plus tardive (fin XIII^e – début XIV^e), le chirurgien du royaume de Grenade, Al-Shaфра en vient à provoquer la suppuration et même la gangrène afin d'éviter l'hémorragie. Ainsi avant de pratiquer une amputation, il sépare le « *mort du vif* » par des ligatures serrées chaque jour un peu plus et par application du côté sain d'une pommade à base de terre d'Arménie et de vinaigre et du côté gangrené d'une pommade à base de soufre. Ensuite seulement, il scie l'os et le protège jusqu'à la guérison complète.

Al-Zahrāwī considère que les risques hémorragiques doivent être essentiellement traités par le cautère qu'il ne faut cependant utiliser qu'en dernier ressort. La cautérisation est devenue une pratique extrêmement courante notamment en raison de son caractère antiseptique mais le cautère est également employé dans les cas de goutte, d'arthrite, de maux de têtes, d'épilepsie, de mélancolie, etc.

• L'hôpital

Selon les structures existantes, l'examen et le suivi du malade se faisaient à son chevet, au domicile du médecin ou sur le lieu de sa consultation (parfois près des marchés) ou à l'hôpital. On désigne l'hôpital par le terme tiré du persan, *bīmāristān*, qui, plus tard, prendra le sens restrictif d'asile d'aliénés.

En Orient musulman, les hôpitaux ont été fondés de façon précoce. Certains historiens parlent de la création d'un hôpital pour pauvres par le calife omeyyade Al-Wālid 1^{er} (705-710) mais certaines descriptions font penser qu'il s'agissait plutôt d'une léproserie.

Le premier hôpital de Bagdad est fondé sous le règne d'Hārūn Al-Rashīd (786-809). Durant le IX^e siècle, cinq autres *bīmāristāns* sont construits dans la capitale du califat. Pour la petite histoire, on raconte souvent comment le site du *bīmāristān al-'adudī* a été déterminé. Des morceaux de viande avaient été suspendus dans différents endroits de la ville pour

s'assurer de la pureté de l'air et l'on choisit de fonder l'hôpital sur l'une des boucles du Tigre, là où la putréfaction fut la plus lente à se produire. À ses débuts, cet hôpital comptait vingt-quatre médecins et son premier directeur en aurait été le médecin Al-Rāzī (Rhazès).

Certains centres urbains provinciaux possèdent leurs hôpitaux ainsi par exemple: celui de la ville de Rayy dirigé par Al-Rāzī puis par Ibn Sīnā (Avicenne), celui de Damas construit par Nūr Al-Dīn, en 1170, grâce à la rançon obtenue pour la libération d'un roi franc inconnu. Le *bīmāristān Al-Mansūrī* du Caire, où, dit-on, tout était fait pour favoriser la guérison des malades, est fondé en 1284. Entre 820 et 835, les premiers hôpitaux apparaissent à Kairouan puis à Tunis dans la deuxième moitié du siècle. Dans le reste du Maghreb, on ne peut mentionner jusqu'à la fin du XII^e – début XIII^e siècle que l'existence d'un grand hôpital bâti à Marrakech tandis que dans Al-Andalus, le seul hôpital connu est celui de Grenade au XIV^e siècle.

Ces hôpitaux sont financés par des fondations pieuses, les *waqf*, ainsi que par des princes et des personnalités qui leur font don d'une partie de leurs biens.

Quelles en sont les règles de fonctionnement? Tous les malades, et surtout les plus pauvres, ont accès aux soins gratuitement et le séjour n'est pas limité en temps. Les hommes comme les femmes sont admis, dans des bâtiments séparés, qu'ils soient musulmans ou non. Toutefois, si la place vient à manquer la priorité revient aux musulmans.

Plusieurs secteurs séparés sont consacrés à la chirurgie, à l'ophtalmologie, à l'orthopédie et aux maladies internes. Ce dernier secteur et lui-même divisé en plusieurs salles: pour les fièvres, pour les tempéraments froids, pour les diarrhées, pour l'aliénation mentale car les aliénés, bien assistés, ne sont pas mis à l'écart. Si les plus violents sont attachés par des fers, d'autres méthodes ont cours pour traiter les patients. Ainsi la balnéothérapie et la musique peuvent respectivement aider à soulager les maniaques et les mélancoliques car comme l'écrit, au IX^e siècle, le médecin Ibn Buṭlān « *l'effet de la mélodie sur un esprit dérangé est semblable à celui des médicaments sur un corps malade* ». Le malade mental est ainsi pris en charge selon l'affection dont il souffre et son traitement par les médicaments simples ou composés est fait de sédatifs, parmi lesquels principalement l'opium, de purgatifs, de stimulants pour les apathiques, etc. On associait aux traitements médicamenteux les bains, les massages et les saignées. L'hôpital comprend également des salles réservées au stockage des médicaments simples et à la préparation des remèdes. Les médecins peuvent se faire assister dans la préparation des médicaments composés par des auxiliaires.

Enfin, les hôpitaux servent de centre de formation pour les étudiants ou les médecins moins expérimentés. Les leçons se donnent, lors des consultations, au chevet des malades auprès desquels le maître interroge l'élève qui répond. On organise

des séances de travail et de réflexion; on y donne lecture de textes médicaux et de pharmacopée et l'on y rédige des traités spécifiquement consacrés aux soins à l'hôpital, *Dustûr al-bîmâristân*. Les livres indispensables à la formation médicale sont à la disposition des étudiants car l'apprentissage est essentiellement livresque et fondé sur l'étude des textes de référence. Il faut considérer que, dans sa conception et son mode de fonctionnement, l'hôpital a été l'une des grandes réalisations de la société arabo-musulmane.



J'ai tracé ici, de façon très synthétique, les grandes lignes du développement de la médecine dans le monde arabo-musulman. Ses savants ont eu un double mérite: d'abord, celui d'avoir permis, par les traductions qui en ont été faites en arabe, de conserver les savoirs antiques, de les avoir étudiés et commentés, puis, celui d'avoir enrichi les principes acquis de leurs propres observations. Nous pouvons aujourd'hui juger infimes les progrès accomplis. Cependant, il convient, pour les apprécier à leur juste valeur, de les replacer dans leur contexte temporel et de les comparer aux conditions d'exercice de la médecine dans les sphères occidentales, à la même époque.

Quelques points dignes d'intérêt peuvent être mentionnés pêle-mêle: l'attention portée au traitement de la douleur et l'utilisation raisonnée des anesthésiques, les descriptions de cas cliniques (rougeole, variole, catharre, allergie, mélancolie...), de filariose (vers de Médine: Ibn Zuhr), du mode de contagion de la peste (Ibn al-Khafîb, Ibn Khaţîma), la description et l'amélioration des techniques opératoires notamment en ophtalmologie et odontologie, la découverte de la petite circulation pulmonaire (Ibn al-Nafîs), l'expérimentation sur l'animal, avant son application à l'homme, d'une trachéotomie, la pose d'une sonde œsophagienne (Ibn Zuhr), l'utilisation du fil de soie pour suturer les blessures (Al-Zahrâwî), l'enrichissement de la pharmacopée, la réflexion sur les médicaments composés et le calcul de leur force, la diversification des formes médicamenteuses, l'emploi de médicament retard par enrobage, la fondation d'hôpitaux laïques ouverts à tous avec secteur des contagieux distinct, le début de traitement par la musique et par l'eau des aliénés mentaux...

Ces exemples, non exhaustif d'ailleurs, pris dans le domaine de la médecine théorique et pratique démontrent bien l'aspect multiforme de la connaissance des médecins arabo-musulmans. Entre la fin du XI^e siècle et la première moitié du XIII^e siècle, deux voies principales de circulation des savoirs permettent au monde occidental latin d'accéder aux principaux textes en arabe qu'il s'agisse des traductions à partir du grec ou des traités originaux produits par les grands médecins arabes. L'Italie et la Sicile, le Maghreb et Al-Andalus sont les zones

de contact. Chronologiquement, les écrits en arabe, entrent d'abord en Italie par les traductions latines qu'en fait Constantin l'Africain entre 1077 et 1087 et participent ainsi à fonder la médecine européenne. Leur diffusion est assurée par l'École de Salerne qui les enseigne. La péninsule ibérique, plus tardivement, est le cadre de la seconde phase d'acquisition. La matière à disposition est alors beaucoup plus abondante et touche à toutes les disciplines. Une intense activité traductrice se développe à Tolède dans le courant du XII^e siècle. Une foule de lettrés s'y retrouve avec le même objectif: accéder à une somme de savoirs, copier et traduire à l'usage du monde latin des manuscrits jusqu'alors inaccessibles. L'élite des savants juifs a également joué un rôle très important dans ce mouvement de diffusion des idées. Souvent originaires d'Al-Andalus et de culture arabe, ils ont grandement contribué à la traduction des écrits et les ont exportés vers l'Europe latine.

Avec la naissance et le développement des Universités à Bologne, Paris, Oxford et Montpellier, il devient nécessaire d'établir des programmes d'enseignement. Les lectures faites dans les cours dits « ordinaires » à l'Université de Paris, entre 1270 et 1274, sont d'abord empruntées à la tradition salernitaine. Il s'agit principalement des ouvrages traduits par Constantin l'Africain: textes d'Hippocrate, de Galien, d'Isaac Israéli, d'Ibn al-Jazzâr et de Ioannitus (Ḥunayn Ibn Ishâq). En pharmacologie, l'Antidotaire Nicolas puisé aux sciences arabes sert de référence. Bientôt les textes traduits en Espagne, notamment par Gérard de Crémone, se répandent et les universités assimilent ce nouveau capital post constantinien. Certains auteurs comme Ibn Sîna (Avicenne), Al-Râzî (Rhazès) sont lus dans les cours ordinaires. Ils sont ainsi au programme de l'Université de Montpellier en 1309 et le « *Canon* » est alors largement utilisé comme base de l'enseignement. D'autres comme Ibn Rushd (Averroès) sont commentés et discutés. De ces processus naîtra notre science moderne lentement forgée au cours des siècles.

Joëlle Ricordel,
CNRS – Département de Philosophie
et des Sciences arabes et médiévales



L'œuvre humanitaire de la France au Sahara

Le Service de santé des armées dans les Territoires du Sud algérien (1900 – 1976)

L'œuvre humanitaire de la France et du Service de santé des armées, si dense et si vaste à travers le monde, reste une épopée trop souvent méconnue. Aussi témoignerai-je de cette action uniquement au Sahara, dans les Territoires du Sud algérien, pendant trois quarts de siècle, de 1900 à 1976. En août 1953, je gagnais mon poste, l'oasis d'In Salah, au cœur du Tidikelt, à 1 000 km au sud d'Alger, avec l'unique mission d'assistance médicale aux populations.

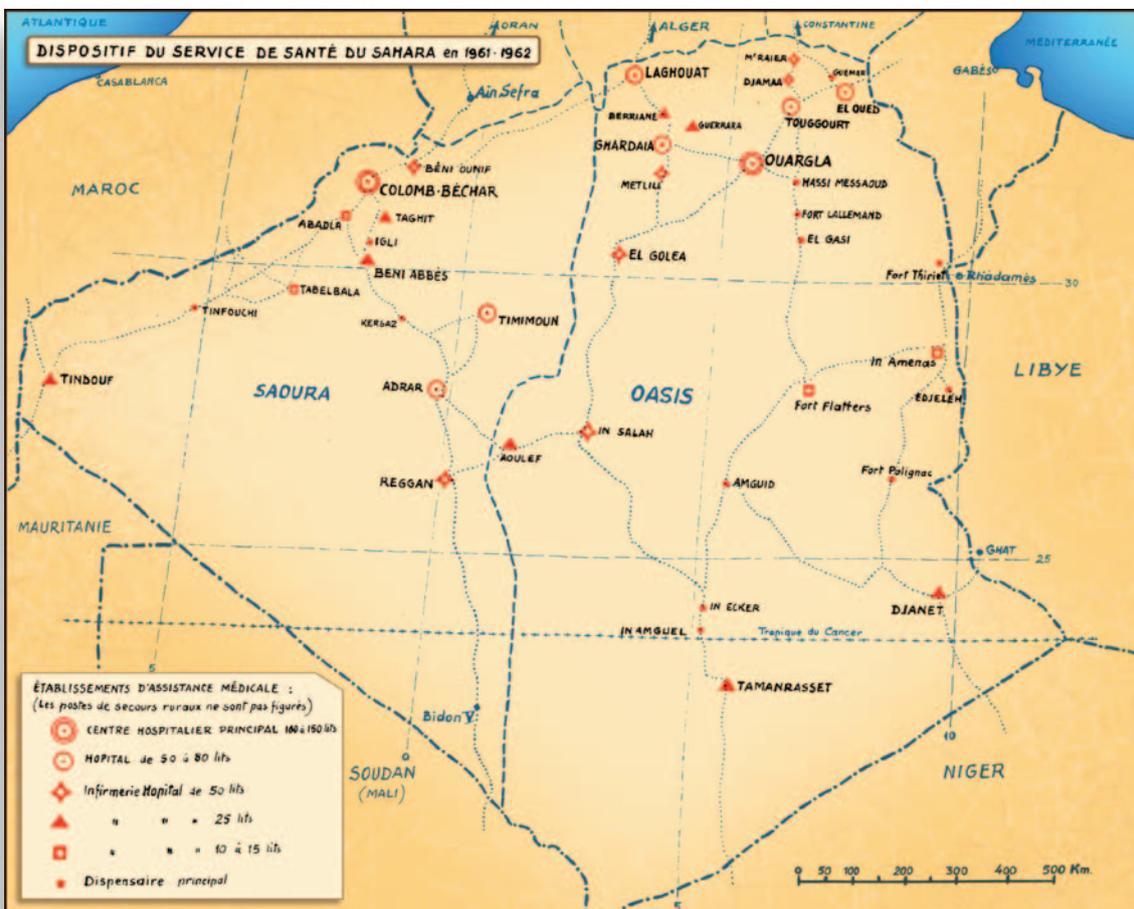
Sahara, mirages émouvants; immensité aride et fauve où nomadisent les pasteurs; rares îlots de verdure – les oasis – où vivent leurs habitants, les Harratin, anciens esclaves des Arabes, libérés à notre arrivée. Ceux qui y ont vécu assez longtemps échappent au « cafard » dû au climat et l'isolement. Chez certains d'entre eux, l'âme s'exalte: c'est l'envoûtement du Sahara pour Charles de Foucauld et Ernest Psichari. Si ce mysticisme peut faire rêver, la réalité a une autre facette. Avant l'arrivée des premiers français, descendus de l'Algérie vers la Croix du Sud, les autochtones étaient continuellement victimes de la famine, des épidémies, des pillards et de l'esclavage.

« Je formule le vœu, écrivait, en 1958, le docteur Edmond Sergent, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur d'Algérie, que l'œuvre de science

et de bienfaisance, accomplie par les médecins des Territoires du Sud, serve de modèle à ceux appelés à la poursuivre ». Ce schéma permet de situer les Territoires du Sud, trois fois plus étendus que la France, avec ses deux grands départements: la Saoura et les Oasis.

Organisation générale de l'assistance médicale au Sahara

Dès les premiers temps de l'installation française en Algérie, en 1830, le commandement avait le souci de faire assurer les soins aux autochtones dans ses formations sanitaires. Cette pratique avait remporté un grand succès auprès des habitants. Aussi, lors de l'occupation du Sahara, après les combats d'In Salah et d'In Rhar, pour protéger la mission scientifique Flamand-Pein, en 1900, le Service de santé a poursuivi cette œuvre. Avant 1918, les médecins relevaient des divisions d'Alger, Oran ou Constantine. Le décret du 15/02/1918 crée une direction du Service de santé des Territoires du Sud, à Alger, dépendante du Gouvernement général, pour l'assistance médicale indigène, et du Commandement, pour le service médical des troupes. Les médecins sortent de l'École du Service de santé de Lyon. Une solide formation



technique sera reprise à l'École d'application du Val-de-Grâce, à Paris, pendant un an. Puis, départ pour Alger avec deux stages de perfectionnement : l'un, au laboratoire saharien de l'Institut Pasteur ; l'autre, à la clinique ophtalmologique de l'hôpital universitaire Mustapha. Le premier titulaire de cette chaire fut le professeur Cange, ancien du Val-de-Grâce. Je rappellerai que la première école de médecine d'Alger fut créée, dès 1832, par J.-B. Baudens, chirurgien des armées, installée dans les jardins du Dey, futur hôpital militaire Maillot, avec des bourses pour les autochtones. Après une éclipse, liée aux attermolements des gouvernements successifs, elle redevint école de médecine en 1856. Dans cet hôpital Maillot, en 1890, Hyacinthe Vincent débute ses recherches sur la vaccination antityphoïdique qui protégera plus de 14 millions de civils et de militaires dès 1914. L'école de médecine, installée plus tard au cœur d'Alger, fut promue faculté, dépendante de Montpellier jusqu'en 1909, date de son plein exercice. Après cette parenthèse, revenons à notre formation. Elle se complétait par des stages à l'hôpital militaire Maillot d'Alger : gardes de nuit à la maternité, formation radiologique et stomatologique. Cette préparation s'avérait indispensable pour ces médecins qui seront isolés, loin des grands centres techniques. La durée du séjour, fixée à deux ans, peut l'être à trois dans les zones climatiques modérées. Arrivé en 1953 à In Salah, je peux attester cette continuité médicale depuis 1900. Le nombre des médecins s'est accru considérablement : 20 en 1918, puis 70 par an, jusqu'en 1976, tous hors cadre, affectés aux soins populations.

Les circonscriptions médicales

Les circonscriptions médicales, 15 en 1918 et 35 en 1960, sont centrées sur les établissements de l'assistance médicale : infirmeries-hôpitaux et formations secondaires. Les infirmeries servent à la fois d'hôpitaux et de dispensaires. La première est créée, en 1905, à Béni Ounif par le médecin-major Henri Foley. Il devint, en 1918, le premier directeur du Service de santé des Territoires du Sud, avant d'assurer la chefferie des laboratoires sahariens de l'Institut Pasteur d'Alger, de 1922 à 1956 ; 15 infirmeries existent



L'infirmerie-hôpital de Laghouat

en 1918, 23 en 1928, dans les principales oasis, et à cette époque, toutes dans des locaux en pisé, éclairés à la lampe à pétrole.

Le développement croissant des besoins oblige l'administration à réaliser un programme de constructions en dur. Djelfa (1928), Laghouat (1929) Touggourt et El-Goléa (1934), Colomb Bechar et Fort Polignac (1936), Tamanrasset (1937). Reprise après les hostilités. Biskra et Kenadza (1945), Guerrara (1946), Beni Abbes (1948) Ouargla et Adrar (1950), Djemaa, Tindouf et Timimoune en 1951. Aoulef et Taghit (1952), Metlili-les-Chambas (1953), In Salah que j'ai inaugurée en 1954, Djanet (1956), Ghardaïa et Berriane (1958). À Laghouat, après un dispensaire en 1949, sont créés un pavillon de chirurgie et une maternité en 1956 ; un pavillon de contagieux à Djelfa et une infirmerie-hôpital de cent lits à El Oued. Il existait en 1960 26 infirmeries-hôpitaux. Le nombre de lits dépasse en 1960 le millier, auxquels s'ajoutent ceux des hôpitaux militaires de Colomb-Béchar (120) et d'Ouargla (80). Les infirmeries-hôpitaux sont pourvues de matériels et d'un outillage technique de qualité avec salle d'opération, maternité, pharmacie, laboratoire de microscopie et installation radiologique. Les formations secondaires sont implantées dans les oasis satellites. Les infirmiers donnent les soins courants entre les visites médicales et servent d'agents de renseignement sanitaire en cas de menace d'épidémie ou de malade intransportable. Le nombre



de ces dispensaires, d'importance primordiale, s'est accru: 25 en 1930, 51 en 1940 et 135 en 1960.

Fonctionnement de l'assistance médicale au Sahara

Jusqu'en 1918, le médecin n'avait qu'un infirmier local. Dès 1945 existent 246 personnels, et en 1960, 419: 13 sages-femmes, 2 assistantes médico-sociales, 41 infirmiers et 363 personnels communaux. Diversifié, le fonctionnement de l'assistance médicale permet d'assurer: les consultations; les soins dans les infirmeries; la prophylaxie contre les épidémies; la protection maternelle et infantile; la surveillance médicale des écoles; le service d'hygiène publique et les travaux scientifiques.

90 à 100 % des autochtones apprécient le service des consultations gratuites. Sur une population d'un million d'habitants, en 1960, près de 3 000 000 de consultations et soins sont donnés. Les enfants prédominent à 50 %.

Depuis 1945, chaque médecin dispose d'un véhicule en remplacement du chameau. Des tournées médicales, de visites et de vaccinations, ont lieu en tribus, régulièrement, et aussi au moment des rassemblements saisonniers des nomades. C'était l'occasion de repas frugaux chez le chef du village. Après les vaccinations, assis en tailleur sur un vieux tapis, à même le sable, nous partagions un maigre couscous, un œuf, quelques dattes et du thé. À partir de 1951, six camions équipés en dispensaires, circulent dans les localités dépourvues de poste de secours. L'hospitalisation a été plus difficile à accepter, surtout pour les femmes: 1 000 en 1918, 2 000 en 1938. Dès 1941, grâce à l'augmentation du personnel féminin et des postes secondaires, on va enregistrer un mouvement de hausse ininterrompu avec 15 000 admissions en 1960 et 245 000 journées de traitement.

Lutte contre les épidémies et fléaux sociaux

Plus encore que la médecine individuelle, le Service de santé a dû assurer ici, comme dans tous les pays sous-développés où il a œuvré, une médecine collective, à la fois préventive et curative, de lutte contre les épidémies et fléaux sociaux. Cette action est restée prépondérante jusqu'en 1976: si les grands dangers d'autrefois ont été vaincus, l'endémie perdure. Seule la variole a été éradiquée, grâce à la vaccination généralisée. L'emploi depuis 1945 des insecticides chlorés a constitué une révolution dans la lutte contre les insectes et les ectoparasites.

Le typhus exanthématique, endémique dans toute l'Afrique du Nord, a eu des manifestations graves dans les Territoires du Sud de 1918 à 1924. Une explosion massive survient pendant la guerre, entre 1941 et 1946, concomitante d'une pandémie nord-africaine, coïncidant avec la disette et les pénuries. Au Sahara, il y eut près de 9 000 cas et 2 102 décès. Plus un seul cas

de typhus après 1951, en raison d'une désinsectisation massive et des vaccinations antérieures: 325 000, entre 1942 et 1945.

La fièvre récurrente – à poux – évolue entre 1944 et 1946 sous forme d'une pandémie nord-africaine avec, au Sahara, plus de 20 000 cas et 720 décès.



Henry Foley (1871-1953)

Je rappellerai la découverte par Henry Foley et Edmond Sergent, à Béni Ounif, en 1908, du rôle du pou dans la transmission de la maladie, et pour la première fois au monde, du rôle du pou en pathologie humaine.

Le 28 janvier 1917,

Henri Foley, en pleine bataille de la Somme, reçoit le prix Monthyon de l'Académie des Sciences, pour ses travaux sur la fièvre récurrente et le typhus. Charles Nicolle obtiendra le prix Nobel en 1928 pour les mêmes découvertes, postérieures de quatre ans. Comme pour le typhus, avec la désinsectisation, plus de fièvre récurrente après 1951.

La variole a provoqué d'importantes épidémies. Les dernières remontent à 1914-1926. Les bouffées des années 1942 à 1948, à Biskra, El Oued, Djelfa et Timimoune, se manifestent par 500 cas en 1945 et 200 en 1946. La courbe s'abaisse au voisinage de zéro en 1952, grâce aux vaccinations régulièrement pratiquées, après établissement de listes d'individus par les Officiers des Affaires sahariennes, en liaison avec les Caïds, chefs de village. En 1955, 242 291 vaccinations, auxquelles j'ai participé dans mon secteur du Tidikelt, sont effectuées.

Les maladies vénériennes étaient répandues, en particulier chez les Touaregs, au matriarcat réputé pour ses cours d'amour. Le taux de morbidité de la syphilis a baissé, grâce aux antibiotiques. Par contre, les gonococcies aiguës ou chroniques restaient fréquentes chez les nomades, mais persuadés d'avoir uriné contre le vent de sable, ils bloquaient l'enquête épidémiologique! Un dispensaire antivénérien par infirmerie assure la surveillance bihebdomadaire des prostituées.

Le paludisme a toujours revêtu un caractère endémique dans les oasis hyperirriguées. Dès 1918, une impulsion est donnée à cette lutte, grâce aux travaux d'Henry Foley, à Béni Ounif, de 1907 à 1914, mais aussi, riche des enseignements tirés de l'œuvre antérieure d'un médecin militaire, François Étienne Maillot, dès 1834, sur la quinine à forte dose, l'opposant à Broussais: elle lui permet de guérir l'affection et de différencier les « fièvres ». Une aggravation survient pendant la guerre 39-45 par manque de quinine et de personnel et par

l'abandon de la lutte anti-larvaire. De 1945 à 1953, de grandes réalisations sont reprises : lutte contre les anophèles, au moyen des insecticides, lutte anti-larvaire par la réintroduction de gambusias dans les oasis, commencée dès 1931. Mais aussi, par de grands travaux d'assèchement et de drainage : ils débutent par les mesures journalières d'évacuation de l'eau des jardins des palmeraies dans des canaux, conduisant l'eau vers des lacs artificiels. Ces lacs, situés à plus de 5 km de l'oasis, dans le sens des vents dominants, empêchent le retour des anophèles ; lutte enfin contre l'agent de la malaria, à l'aide des antipaludéens. Grâce à toutes ces mesures, on assiste à l'extinction du fléau.



Alphonse Laveran (1845-1922)

Je rappellerai la découverte du plasmodium, à l'hôpital militaire de Constantine en 1878, par Alphonse Laveran, professeur agrégé du Val-de-Grâce. Le paludisme recule mais il n'est pas vaincu. Dès le fléchissement de la lutte, dès les modifications du régime hydraulique, un paludisme intense

réapparaît, ainsi en 1944 à Béni Ounif et en 1953 dans le Mزاب. Après notre départ, encore dans le Mزاب, une épidémie brutale fit rechercher d'abord le typhus et la typhoïde : il y a près de 200 morts quand on évoque enfin le paludisme.

La lutte contre les maladies oculaires reste primordiale au Sahara. Le trachome demeure la plaie des oasis : comme dans le monde entier, il s'avère le grand responsable des cécités. Il frappe la majorité des populations sédentaires et aussi des nomades. D'où l'intérêt des 135 dispensaires, avec un infirmier assurant l'instillation des collyres et la mise en œuvre précoce du traitement, lors des consultations des mères et nourrissons. Dans les écoles, tous les jours, les enseignants, avec les infirmières, traitent les yeux des enfants. On relève un grand nombre d'interventions chirurgicales oculaires sur les registres d'infirmerie depuis 1941, 32 624, le plus souvent pour trichiasis.

J'insisterai sur la mission ophtalmologique, dirigée par le docteur Renée Antoine, élève du professeur Cange. De 1944 à 1962, elle effectue 46 missions, préparées par les médecins des oasis, soit 2 à 3 tournées annuelles de 20 jours, avec à son actif plus de 35 000 consultations et 3 300 interventions chirurgicales. Je tiens à souligner le dévouement de cette femme d'exception, décédée il y a quelques années à Aix-en-Provence, officier de la Légion d'honneur et médaille d'or de la ligue internationale contre le trachome.



M^{lle} le Docteur Antoine à sa consultation.

La tuberculose constituait le fléau le plus important après le trachome en 1962. La seule prophylaxie, en attendant l'élévation du niveau de vie, résidait dans la vaccination collective au moyen du BCG, mis au point par le médecin-général Albert Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, et Camille Guérin, vétérinaire et biologiste d'Alfort. Calmette fut chargé, en 1909, par Émile Roux, de créer l'Institut Pasteur d'Alger, aidé du docteur Edmond Sergent qui lui succéda dès 1912. De 1950 à 1956, la mission itinérante du Gouvernement général de l'Algérie, avec la participation des 70 médecins des oasis, effectuera près de 450 000 contrôles par l'intradermo-réaction à la tuberculine et vaccinera par le BCG, près de 120 000 sujets de moins de trente ans.

La protection maternelle et infantile s'est développée, dès 1927, avec la création de l'œuvre « des mères et nourrissons ». Toute mère présentant son enfant à la consultation bénéficie de secours en nature. En 1960, on relevait 70 000 consultations pour un chiffre de 10 000 nourrissons inscrits, permettant, lors d'un contrôle mensuel, la vaccination antivariolique et le traitement du trachome. En matière d'accouchement, il



Consultation maternelle à Beni-Ounif

faut souligner la facilité avec laquelle les musulmanes ont fini par accepter le secours du médecin. Ainsi, entre 1950 et 1960, ont été pratiqués près de 15 000 accouchements, dans les maternités ou à domicile. En deux ans, à In Salah, avec les infirmières, nous avons mis au monde, pour des cas difficiles, une quarantaine d'enfants.

Le service d'hygiène scolaire inclut les examens de contrôle (cuti-réactions et radioscopies pulmonaires), les vaccinations, les visites trimestrielles et les soins quotidiens. Après chaque fête de circoncision, le Caïd nous envoyait les petits opérés, tenant leur robe à distance, pour la désinfection d'usage. L'effectif des écoliers sous contrôle médical, de quelques centaines en 1918, atteignait 10 000 en 1947 et dépassait 20 000 en 1958.



Les médecins, membres de la commission municipale d'hygiène, donnent leur avis sur toutes les questions de salubrité: eau, matières usées, habitat et surtout mesures prophylactiques contre les épidémies. En l'absence de vétérinaire, les médecins se chargent des visites sanitaires des viandes et des abattoirs.

Les médecins militaires ont apporté leur contribution à l'œuvre d'exploration scientifique du Sahara entreprise par l'Institut Pasteur d'Alger. Sous la direction d'Henry Foley, les travaux se sont multipliés pendant près de 60 ans. Ils embrassent les maladies humaines, l'anthropologie, la pathologie vétérinaire, la botanique et la zoologie. Chaque médecin, à l'issue de son séjour, devait publier une étude historique, géographique et médicale de son secteur. Le Bulletin de Pathologie exotique et les Archives de l'Institut Pasteur d'Alger reçoivent ainsi plus de 300 publications. J'ai puisé tous les renseignements de cet exposé dans ma propre monographie sur le Tidikelt, dans la synthèse faite par l'un des derniers directeurs des Territoires du Sud et dans une thèse de Lyon (1992) sur « les Toubibs sahariens ».

Et les maladies neuropsychiatriques? Généraliste, j'ai examiné, une fois, un malade agité et confus. Après interrogatoire de la famille, on apprenait qu'il s'était gavé de sauterelles grillées, appréciées lors des invasions de ces insectes orthoptères. Or ces sauterelles avaient dévoré une plante réputée

nocive, dont j'adressai un exemplaire au laboratoire saharien de l'Institut Pasteur. Celui-ci déterminait une solanacée. Il s'agissait bien d'un état confuso-onirique, toxique, par la jusquiame.

Quelques souvenirs

Le climat du grand désert restera toujours éprouvant, 52° à l'ombre pendant quatre mois à In Salah et Aoulef, les oasis les plus chaudes. Les vents de sable soufflaient 200 jours par an. Un épisode médico-légal m'a permis de constater le décès en plein été, de deux autochtones, employés des pétroliers. Sortis de leur tente, la nuit, pour uriner, par fort vent de sable et sans visibilité, ils avaient négligé de tenir la corde fixée à leur abri, sécurisant fil d'Ariane. Ils furent retrouvés, le lendemain, cent mètres plus loin, la peau collée aux os, momifiés. Sous le soleil « enragé », comme l'écrivait un numide romanisé, le travail est exténuant, avec pour unique compensation, des spectacles exaltants. Ainsi, l'envoûtante couleur améthyste du plateau du Tadémaït, dominant In Salah, au coucher du soleil. Aussi, ce coin de palmeraie du Ksar El Arab, qu'ensevelit peu à peu la dune dévorante: on y voit encore, à demi enfouie, la maison de repos du Père de Foucauld; ou encore, le puits artésien d'El Barka, avec sa piscine d'eau glauque où se reflètent les palmiers aux couleurs changeantes et ses peignes de distribution à l'irrigation contrôlée, permettant un arrosage adapté aux besoins de chaque fellah. Seul médecin pour les 20 000 habitants du Tidikelt Oriental, j'ai rarement au cours de mes tournées, pu m'asseoir sur une dune et me dire, comme Saint-Exupéry, « On ne voit rien, on n'entend rien. Et cependant quelque chose rayonne en silence ». Théodore Monod, un sourire sarcastique aux lèvres, remarquait: « Je ne crois pas que la fréquentation des déserts favorise la vie spirituelle. En tout cas, on a du temps. On s'ennuie énormément à chameau. On ne peut pas lire. On peut méditer, réfléchir à beaucoup de choses, mais on pense surtout à des verres de citronnade et à des portions de camembert ». Nous vivions dans des maisons en pisé; le groupe électrogène dispensait son courant de 20 heures à 22 heures L'été, la chaleur excessive nous obligeait à dormir sur la terrasse: la dérive des étoiles nous fascinait.

Quelques vers du médecin général Edmond Reboul scintillent dans ces nuits sahariennes:

*Lorsque tombe le soir, une brume vermeille
Se dissipe au couchant. Le ksar, le minaret
Découpent leurs créneaux et Vénus apparaît.
Dans l'ombre et la fraîcheur, le Sahara s'éveille.*

*Là-haut, à chaque instant, s'éclaire une merveille,
Un gracile croissant – un arc, un fil discret –
Brille et la voûte alors révèle son secret,
Le trésor d'une nuit à nulle autre pareille.*

*Tant d'éclats, de saphir, rubis et diamant
Jonchent désordonnés, l'immense firmament
Que le ciel s'illumine, étrange, énigmatique.*

*Nul ne peut déchiffrer ce cosmique Talmud,
Mais qu'importe à celui qui vint pour voir, mythique,
Dans la nuit du désert, monter la croix du Sud.*

Après le rêve, le labeur reprenait chaque matin. Mais quel réconfort que la reconnaissance des autochtones témoignant leur gratitude envers les médecins par une complète confiance et leur amitié!

Que s'est-il passé après 1962 ?

Un protocole entre l'Algérie et la France consacre, en 1963, la Mission médicale française au Sahara, prolongeant l'action entreprise depuis 1900, avec un effectif de 71 médecins. En 1976, les relations se dégradent et la France rapatrie la mission saharienne. Mais n'oublions pas que plus de 6000 médecins et 400 pharmaciens coloniaux ont quadrillé une partie de l'Asie, de l'Océanie et de l'Afrique et lutté, pendant un siècle et demi, contre les grandes endémies. Ces dernières étaient enrayées, la famine et l'esclavage disparus et les ethnies ne s'entre-tuaient plus. La France a laissé à l'ex-empire colonial 41 grands hôpitaux, 593 hôpitaux secondaires, 350 hyposeries et léproseries, 5000 dispensaires, 3000 maternités, des facultés de médecine (Pondichéry, Tananarive, Hanoï, Saïgon, Dakar), 14 Instituts Pasteur. Et en Algérie, Tunisie, Maroc, trois facultés, trois Instituts Pasteur et des milliers d'hôpitaux, maternités et dispensaires, pratiquement dans chaque village et oasis, ainsi qu'au Fezzan, la Lybie actuelle: « Qui a fait mieux et où? », déclarait en public le doyen Maurice Payet, à Dakar. De retour au Sahara, en voyage organisé en 1988, trente-trois ans après notre séjour dans le Tidikelt, nous nous sommes arrêtés à In Salah. Le téléphone arabe avait fonctionné. Nous fûmes invités à boire le thé dans la famille de mon ancien infirmier-chef, Si Chérif. Quelle émotion de retrouver dans sa maison toute l'équipe ancienne d'infirmières et infirmiers! Permettez-moi de vous avouer, cinquante-huit ans après, l'émotion ressentie à évoquer l'engagement et l'abnégation de mes nombreux prédécesseurs, et ma modeste contribution – expérience si enrichissante – : j'avais vingt-six ans...

Je voudrais insister, avec le docteur Edmond Sergent, sur l'œuvre salvatrice accomplie en quelques lustres

par l'admirable corps des Officiers des Affaires sahariennes et musulmanes – aux multiples fonctions municipales – et par celui éminent des médecins militaires. Cette œuvre magnifique et exaltante constitue, pour la France, un titre imprescriptible de gloire. Mais cette œuvre fut dure comme l'atteste la longue liste des médecins morts d'épidémie. Je ne peux terminer cet exposé sans souligner, à nouveau, qu'il s'agit d'une infime partie de l'œuvre humanitaire accomplie par les 6400 médecins, pharmaciens et 200 officiers d'administration de la coloniale, à travers les cinq continents. Véritables premiers médecins du monde et premiers médecins sans frontière, ils ont exercé leur sacerdoce avec passion et dévouement, dans la plus grande discrétion, depuis plus d'un siècle et dans des conditions très difficiles, souvent au péril de leur vie: 500 sont morts victimes du devoir.

Le 21 juin 1962, dix jours avant que le drapeau français soit définitivement amené en Algérie, et à l'occasion de la remise de la médaille Manson à Edmond Sergent, directeur de l'Institut Pasteur d'Alger, Sir Georges Mac Robert, président de la Britannic of tropical and royal society, devait déclarer: « Je tiens à saisir cette opportunité pour rendre hommage à la France qui a joué un rôle primordial dans les progrès de la médecine tropicale dans les pays chauds et plus particulièrement en Afrique. Nous devons saluer les sacrifices accomplis par des générations de Français en Algérie. Ils n'ont jamais cessé de travailler à l'amélioration du sort de l'homme et des animaux et l'Institut Pasteur d'Alger a brillé, comme un phare au-dessus des ténèbres de l'Afrique ». Retenons, en écho, la déclaration de M. Ferrât Abbas, premier Président de la République provisoire algérienne: « la France n'a pas colonisé l'Algérie, elle l'a fondée ».

Fier du Service de santé des armées, de ses deux Écoles et de leurs devises, à Lyon, « pour la Patrie et l'Humanité », à Bordeaux, « sur mer et au-delà des mers, toujours au service des hommes », toutes deux désormais réunies à Bron, je tenais à rendre un vibrant hommage à notre Corps de santé et à tous ceux qui ont porté, au plus haut, l'humanisme de la France, souvent si dénigré, mais jamais égalé.

MC (ER) André SAVELLI



L'Ordre de la Libération

et les officiers du service de santé des armées

Dans notre monde actuel, ponctué de difficultés et d'épreuves successives de nature très différentes, l'histoire ne cesse de nous rattraper par un éternel recommencement au risque même de nous faire croire que nous ne retenons pas les leçons. Il n'en demeure pas moins que des valeurs existentielles sont présentes, qu'elles sont là pour nous guider et surtout nous rappeler que sans idéal nous ne pouvons avancer, faire progresser les choses. Des hommes les possèdent et se sont retrouvés portés naturellement par l'histoire. La création de l'ordre de la Libération en 1940 n'a que matérialisé ces valeurs qui guident surtout les hommes mais plus encore les groupes dont les liens se resserrent dans les difficultés de l'histoire. Le Service de santé des armées n'est pas exclu de ces vertus parce qu'il convient de rappeler qu'il traite de l'homme, qu'il traite l'homme et surtout qu'il œuvre systématiquement en équipe et en groupe d'individualités complémentaires. Le Service de santé des armées s'est vu ainsi récompensé en attribuant des noms de personnages à des promotions entières de médecins dans ses écoles de formations. Ces compagnons de la Libération ne sont pas là par hasard car ils ont su à leurs époques cultiver des notions qui doivent encore nous guider dans les épreuves mais aussi dans notre labeur quotidien. Tous les points forts de leurs personnalités, de leurs savoir-faire peuvent se résumer dans le goût de l'effort et dans leur croyance à la force du groupe, afin de faire changer les choses, comme un idéal à suivre et à modifier le cours de l'histoire.

Le contexte historique

Il est rassurant et indéniable de croire que nous possédons tous les prémices de ces valeurs car nos anciens nous les ont probablement enseignées consciemment ou inconsciemment au travers de leurs retours d'expérience. Notre secret espoir est de les posséder pour qu'elles puissent au minimum nous guider dans notre quotidien. Certains de nos anciens ont pu les mettre en application au cours de l'histoire, et ont su les sublimer au cours de la seconde guerre mondiale qui restera une période sombre de la France avec ses défaites mais aussi une période glorieuse pour ses victoires. Il est donc indispensable de faire un succinct rappel historique de cette période afin de comprendre la création de l'ordre de la Libération.

Répondant à l'invasion de la Pologne par les troupes hitlériennes, l'Angleterre, puis la France, déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. S'ensuit la « Drôle de Guerre » à laquelle met fin l'offensive allemande vers l'ouest du 10 mai 1940. Quinze jours plus tard, la Belgique capitule et, dès le 6 juin, les lignes de défense franco-britanniques sont enfoncées.

Le 14 juin, les forces du Reich entrent dans Paris. Le 16 juin 1940, le président du conseil, Paul Reynaud, démissionne et est remplacé par le maréchal Pétain. Le même jour, le général de Gaulle, alors sous-secrétaire d'état à la Défense nationale et à la Guerre depuis le 5 juin, décide de rejoindre l'Angleterre. Accompagné seulement de son aide de camp, Geoffroy de Courcel, Charles de Gaulle parvient à Londres au matin du 17 juin. « Devant le vide effrayant du renoncement général, je sentis que c'était à moi d'assumer la France » écrira par la suite celui dont cette volonté d'assumer la France a permis l'unité de la Résistance. La France a subi un désastre sans précédent et, le 18 juin 1940, tout est réuni pour que les Français se croient les victimes d'une irrémédiable défaite : l'armée en déroute, le territoire envahi, les institutions de la République sont sur le point d'éclater, les richesses naturelles détruites et des centaines de milliers de prisonniers entre les mains de l'ennemi... Dans la douceur du printemps 1940, les routes de France sont engorgées dans un chaos indescriptible par un cinquième de la population française qui fuit l'avancée allemande. C'est une nation qui s'effondre avec ses armées et son parlement, ses traditions et ses grands hommes. Tel est le bilan d'une catastrophe sans précédent dans l'histoire nationale. Pour beaucoup, c'est aussi l'heure amère de la tentation du repli sur soi et pour d'autres, dont le pouvoir était né de la défaite, c'est l'heure de la sollicitation des bonnes grâces du vainqueur.

C'est pourtant à ce même moment que la voix solitaire du général de Gaulle s'élève, qui montre aux Français la promesse de chances encore intactes et les encourage à demeurer dans la bataille pour la liberté. L'appel du 18 juin, qui vise à obtenir le ralliement de toutes les valeurs et de toutes les énergies françaises portées en lui, annonce la création de l'ordre de la Libération. C'est un cri de foi dans l'avenir, jailli des profondeurs de l'âme de la France pour former une élite aux fins de libérer le territoire dans l'honneur et par la victoire. Le ralliement de la majeure partie de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun fin août 1940, l'échec devant Dakar le mois suivant et la reprise des combats pour la conquête du Gabon conduisent le chef de la France libre à envisager de créer un insigne nouveau, une récompense spéciale destinée à ceux qui auraient travaillé d'une façon particulièrement remarquable à la libération de la France et de l'Empire français.

La création de l'ordre de la libération

En 1940, la principale raison de la création d'une nouvelle distinction par le général de Gaulle réside alors dans les circonstances particulières dans

lesquelles se situe l'action. Il s'agit en effet de récompenser d'une manière tout à fait originale le dévouement de certains de ceux qui si peu nombreux au départ (ils ne sont guère plus de 2 500 le 14 juillet 1940) ont finalement accepté de tout risquer pour participer à une aventure dont on ignorait en 1940 quel serait son aboutissement.



Le général de Gaulle à la BBC

En octobre 1940, à Douala, au Cameroun, le général de Gaulle, après avoir fait part au capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu de ses intentions politiques pour organiser les territoires de l'Empire ralliés, ajoute : « Notre entreprise est hérissée de difficultés. Les Français seront lents à nous rallier... Je suis décidé à créer un insigne nouveau face à l'imprévisible conjoncture. Il récompensera ceux des nôtres qui se seront signalés dans cette haute et âpre campagne pour la libération de la France ». Comme le chef des Français libres ne peut décerner la Légion d'honneur, il faut donc créer une décoration originale pour récompenser les mérites exceptionnels manifestés dans une conjoncture elle-même exceptionnelle. Cette décision du général de Gaulle se réalise très rapidement : le 16 novembre 1940, il signe à Brazzaville, capitale de la France libre naissante, l'ordonnance n° 7, créant l'Ordre de la Libération. Elle paraîtra dans le n° 2 du journal officiel de la France libre, du 20 janvier 1941.

Ordonnance n° 7 créant l'Ordre de la Libération

Au nom du Peuple et de l'Empire Français, Nous, Général de Gaulle, Chef des Français Libres,

Vu notre Ordonnance n° 1, du 27 octobre 1940, organisant les pouvoirs publics durant la guerre et instituant un Conseil de Défense de l'Empire.

Vu notre Ordonnance n° 5, du 12 novembre 1940, précisant les conditions dans lesquelles seront prises les décisions du Chef des Français Libres ;

Ordonnons :

Art. 1 - Il est créé un Ordre dit « Ordre de la Libération » dont les membres porteront le titre de « Compagnons de la Libération »

Cet ordre est destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire.

Art. 2 - L'insigne unique de cet Ordre est la Croix de la Libération.

Art. 3 - L'admission dans l'Ordre de la Libération est prononcée par le Chef des Français Libres.

Art. 4 - Les modalités d'application de la présente Ordonnance seront réglées par décret.

Art. 5 - La présente Ordonnance sera promulguée au Journal Officiel de la France Libre et, provisoirement, au Journal Officiel de l'Afrique Équatoriale Française.

Fait à Brazzaville, le 16 novembre 1940

C. DE GAULLE



Défilé des Forces françaises libres, le 14 juillet 1940 à Londres

La rapidité avec laquelle cet ordre original est créé montre à quel point il est lié, dès le début, à l'histoire de la France libre. Il prouve aussi l'importance que le Général accordera à cet ordre de chevalerie. Les premiers projets proposaient la création d'un « ordre de la libération » dont les membres devront s'appeler les « croisés de la libération ». Cette appellation de « croisés » témoigne parfaitement de l'idée qui était à l'origine de l'ordre : celle d'une nouvelle chevalerie, regroupant comme au Moyen-Âge, les serviteurs d'une cause et d'un idéal, presque religieux. Le terme de compagnons s'imposera afin de faire valoir cette idée d'identité de groupe et d'idéal commun.

Par les circonstances de sa création, il se rapproche également de l'ordre de Saint-Michel, créé en 1469, par Louis XI. Celui-ci, combattant le duc de Bourgogne, Charles Le Téméraire, décida de créer cet ordre, afin d'encourager ses vaisseaux à rejoindre sa bannière. Les spécialistes de la chevalerie ne manquèrent pas de souligner ces points communs, puisque le collier du Grand Maître de l'ordre de la Libération s'inspire, dans sa réalisation artistique, du collier de l'ordre de Saint-Michel.

L'ordre de la libération et sa croix

Deuxième ordre national français après la Légion d'honneur, l'ordre de la Libération ainsi institué deviendra réalité avec les premiers compagnons nommés. Dès le 29 janvier 1941, ils sont cinq, formant le premier conseil de l'ordre: le capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu, le gouverneur général Félix Eboué, le lieutenant Emmanuel d'Harcourt, Edmond Popieul, officier de marine marchande et Henry Bouquinard, adjudant dans les forces aériennes françaises libres.

La croix de la Libération

L'ordre ne comporte qu'un seul grade. Ses titulaires ont droit au titre de compagnon de la Libération. Le général de Gaulle, fondateur de l'ordre en restera le seul Grand Maître. L'insigne de l'ordre, la croix de la Libération, est conçu alors que les textes définitifs de l'ordonnance sont en cours de rédaction. Ses caractéristiques sont fixées par le décret du 29 janvier 1941 qui règle l'organisation de l'ordre. Celui-ci ne comportant qu'un seul et unique grade, il n'y a qu'un seul type de croix de la Libération. Elle se porte sur la poitrine, à gauche, juste après la Légion d'honneur et avant la Médaille militaire.

La croix est très sobre. C'est un écu de bronze poli rectangulaire de 33 mm de haut sur 30 mm de large, portant un glaive de 60 mm de haut sur 7 mm de large, dépassant en haut et en bas, surchargé d'une croix de Lorraine noire. Il y eut cependant des modèles de croix de la Libération sensiblement différents.



Croix de la Libération
1^{er} modèle de ruban



Croix de la Libération
2^e modèle de ruban

Les couleurs du ruban ont été choisies de façon symbolique: le noir, exprimant le deuil de la France opprimée par les envahisseurs, le vert, exprimant l'espérance de la Patrie. Il y eut deux modèles de ruban, le premier, à bandes noires placées en diagonale, à l'anglaise, fut décerné jusqu'en août-septembre 1942. Il fut remplacé ensuite par le ruban définitif à bandes verticales.

Au revers de l'écu, est inscrite en exergue la devise « PATRIAM SERVANDO – VICTORIAM TULIT » (« En servant la Patrie, il a remporté la Victoire »). Les premières croix furent fabriquées par la maison John Pinches à Londres. Depuis la libération, leur réalisation est assurée par la Monnaie de Paris.

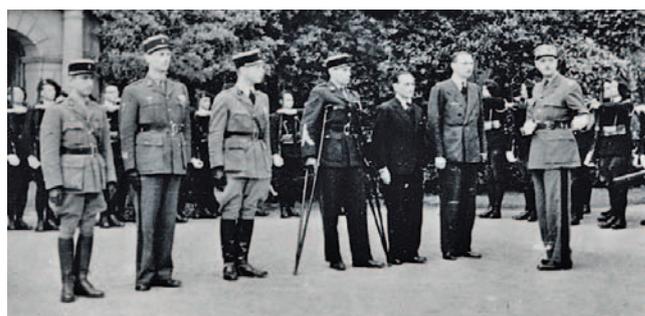


Les critères d'admission dans l'ordre

L'article 1^{er} de l'ordonnance de novembre 1940 précise que « cet ordre est destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire ».

Aucun critère d'âge, de sexe, de grade, d'origine et même de nationalité, n'est exigé. C'est la valeur qui compte et la qualité exceptionnelle des services rendus, qui ne sont pas exclusivement des services combattants. Un moine, un Guyanais, un noble, un officier de marine, un médecin, un pharmacien, un sous-officier, tous sont représentatifs de ces combattants rassemblés par le général de Gaulle sans distinction de classe et d'origine, pour libérer la France.

Une note manuscrite du général de Gaulle pour le conseil de l'ordre datée du 3 décembre 1945 atteste du caractère exceptionnel de l'attribution de la croix de la Libération. Ainsi le général écrit: « on me propose des candidats qui, bien que très dignes et vaillants combattants, ne répondent pas aux conditions tout à fait exceptionnelles qui justifient l'accession dans l'ordre ». C'est pourquoi seules 1036 personnes, 5 communes et 18 unités combattantes se sont vues attribuer cette prestigieuse décoration entre janvier 1941 et janvier 1946.



Ribbesford, École des Cadets de la France Libre, 27 mai 1943
Le général de Gaulle remet la croix de la Libération à Pierre Brossolette, Maurice Duclos, André Dewavrin-Passy, Pierre Fourcaud, Antoine Bissagnet et René Pleven

Quelques membres de droit ont été nommés dans l'ordre. Il s'agit des membres du conseil de Défense de l'Empire, institué le 27 octobre 1940 à Brazzaville. Le conseil de Défense de l'Empire, chargé d'assister dans sa tâche le chef des Français libres, est composé de l'amiral Muselier, des généraux Catroux et Larminat, du colonel Leclerc, des gouverneurs Eboué et Sautot, du médecin général Sicé, du professeur Cassin et du capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu.

Les nominations dans l'ordre de la Libération jalonnent la grande épopée de la Résistance et de la France libre au cours de ces longues et dures années de guerre. Elles interviennent par décret, soit par une décision directe du chef des Français libres, soit au moyen d'un mémoire de proposition qui, remontant par la voie hiérarchique, pour être soumises à l'avis du conseil de l'ordre de la Libération, avant signature par le général de Gaulle. Jusqu'à la fin de l'année 1944, les conditions d'attribution de la croix de la Libération sont soumises à la conjoncture particulière de l'occupation et de la clandestinité. Ainsi, la décoration est très souvent décernée sous pseudonyme ou identité de guerre. C'est le cas pour Jean Moulin, par exemple, qui est fait compagnon de la Libération le 17 octobre 1942, sous le nom de « Caporal Mercier ».



Le général de Gaulle remettant la croix de la Libération au chef de bataillon Henri Amiel (Beyrouth, 1942) avec les paroles officielles « Nous vous reconnaissons comme notre compagnon pour la libération de la France dans l'honneur et par la victoire »

En quittant le pouvoir en janvier 1946, le général de Gaulle signe un décret qui met fin à l'attribution de la croix de la Libération (décret du 23 janvier 1946). Le but de la libération étant atteint, l'ordre est alors forclus. Il ne sera réouvert par son Grand Maître qu'en deux occasions exceptionnelles, en 1958 pour Winston Churchill et en 1960 pour le roi d'Angleterre George VI à titre posthume.

Les compagnons de la libération

Des hommes et des femmes remarquables

Lorsque le 23 janvier 1946 est signé le décret de forclusion de l'ordre de la Libération, le nombre des compagnons de la Libération s'élève à 1 036 personnes auxquelles il faut ajouter cinq communes

françaises et dix-huit unités combattantes. Parmi ces 1 036 compagnons, 271 ont été nommés à titre posthume et 65, déjà compagnons, sont morts au combat ou en service commandé avant la fin de la guerre. Leur nombre passera définitivement à 1 038 en 1958. Un peu plus de 700 d'entre eux ont survécu à la guerre. Presque les trois-quarts des compagnons de la Libération sont issus des rangs de la France libre et un quart des rangs de la Résistance intérieure. Il faut souligner la variété extrême des compagnons tant sur le plan social que religieux ou politique. On trouve parmi les compagnons de la Libération des étudiants, des militaires, des ingénieurs, des paysans, des industriels, des hommes de lettres, des diplomates, des ouvriers, des membres du clergé, des tirailleurs africains, des magistrats, des officiers du corps technique et administratif et des médecins. Bien sûr, il y a dans l'ordre une proportion importante de militaires. 750 compagnons portaient l'uniforme au moment où la croix de la Libération leur a été attribuée. Pour une part, il s'agit de militaires d'active mais surtout de réservistes et d'engagés volontaires. On compte au nombre des compagnons de la Libération 587 officiers (dont 23 officiers généraux), 127 sous-officiers et 45 militaires du rang.

Six femmes seulement ont reçu la croix de la Libération et méritent d'être citées : Berty Albrecht, cofondatrice du mouvement Combat, morte à la prison de Fresnes en 1943, Laure Diebold, agent de liaison du réseau Mithridate et secrétaire de Jean Moulin, déportée, Marie Hackin, chargée de mission avec son mari, disparue en mer en février 1941, Marcelle Henry du réseau d'évasion Vic, morte à son retour de déportation, Simone Michel-Lévy, de la résistance P.T.T. est morte en déportation, Émilienne Moreau-Evrard, héroïne de la guerre 1914-18, agent du réseau Brutus puis membre de l'assemblée consultative provisoire. Plus de 10 % des compagnons de la Libération n'ont pas 20 ans au moment de la déclaration de guerre de septembre 1939. Parmi ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie on peut citer : Henri Fertet, du corps-franc « Guy Mocquet », condamné à mort par un tribunal militaire allemand et fusillé à l'âge de 16 ans, à Besançon, le 26 septembre 1943 – Pierre Ruibet qui, à 18 ans, alors qu'il sabote le dépôt de munitions allemand de Jonzac est découvert et préfère sauter avec plutôt que de devoir renoncer. Et David Régnier, du mouvement « Défense de la France », blessé dans les combats de Ronquerolles en juin 1944, pris les armes à la main et fusillé par les Allemands à l'âge de 18 ans. Le décret du 29 janvier 1941 prévoyait que les étrangers ayant rendu des services importants à la cause de la France libre pourraient recevoir la croix de la Libération et seraient considérés comme membres de l'ordre. Au total, 72 étrangers (ou français nés à l'étranger), représentant 25 nationalités différentes, ont été faits compagnons de la Libération. Des officiers du Service de santé étrangers font partie de ces rangs

avec des compagnons plus célèbres : Le général Dwight Eisenhower – compagnon du 28 mai 1945, Sa Majesté Mohammed Ben Youssef (Mohammed V) – compagnon du 29 juin 1945, Sir Winston Churchill – compagnon du 18 juin 1958, Sa Majesté George VI, roi d'Angleterre – compagnon du 2 avril 1960.

Le point commun de tous les compagnons qui fait bien entendu la caractéristique remarquable de leur parcours est celui du goût de l'effort qui portera les plus chanceux après la guerre à occuper logiquement des postes de hautes responsabilités, aussi bien dans la vie civile, qu'au sein des armées. Vingt d'entre eux ont notamment occupé des responsabilités ministérielles. On peut ainsi citer cinq anciens présidents du conseil ou premiers ministres : René Plevén, Maurice Bourgès-Maunoury, Georges Bidault, Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer et des hommes politiques comme Alexandre Parodi, Jean Sainteny, Michel Maurice-Bokanowski, André Boulloche, Maurice Schumann, Pierre-Henri Teitgen, Robert Galley, André Jarrot, Maurice Jourdan, Christian Pineau, Alain Savary ou Jacques Baumel.

Au total, l'ordre de la Libération a compté dans ses rangs 36 ministres, 71 députés, 13 sénateurs et 34 maires. En ce qui concerne l'armée, on compte plus de 80 officiers généraux ou amiraux et trois maréchaux (Philippe Leclerc de Hauteclocque, Jean-Marie de Lattre de Tassigny et Pierre-Marie Koenig). Des compagnons de la Libération ont servi le pays dans la diplomatie, tels Geoffroy de Courcel, Dominique Ponchardier, Gaston Palewski, ou Emmanuel d'Harcourt. Le clergé est aussi représenté par le cardinal Jules Saliège, ancien archevêque de Toulouse, le père Starcky, le pasteur Michel Stahl ou le père Savey. On compte au total 15 ecclésiastiques dans l'ordre de la Libération. L'ordre compte aussi des ingénieurs, comme Louis Armand, membre de l'Institut, de grands juristes comme René Cassin (Prix Nobel de la Paix en 1968) ou encore 36 médecins parmi lesquels de grands professeurs comme José Aboulker ou François Jacob (Prix Nobel de Physiologie en 1965). Egalement de grands industriels et d'importants chefs d'entreprises parmi lesquels on peut citer, Jacques Ballet, Pierre Louis-Dreyfus, Pierre de Bénouville, Jean Rosenthal, Roland de la Poype, François Sommer ou Jacques Maillet. Citons aussi des compagnons connus pour leurs activités littéraires : Roamin Gary, André Malraux, Gilbert Renault, plus connu sous le nom de Rémy, et Winston Churchill (Prix Nobel de Littérature en 1953). Enfin, quatre compagnons de la Libération reposent au Panthéon : Félix Eboué, Jean Moulin, René Cassin et André Malraux. Alors qu'en 1989, y était gravé également le nom du général de Lestrain.

Des collectivités récompensées

L'originalité de l'ordre de la Libération est de pouvoir mettre aussi à l'honneur des collectivités. En effet l'ordonnance n° 7 créant l'ordre de la Libération

précise que celui-ci est « destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire ». Ainsi, le général de Gaulle, au titre des collectivités civiles, attribuera la croix de la Libération à cinq communes françaises : NANTES, GRENOBLE, PARIS, VASSIEUX EN VERCORS et L'ÎLE DE SEIN.



Ainsi la croix de la Libération sera attribuée à 18 unités des Forces françaises libres :

Armée de terre

Bataillon de marche n° 2
13^e Demi-brigade de la Légion étrangère
Bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique
Régiment de marche du Tchad
2^e Régiment d'infanterie coloniale
1^{er} Régiment d'artillerie coloniale
1/3^e Régiment d'artillerie coloniale
1^{er} Régiment de marche de spahis marocains
501^e Régiment de chars de combat

Armée de l'air

L'Escadrille française de chasse n° 1
Régiment de chasse Normandie-Niemen
2^e Régiment de chasseurs parachutistes de l'armée de l'air
Groupe de bombardement Lorraine
Groupe de chasse Île-de-France
Groupe de chasse Alsace

Marine

Sous-marin Rubis
Corvette Aconit
1^{er} Régiment de fusiliers marins

Les officiers du service de santé compagnons de la libération

Des officiers du Service de santé des armées au service des hommes et de la nation

Lors de cette deuxième guerre mondiale, bon nombre d'officiers de tous les horizons ont contribué par leur engagement à délivrer le territoire national et son empire de l'occupant. 1038 compagnons de la Libération se sont vus remettre cette haute distinction afin de les féliciter d'un certain courage, pour avoir répondu à l'aide de la France, en mettant en œuvre des compétences dans leur domaine tout en étant capables de les sublimer au-delà de leur formation initiale.

Certains n'auront pas hésité à prendre des responsabilités de commandement au combat ou se redresser immédiatement après des blessures. Parmi ces hommes et femmes 32 sont des officiers issus des rangs du Service de santé avec des parcours particulièrement remarquables et hors du commun.

Officiers du Service de santé compagnons de la Libération
issus des écoles de formation du Service de santé des armées.

MÉDECINS



Raoul BÉON
(1911-1943)



André BRUNEL
(1912-1981)



Guy CHAULIAC
(1912-2005)



Guy CHARMOT
(1914)



Guy CHAVENON
(1911-1973)



Jean-Marie COUPIGNY
(1912-1981)



Adolphe DIAGNE
(1907-1995)



Xavier GILLOT
(1909-1996)



Paul GUENON
(1911-1946)



Paul GUILLON
(1913-1965)



Yves HERVÉ
(1909-1944)



Jean LAQUINTINIE
(1909-1941)



Charles MAURIC
(1909-1990)



Henri MONFORT
(1909-1984)



Marcel ORSINI
(1911-1999)



Alfred REILINGER
(1900-1968)



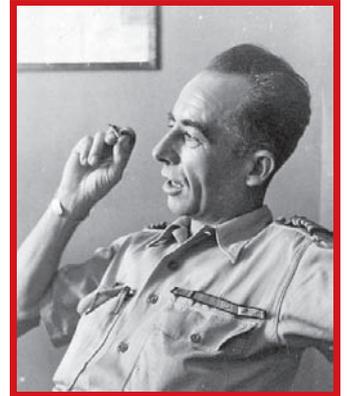
Adolphe SICE
(1885-1957)



Pol THIBAUX
(1914-1963)



Jean-Frédéric VERNIER
(1905-1980)



Jean VIALARD GOUDOU
(1902-1970)



Charles VIGNES
(1905-1951)

Officiers du Service de santé compagnons de la Libération
formés hors des écoles de formation du Service de santé des armées.



Henri FRUCHAUD
(1894-1960)



André GENET
(1914-1945)



François JACOB
(1920)



Alexandre KREMENTCHOUSKY
(1905-1979)



André LICHTWITZ
(1899-1962)



Jacques MENESTREY
(1914-1997)

PHARMACIEN

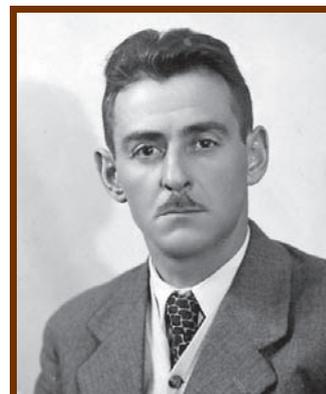


Maurice PROCHASSON
(1901-1964)

DENTISTES



Philippe SASSOON
(1913-1983)



René AMIOT
(1914-1985)

OCTASSA

Brancardier et ambulancier étrangers (Nationalité américaine)



John HASEY
(1916-2005)



James Avery WORDEN
(1912-2004)

Il se devait aussi de les mettre à l'honneur par cette distinction, même si d'autres sont probablement restés dans l'anonymat ou ont travaillé dans l'ombre. Certains sont encore en vie à ce jour et continuent de briller à l'instar de François Jacob, médecin, prix Nobel de médecine en 1965 et actuel chancelier de l'ordre de la Libération. Parmi ces 32 noms figurent :

26 médecins

BÉON Raoul (1911-1943)
BRUNEL André (1912-1981)
CHAULIAC Guy (1912-2005)
CHARMOT Guy (1914)
CHAVENON Guy (1911-1973)
COUPIGNY Jean-Marie (1912-1981)
DIAGNE Adolphe (1907-1995)
FRUCHAUD Henri (1894-1960)
GENET André (1914-1945)
GILLOT Xavier (1909-1996)
GUENON Paul (1911-1946)
GUILLON Paul (1913-1965)
HERVÉ Yves (1909-1944)
JACOB François (1920)
KREMENTCHOUSKY Alexandre (1905-1979)
LICHTWITZ André (1899-1962)
LAQUINTINIE Jean (1909-1941)
MAURIC Charles (1909-1990)

MONFORT Henri (1909-1984)
ORSINI Marcel (1911-1999)
REILINGER Alfred (1900-1968)
SICE Adolphe (1885-1957)
THIBAUX Pol (1914-1963)
VERNIER Jean-Frédéric (1905-1980)
VIALARD GOUDOU Jean (1902-1970)
VIGNES Charles (1905-1951)

1 pharmacien

MENESTREY Jacques (1914-1997)

2 dentistes

PROCHASSON Maurice (1901-1964)
SASSOON Philippe (1913-1983)

1 officier corps administratif

AMIOT René (1914-1985)

1 ambulancier (nationalité américaine)

HASEY John (1916-2005)

1 brancardier (nationalité américaine)

WORDEN James Avery (1912-2004)

Un certain nombre de ces officiers sont morts au combat et mériteraient tous de raconter leurs parcours

qui brillent par leur exemplarité. Ils auront tous sans exception suivi et accompagné les troupes des Forces françaises libres (FFL) entre 1940 et 1945. Ils auront participé ainsi à des campagnes multiples et célèbres. Raoul Béon tombera le 11 mai 1945 pendant la campagne de Tunisie à Takrouna. Nommé médecin chef de l'hôpital d'Abomey au Dahomey en avril 1938, il refusera l'armistice et passera au Nigéria puis se rendra au Tchad pour rejoindre les Forces Libres à Fort Lamy. Il sera affecté au bataillon de Marche n° 3 et prendra part à la campagne d'Erythrée avant de combattre durant les campagnes de Syrie, de la Palestine et de Lybie. Il réalisera un travail remarquable dans la prise en charge des blessés de Bir-Hakeim. Il poursuivra encore ses activités en poste de secours au plus près des combattants dans la campagne de Tunisie qui lui sera fatale. Pol Thibaux avait quant à lui débuté un parcours encore plus précoce avec une scolarité au Prytanée Militaire de la Flèche avant de s'engager à l'École de santé de Lyon en 1933. Affecté comme médecin lieutenant au régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad en 1940, il rejoindra les FFL participant ainsi à la prise du Gabon. Il participera aussi à la campagne d'Erythrée en 1941 où il sera cité à l'ordre de la brigade française d'Orient en opérant sous le feu alors chargé de la direction d'un service chirurgical avancé. Une deuxième citation à l'ordre de l'armée le distinguera pendant la campagne de Lybie et une troisième pendant les combats en Tunisie pour sauver de nombreux blessés dans des conditions périlleuses et pénibles. Le parcours d'André Lichtwitz est encore plus caractéristique de ce goût de l'effort. Œuvrant dans un premier temps comme réserviste en 1939 il demandera à servir au front comme médecin chef du 85° RI s'illustrant pendant les attaques allemandes dans l'Aisne. Il prendra alors spontanément le commandement d'une compagnie dont les cadres sont hors de combat, lui faisant tenir pendant 8 heures sur le front avant de recevoir l'ordre de se replier. Démobilisé ensuite au moment de l'armistice il constituera un des tous premiers mouvements de résistance. Il rejoindra ensuite les FFL et le hasard le mènera au chevet du général de Gaulle pour une crise de paludisme. Il combattra en Lybie en prenant le commandement de groupes d'assaut et sera nommé ensuite médecin chef à la 13° demi brigade de Légion étrangère en 1942. Combattant en Tunisie, puis en Italie il sera une première fois blessé en 1944 par des éclats d'obus, poursuivra ses exploits avant d'être 3 fois successivement touché. Il participera au débarquement en Provence et toujours comme médecin lieutenant se fera remarquer pendant la campagne d'Alsace dans des groupes d'assaut. À la fin de la guerre il sera envoyé par le gouvernement provisoire aux États Unis pour une mission d'information médicale. À son retour il fondera le centre du métabolisme phosphocalcique à l'hôpital Lariboisière et restera le médecin personnel du général de Gaulle.

Des officiers du Service de santé compagnons et parrains de promotions

Si l'on s'intéresse aux parcours de formation de ces 32 compagnons, il ne paraît pas surprenant de découvrir que 21 d'entre eux ont été formés dans les écoles de formation des praticiens du Service de santé des armées. Cette majorité des effectifs est le témoin de la rigueur et des valeurs qui sont véhiculées dans ces écoles depuis leurs créations. Même si les anciennes écoles de Brest, Rochefort, Toulon, Strasbourg, Bordeaux et Lyon ont disparues, l'École de santé des armées actuelle à Bron continue de faire valoir leurs patrimoines historiques. L'enseignement, l'instruction militaire et l'accompagnement universitaire délivrés continuent de mettre en avant des valeurs qui font aujourd'hui la force des personnels. Actuellement projetés sur les théâtres plus modernes d'opérations extérieures tels que l'Afghanistan ou le Liban, ces hommes et femmes ainsi formés prouvent au quotidien avec leurs infirmiers leurs compétences de sauvetage et de secours aux combattants parfois dans des conditions difficiles mais malheureusement aussi au péril de leur vie. Animés probablement des mêmes valeurs que ces compagnons il est fort à espérer que l'histoire se souvienne aussi de leurs noms au même titre que leurs anciens. Volontairement la liste qui suit a réparti ces 21 compagnons sous l'appellation des deux anciennes écoles :

École principale du Service de santé de la marine

BÉON Raoul: promotion 1932
 CHAULIAC Guy: promotion 1932
 CHAVENON Guy: promotion 1932
 COUPIGNY Jean-Marie: promotion 1935
 DIAGNE Adolphe: promotion 1927
 GILLOT Xavier: promotion 1930
 GUILLON Paul: promotion 1932
 HERVÉ Yves: promotion 1930
 MAURIC Charles: promotion 1930
 ORSINI Marcel: promotion 1930
 SICE Adolphe: promotion 1907
 VERNIER Jean-Frédéric: promotion 1924
 VIALARD GOUDOU Jean: promotion 1922
 VIGNES Charles: promotion 1927

École de Santé militaire

BRUNEL André: promotion 1930
 CHARMOT Guy: promotion 1934
 GUENON Paul: promotion 1932
 LAQUINTINIE Jean: promotion 1929
 MONFORT Henri: promotion 1933
 REILINGER Alfred: promotion 1919
 THIBAUX Pol: promotion 1933

À l'heure où des modifications structurelles affectent le Service de santé des armées qui ne peuvent qu'ébranler les convictions de ses personnels et surtout celles des plus jeunes, il paraît indispensable de rappeler à leurs mémoires qu'il a toujours existé d'une part des moments plus difficiles, et que d'autre

part les valeurs humaines ont toujours réussi à surmonter les difficultés. Dans ce cadre les parrains de promotion des médecins, pharmaciens et officiers du corps technique et administratif sont bien un moyen de fédérer les groupes autour de ces valeurs et idéaux. Les promotions ainsi exaltées sont fières de pouvoir s'honorer d'un parrain de promotion compagnon de la Libération. 6 de ces officiers du Service de santé des armées compagnons de la Libération ont ainsi offert leur nom à des promotions d'élèves de l'École de santé des armées. Ils sont classés par ordre chronologique avec les appellations des écoles de l'époque :

HERVÉ Yves: Parrain de la promotion 1947 (École principale du Service de santé de la marine)

BÉON Raoul: Parrain de la promotion 1949 (École principale du Service de santé de la marine)

SICE Adolphe: Parrain de la promotion 1959 (École principale du Service de santé de la marine)

LAQUINTINIE Jean: Parrain de la promotion 1989 (École du Service de santé des armées de Lyon)

VIALARD GOUDOU Jean: Parrain de la promotion 2005 (École du Service de santé des armées de Bordeaux)

GUENON Paul: Parrain de la promotion 2008 (École du Service de santé des armées de Lyon)

Enfin en 2009, l'École du Service de santé des armées de Bordeaux a baptisé son avant-dernière promotion (2007) sous le patronyme « Médecins compagnons de la Libération ».

Dans un monde bousculé, où la crise chahute toutes les institutions, où les valeurs de référence semblent explosées, il apparaît comme primordial de se rappeler l'histoire qui ne cesse de se répéter. Dans cette histoire des valeurs sont perceptibles et identifiables, ce sont celles d'un certain idéal et du goût de l'effort qui semblent animer le comportement de certains personnages devenus malgré eux historiquement connus ou considérés comme héroïques. Le Service de santé n'y a logiquement pas échappé. Ses officiers n'exercent sûrement pas par hasard dans ses rangs et répondent à des exigences de compétences parfois difficiles à mettre en œuvre. Animés d'une telle foi, et doté d'un goût de l'effort, ils se révéleront probablement comme leurs anciens dans des valeurs et des domaines nouveaux. Les compagnons de la Libération avec leurs parcours hors du commun sont là pour nous le rappeler. Il paraît donc d'une part indispensable de poursuivre cette démarche de mémoire au travers des parrains de promotions pour sublimer cet idéal et façonner les vocations des plus jeunes. Mais d'autre part les parcours de ces compagnons nous rappellent aussi la nécessité absolue d'associer à la formation médicale universitaire, une formation médicale adaptée aux armées ainsi qu'une instruction militaire de qualité afin de construire les compétences polyvalentes qu'exige l'exercice rigoureux des métiers du Service de santé. Mais au-delà, de ces parcours d'officiers il ne faudra jamais oublier que ce qui fait la force de ce service au service des hommes et des armées, c'est le travail en équipe qui constitue la clé de voûte de sa réussite. Et dans ce domaine la réussite de tels parcours ne pourra se réaliser sans l'efficacité remarquable des sous officiers du Service de santé sans qui la mission ne pourrait être menée à bien. Et dans ce cadre le binôme sanitaire du médecin et de l'infirmier restera indissociable pour continuer à soutenir les forces armées.



Médecin en chef Gilles Wendling,
Chef du département de la formation initiale spécialisée
École du Val-de-Grâce

Médecin en chef Pierre Éric Schwartzbrod
CMA Besançon

Chirurgien-dentiste Thibaut Bila
CMA Besançon



Jeanne d'Arc est une héroïne française censée être née dans le village lorrain de Domrémy le 6 janvier 1412, il y a donc 600 ans et morte brûlée, vive et encapuchonnée, sur le bûcher de Rouen le 30 mai 1431.

Elle voit donc le jour dans un pays dévasté par la guerre avec le roi d'Angleterre qui revendique la couronne de France. La vie de Jeanne a inspiré de nombreux auteurs littéraires romanesques, « avec heurs et malheurs », notamment Schiller (*La Pucelle d'Orléans*, 1801) et Sieburg (1929) en Allemagne et pour la France Christine de Pisan, Martin le Franc, François Brouard (1955), Valerand de Varannes (1516), Chapelain (1656), Voltaire (1738), Pierre Caze (1805), Alexandre Dumas (1842), Anatole France (1908), Mérimée, Claudel, Péguy (1910), Thierry Maulnier (1949), Jean Anouilh (1953), Hubert Monteilhet (1988), ... et a suscité surtout, en ce qui nous concerne ici, de nombreuses œuvres musicales.

À l'âge de treize ans, Jeanne entend une voix l'appeler doucement: « *Fille de Dieu!* ». Le 12 octobre 1428, les voix du Seigneur transmises par saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite, lui disent qu'il est temps de se mettre en marche pour sa mission nationale et religieuse!

Le 22 février 1429, Jeanne quitte Vaucouleurs pour Chinon, accompagnée de Jean de Metz et Bertrand de Poulengy et de leurs serviteurs, et de l'archer Richard. Elle quitte le capitaine Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, qui l'accompagne jusqu'à la porte de France, peut-être aux sons d'une *Marche* qui est un air ancien de la Guerre de Cent Ans. C'est en fait une marche écossaise anonyme du XIV^e siècle, *La Marche des soldats de Robert Bruce*, qui aurait été jouée lors de l'entrée de Jeanne d'Arc à Orléans.

Alors l'épopée se met en marche. Le siège d'Orléans est levé le 8 mai 1429, la victoire est obtenue contre les Anglais le 18 juin à Patay et Charles VII est sacré à Reims le 7 juillet.

Ensuite Charles VII abandonne plus ou moins Jeanne qui tente en vain de reprendre Paris où elle est blessée et elle est faite prisonnière à Compiègne le 24 mai 1430. Elle sera alors vendue aux Anglais.

Puis c'est le procès et le bûcher de Rouen le 30 mai 1431, sur la triste et désormais célèbre place du Marché. Mais comme l'a écrit Max Gallo dans son ouvrage *l'Âme de la France* en 2007, « La Pucelle continue de chevaucher tout au long de l'histoire nationale », revendiquée par tout ce qui bouge en matière politique...



Les plus grands compositeurs français de l'époque sont Gilles Binchois (1400 – 1460) et Guillaume Dufay (1400 – 1474). Ils ont tous deux, en matière musicale, fait la synthèse de la subtilité, la délicatesse, la multiplicité et l'élégance sensuelle pendant que le compositeur anglais John Dunstable (1390 – 1452) leur opposait une certaine contenance. Le tout devait aboutir à la fin du XV^e siècle à une grande diversité musicale.

Il existe des œuvres françaises datant du périple et de la cavalcade de Jeanne entre 1429 et 1431. Parmi elles il faut citer:

- « *Bien puist* » (*Je le peux bien*), pièce instrumentale de Binchois pour cornemuse, trompette, bombarde et tambour. C'est un rondeau sans texte retrouvé à Strasbourg au cours de la première moitié du XV^e siècle.
- « *Par droit je puis bien complaindre et gémir* », rondeau de Dufay pour quatre voix, harpe et luth, composé vers 1430, et
- « *Veni Sanctae spiritus* », trio mystique de Guillaume Dufay (vers 1400 – 1474) qui évoque les voix entendues par Jeanne. C'est un véritable instant de grâce.

Laissons donc Jeanne suivre son destin et voyons quels sont les musiciens qui ont pu être inspirés par la suite par cette « La Pucelle », « [...] une jeune fille, venue de Lorraine, demande audience. Elle était massive, un peu brune de teint, vêtue en homme, de



Jeanne d'Arc victorieuse des Anglais rentre à Orléans.
Tableau de Jean-Jacques Scherrer - Musée des beaux-arts d'Orléans,
cliché François Lauginie

force peu commune, mais de maintien modeste et de voix féminine. Elle se nommait Jeanne d'Arc » (duc de Castries).

François Couperin « l'Aîné » (1668 – 1733), organiste de la chapelle de Louis XIV, a composé entre 1692 et 1695, *Sept Sonates en trio*, sur le style italien de Scarlatti. La première s'appelait *La Pucelle* et date de 1692. Ces sonates ne furent publiées qu'en 1726 sous le titre *Les Nations* dont la première est devenue *La Française*. S'agit-il bien de la Pucelle d'Orléans ou du fait qu'il s'agissait en 1692 d'une première œuvre de ce type de sonate en France? Quoi qu'il en soit, la musique est belle!

Il y eut depuis de nombreux opéras sur le thème de *La Pucelle d'Orléans* dont ceux d'Andréozzi (1789), de Kreutzer (1790), de Michèle Carafa (1821), de Vaccai (1827), de Pacini (1830), de Balfe (1837), de Vesque von Püttlingen, conseiller à la cour d'Autriche (1840) et de Verdi (1845), sans oublier l'ouverture de *La Pucelle d'Orléans op. 91* d'Ignaz Moscheles (1834). Mais qui connaît encore ces œuvres?

En 1845 Franz Liszt (1811 – 1866) a composé une romance *Jeanne d'Arc au bûcher*, qui sera remaniée en 1886. Cette romance *Jeanne d'Arc au bûcher S 293* est une pièce magistrale qui repousse largement les limites du lied. Elle nous rend témoins des conflits intérieurs et des doutes de Jeanne, avant qu'elle ne marche au martyre. Comme l'a dit un critique, « c'est épouvantablement beau! ».

*Mon dieu! J'étais une bergère quand
vous m'avez prise au hameau,
Pour chasser la race étrangère comme
je chassais mon troupeau.
Dans la nuit de mon innocence votre
Esprit m'est venu chercher,
Je vais monter sur le bûcher et
pourtant j'ai sauvé la France.*

Giuseppe Verdi (1813 – 1901) a composé en 1845 *Giovanna d'Arco* d'après l'œuvre de Schiller, bien étrangère à celle des romantiques. L'œuvre fut créée le 15 février à Milan sans succès, l'échec étant attribué à son ennuyeux livret. Le hasard du nom de Jeanne est sa seule raison d'être car son père, dépassé par les événements, livre aux Anglais sa fille Giovanna qu'il croit être une sorcière. Mais il comprend son erreur, la libère et lui permet d'aller se faire tuer au combat. Ne se croyant, en fait, animé que par de bons sentiments, il est devenu deux fois le meurtrier de sa fille, à la fois saisi par la sottise et la volonté de nuire!

Puis suivent des œuvres lyriques de Langert (1862), Duprez (1865), Mermet (1876), Bruneau (1878) et l'oratorio de Charles Gounod en 1873. Plus tard il y aura encore Chausson (1889), Reznicèk (1886), Widor (1890), Wambach (1900), Morera (1907), Roze (1911), Marsh (1923), Anderson (1934) et certainement d'autres... Mais qui s'en souvient! Arrêtons-nous plutôt sur ceux qui en valent la peine!

En 1873, Charles Gounod (1818 – 1893) compose une musique de scène pour chœur, soli et orchestre, pour une pièce en cinq actes de Jules Barbier, intitulée *Jeanne d'Arc*. C'est une sorte d'oratorio, bien moins connu que d'autres, tels que *Gallia* (1871) ou *Mors et Vita*, trilogie sacrée. Il a également composé en 1887 une messe *À la Mémoire de Jeanne d'Arc* précédée d'un prélude avec fanfare. Elle fut donnée le 24 juillet de la même année à la cathédrale de Reims sous la direction du compositeur. Il écrivit encore en 1893, *une Vision de Jeanne d'Arc* violon, piano ou orgue.

En 1879, Piotr Ilyitch Tchaïkovski (1840 – 1893) compose un opéra en 4 actes, son sixième, après l'échec de son mariage. Il est composé d'après une traduction russe de l'œuvre de Shiller. C'est *La Pucelle d'Orléans*, qui enchantera le public de Saint-Pétersbourg le 25 février 1881. Le père de Jeanne d'Arc veut la marier au vieux Bertrand mais celle-ci apprend que son heure est venue d'aller sauver la France. À Chinon, Charles VII, sa favorite Agnès Sorel et Dunois se divertissent lorsqu'on amène Jeanne, victorieuse à Orléans et envoyée de Dieu. Celle-ci a épargné Lionel, un chevalier bourguignon et ils s'éprennent l'un de l'autre. Le père de Jeanne l'accuse de sorcellerie lors du sacre de Reims. Enfuie et seule dans la forêt, elle médite sur son amour infortuné. Lionel la rejoint mais les Anglais surviennent, tuent Lionel et capturent Jeanne qui périra sur le bûcher, à Rouen.

En 1927, Maurice Ravel (1875 – 1937) compose une *Fanfare pour la musique de ballet* en un acte *L'Éventail de Jeanne*. L'expression est ironique et certains y ont vu comme une allusion blasphématoire à l'étendard de Jeanne d'Arc.

En 1938 Arthur Honegger compose un oratorio dramatique *Jeanne d'Arc au bûcher*, (sur un livret de Paul Claudel (1868 – 1955)) et à la demande de la danseuse et comédienne d'origine juive ukrainienne Ida Rubinstein. L'œuvre fut créée à Bâle le 12 mai 1938 et ce fut un triomphe. La vie de Jeanne, qu'elle revit au moment du supplice, est une sorte de lecture seulement évoquée, jusqu'à l'instant primordial dans lequel le présent terrestre rejoint l'éternité, dans le feu dévorant du bûcher. « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime » chante le chœur final. C'est une cathédrale de vie, à la fois grandiose et truculente, mystique et populaire, les scènes burlesques se mêlant aux scènes tragiques. On y voit apparaître Jeanne qui parle plus qu'elle ne chante, frère Dominique, la Vierge, l'évêque Cauchon, sainte Marguerite et sainte Catherine, la Mère aux Tonneaux, entre autres... La musique est très variée et les effets en sont relativement simples.

L'oratorio *Jeanne au bûcher* comporte onze parties dont voici les titres :

- Les voix du ciel
- Le livre frère Dominique donne à Jeanne le livre qui l'accuse d'hérésie et sorcellerie
- Les voix de la terre. Ce sont les voix accusatrices
- Jeanne livrée aux bêtes. Des bêtes et non des hommes jugent Jeanne. Le tribunal est présidé par Porcus, un cochon ! Des rythmes voisins de la musique de jazz, se font entendre. Combien sont terribles les hurlements des chiens !
- Jeanne au poteau
- Les rois, ou l'invention du jeu de cartes. D'insolites saxophones figurent les cartes des rois et des reines qui jouent au jeu cupide et cynique de la politique
- Catherine et Marguerite. Jeanne se souvient des voix entendues dans sa jeunesse
- Le roi qui vat'à Reims. Ce tableau a la gaieté d'une fête populaire et la procession à Reims s'accompagne de chants grégoriens
- L'épée de Jeanne. Jeanne se remémore sa jeunesse à Domrémy, quand saint Michel lui a donné son épée qui s'appelle l'Amour, et sa bannière.
- Trimazo (chanson folklorique). C'est une chanson de sa jeunesse
- Jeanne d'Arc en flammes. Pendant que le bûcher s'enflamme, la Vierge apparaît pour la consoler et le peuple comprend enfin qu'elle a sauvé la France !

En 1956, Henri Tomasi (1901 – 1978) composa un oratorio *Le Triomphe de Jeanne* commandé pour les 500 ans du procès en réhabilitation de Jeanne, sur un livret de Philippe Soupault. Il fut créé à Rouen en plein air le 23 juin 1956. Il y aura également plus tard une suite pour orgue du Belge Édouard Séry (1979), et

quelques fantaisies modernes, du genre rock, anglo-saxonnes ou japonaises, entre 1981 et 2009 !

Je souhaite surtout terminer sur deux partitions chantées avec accompagnement musical. La première est une chanson de jeunesse de Georges Brassens de 1953, qui ne cessera sa vie durant de s'interroger sur la nature de l'amour et ses multiples facettes ! C'est *la Ballade des dames du temps jadis*, d'après un texte de François Villon dans laquelle Jeanne est noblement citée.

La seconde est une œuvre du compositeur de l'opérette *Les Saltimbanques*, Louis Ganne (1862 – 1923) qui compose en 1892 sa célèbre *Marche Lorraine* sur l'air du refrain d'une très populaire chanson de marche inspirée en 1575 par le mariage de Louise de Vaudémont avec le futur Henri III qui passait par la Lorraine pour se rendre en Pologne dont il était devenu roi. Mais cette chanson ne fut redécouverte que sous Napoléon III.

La chanson populaire devenue chanson de marche puis chanson enfantine *En passant par la Lorraine*, devint donc **La Marche Lorraine** de Louis Ganne qui sera interprétée pour la première fois lors de la revue militaire du 14 juillet 1914 !

En 2012, Jordi Savall qui s'était chargé en 1993 de la musique du film de Jacques Rivette avec Sandrine Bonnaire, *Batailles et Prisons*, donne une version complète dans laquelle il y a de très bons hommages intemporels à la Pucelle.

Les voix de Jeanne ne sont donc pas seulement celles qu'elle a entendues de 1425 à 1431, mais également toutes celles qu'elle a, malgré elle, inspirées à de nombreux compositeurs.

MGI (2^{es}) H. BOURGEOIS





Baptême de la promotion 2011 « Médecin inspecteur général Edmond DELORME » (1847-1929)



**Allocution prononcée le 6 octobre 2012
par le MGI J.-L. PERRET, commandant l'École
de santé des armées de Bron à l'occasion
du baptême de la promotion 2011**

En prenant comme parrain le médecin inspecteur général Edmond Delorme, votre promotion se réfère à un grand nom de la chirurgie et à une célébrité du service.

Edmond Delorme est né à Lunéville le 2 août 1847. Entré à l'École du service de santé militaire de Strasbourg en 1866, il s'oriente vers la chirurgie et rencontre ses premiers blessés au feu provenant de Sedan, en 1870.

Sa carrière restera placée sous le signe de l'adaptation de la chirurgie aux pratiques de guerre, les deux connaissant des mutations considérables à son époque. En effet, le geste chirurgical a été révolutionné par l'anesthésie puis par les théories pastoriennes dont découlent l'antisepsie et l'asepsie.

Convaincu de leur justesse, il crée au Val-de-Grâce en 1887 les premières salles opératoires dédiées.

Il peut ainsi exprimer tout son talent, notamment en chirurgie thoracique où il inaugure une technique de décortication pulmonaire qui porte son nom.

Cependant, il ne se départit pas d'un vif intérêt pour la blessure de guerre.

Agréé en 1877, il étudiera pendant 14 ans sur des cadavres les effets des projectiles vulnérants. Il

en tire un traité illustré de chirurgie de guerre qui s'instaure durablement en référence. La perspective de plus en plus probable d'un nouvel affrontement avec l'Allemagne appelle à une réorganisation prévisionnelle du service qui se traduira par le règlement de 1910.

Edmond Delorme, devenu en 1902 directeur de l'École d'application du Val-de-Grâce, membre du comité technique de santé en 1903, organisateur en 1907 du service de santé du corps de débarquement à Casablanca, en sera un inspirateur essentiel.

La question qui se pose alors consiste à savoir comment conjuguer le champ opératoire au champ de bataille, comment installer une enclave régie par les nouvelles lois chirurgicales dans le désordre des combats.

Pour Delorme, il faut mettre de la distance entre les deux. Il préconise donc l'évacuation des blessés vers les hôpitaux de l'arrière.

Placé en 2^e section le 2 août 1912, à 65 ans, il n'en continue pas moins ses travaux didactiques et la défense de ses théories par ses publications, de multiples conférences et ses interventions à l'Académie de médecine où il a été élu en 1897.

Cependant, les premiers mois de la guerre de 14-18, démentiront tragiquement l'option évacuatrice directe, avec la prédominance étiologique des blessures par éclats d'obus et les lenteurs ferroviaires.

Rappelé au service actif dès le 7 août 1914, le médecin inspecteur général Delorme prend rapidement la mesure de la situation et s'emploiera avec énergie à reconsidérer les modalités de prise en charge initiale pour les adapter aux nouvelles circonstances.

Pour soutenir cette actualisation, il réalisera de très nombreuses missions d'inspection tout au long du conflit.

Au cours de celui-ci, en 1919, il publiera une vaste synthèse de tout ce cheminement sous le titre des *Enseignements chirurgicaux de la grande guerre* et il accédera à la présidence de l'Académie de médecine.

Il s'est éteint à Paris le 15 janvier 1929. Élèves de la promotion 2011, nul doute que le parcours du médecin inspecteur général Edmond Delorme saura inspirer et entretenir en vous la détermination et l'inventivité nécessaires pour soigner les patients et les blessés dont vous aurez la charge et que, par ailleurs, son exemple vous sera un précieux viatique dans un contexte où, justement, le service doit et devra faire preuve de sa réactivité et de sa capacité d'adaptation.

MGI J.-L. PERRET
Commandant l'ESA Bron



Pourquoi « Edmond DELORME » ?

– Un peu d'histoire... –

La promotion 2011 de l'École de santé des armées, portera le nom de « médecin inspecteur général Edmond Delorme ».

Après s'être libéré de la tutelle de l'Intendance militaire par une longue lutte ayant abouti aux réformes de 1882 et 1889, le service de santé va connaître à l'occasion de la 1^{re} guerre mondiale un repositionnement par rapport aux autorités civiles étatiques et universitaires, avec des conséquences perceptibles jusqu'à nos jours.

L'inadéquation de la prise en charge des blessés dans les premiers mois des combats est tragiquement ressentie par les familles, violemment dénoncée par les journalistes et finalement passée au crible d'une commission médicale parlementaire. Il en résultera la création d'un sous-secrétariat d'État au service de santé confié à Justin Godart, avocat lyonnais, vice-président de l'Assemblée nationale. Celui-ci saura fédérer les compétences médicales militaires et civiles tout en mobilisant les ressources techniques et budgétaires nécessaires pour une réponse adaptée à la réalité sanitaire inédite du conflit.

Edmond Delorme demeura au premier plan durant toute cette période charnière à laquelle il coïncide parfaitement en opérant lui-même un renversement doctrinal. Dans ses *Conseils aux chirurgiens*, exprimés dès avril 1914, rappelés au tout début de la guerre, largement diffusés et vite complétés par un *Précis de chirurgie de guerre* rédigé en deux mois, il privilégiait en effet l'évacuation des blessés vers l'arrière pour les traiter dans les meilleures conditions. Cependant, ces principes s'avèrent inadaptés aux blessures par explosion et éclats d'obus devenus majoritaires, leur application contribuant à la surmortalité initiale. Il s'en rendit compte rapidement et soutint alors une

inversion méthodologique donnant à certains gestes d'une prise en charge précoce et systématique sur le terrain la plus grande importance. Les *Enseignements chirurgicaux de la Grande Guerre*, qu'il publie en 1919, retraceront sur un mode encyclopédique qu'il affectionne cette évolution radicale.

Aussi ce personnage considérable, à l'aura scientifique affirmée par ses nombreux travaux, à l'autorité revendiquée et assise sur une carrière l'ayant conduit aux plus hautes positions hiérarchiques n'hésite pas à remettre en question la consigne fermement énoncée le 10 août 1914 à l'Institut, et qui fut écoutée dans un « patriotique silence »...

C'est bien ici le symbole central qu'il faut voir dans ce parrainage. La médecine militaire est une affaire d'adaptation permanente aux circonstances. Celles du combat d'abord, qui selon le lieu et les armements utilisés donnent à chaque conflit des caractéristiques vulnérantes propres qu'il faut savoir conjuguer avec les progrès disponibles pour assurer aux blessés les meilleures chances de survie et de récupération fonctionnelle.

Mais par ailleurs, le positionnement en temps de paix d'un service de santé militaire dans la société est aussi un enjeu adaptatif, comme on le voit maintenant avec les exigences financières et normatives auxquelles notre service est confronté pour son fonctionnement et aussi avec les contraintes que les impératifs universitaires font peser sur les parcours de formation.

Si nul ne peut présager à quoi seront confrontés plus tard les élèves de cette promotion, ils auront pour viatique, avec ce parrainage, la référence au sens de la réactivité associé à l'attachement au service que le médecin inspecteur général Edmond Delorme a su parfaitement incarner.

MGI J-L. PERRET
Commandant l'ESA



Baptême de la promotion 2011



Héraldique de l'insigne « Médecin inspecteur général Edmond DELORME »

Homologué sous le n° G.5360

Bouclier de gueules (amarante) à la pointe bordée d'argent chargée de la devise « Aimez vos malades, Aimez votre pays ».

Chargé en cœur d'une épée d'argent gardée d'or à une bisse d'or enroulée sur la lame et à la garde chargée d'une plaque de grand officier de la Légion d'honneur. Naissants de la lame à dextre une aigle impériale stylisée d'or et à senestre une lame de scalpel d'argent. Le tout accompagné en chef dextre d'une demi étoile chérifienne; en chef senestre du ruban de la médaille commémorative de guerre « 1870-1871 »; à senestre du nom en lettres capitales d'or posées en pal « DELORME », en pointe des palmes académiques de pourpre et de trois étoiles d'or.

(Service historique de la Défense)



L'insigne de haut en bas

- Le **fond** est basé sur le blason de Strasbourg où se situait l'École impériale du service de santé qu'a intégrée l'élève Delorme en 1866. On y retrouve en couleur principale le rouge amarante (couleur symbolique des médecins militaires).
- Au centre, l'**épée** d'officier autour de laquelle s'enroule le **serpent du caducée d'Esculape** (symbole des professions médicales en Europe). Encastrée sur le pommeau, la médaille de **Grand officier de la Légion d'honneur**, récompense reçue en 1909. Et sous l'épée, les **trois étoiles de médecin inspecteur général** entourées par les **palmes académiques** illustrant sa carrière académique (Conseils aux chirurgiens – ouvrage rédigé en 1914).
- Sur la gauche, l'**aigle impériale** représente l'engagement d'Edmond Delorme au sein de l'armée impériale, son regard se portant vers l'**étoile du Maroc**, symbolisant sa mission au Maroc en 1908.
- Sur la droite, couleur argent, un **scalpel** stylisé rappelant le titre de professeur agrégé à la chaire de médecine opératoire en 1877 au Val-de-Grâce.
- Au bas de l'insigne la citation : « **Aimer vos malades, Aimez votre pays** ».

Le Chant de la promo « Edmond DELORME »

Dès votre plus jeune âge, certain de vos choix,
Vous rejoignez Santé militaire
Sous les drapeaux vous partez à la frontière,
Soignant les blessés, menant votre combat.
La guerre, à jamais, forge votre idéal,
Votre engagement auprès des soldats.
De Strasbourg à l'Empire colonial
Partout votre action sert la victoire.

*Santards à genoux devant ce nom glorieux
Delorme nos cœurs entonnent ce refrain majestueux
Ô Général que nous guide à jamais votre lumière
« Aimez votre pays, le corps de Santé militaire »*

Étudiant quand se déclare la guerre
Vous soignez vos patients par chirurgie.
Les grands blessés amenés à l'arrière
Sont traités à la lueur des bougies.
Une fois que votre thèse fut achevée
Vous continuez à secourir des vies,
Défendant les valeurs de notre armée
Par vos idées, vous instaurez l'asepsie.

Chirurgien novateur et décidé,
Vous donnez votre nom à une intervention.
Votre renommée vous permet d'enseigner,
A des médecins de tous horizons.
Prônant toujours l'expérimentation,
Au Val vous réformez l'apprentissage
En deuxième section vous repartez en mission
Votre sagesse limitant les ravages.

À Paris vous poursuivez votre action,
Instruire les autres était votre devise
Grand Officier, vous enseignez avec passion,
Et c'est sous votre nom qu'on nous baptise.
Par vos écrits vous transmettez vos valeurs
Qu'avec fierté nous gardons en héritage.
Que votre souvenir à jamais demeure,
A vous Delorme, nous rendons hommage





CLASSEMENT TERMINAL

Promotion 2009-2012 internes des hôpitaux des armées

1 ^{re}	CAMBON Audrey	43 ^e	RESLINGER Vincent	85 ^e	LE MENER Sandra
2 ^e	BAUER Clotilde	44 ^e	DI FILIPO Julia	86 ^e	BAYNAT Cécile
3 ^e	PERISSE Anne	45 ^e	MILLET Marianne	87 ^e	ZIDOUR David
4 ^e	BYLICKI Olivier	46 ^e	CEREZ Caroline	88 ^e	MATHIS Rémi
5 ^e	FUFOURG Sophie	47 ^e	COURSON Audrey	89 ^e	PRIEUX Laurent
6 ^e	HAAR Anthony	48 ^e	KLEIN Céline	90 ^e	CASPERINI Guillaume
7 ^e	CHARBONNEL Agnès	49 ^e	MALOULI Pascal	91 ^e	CURE Ghislain
8 ^e	MORAND Gabriel	50 ^e	MERCIER Jean	92 ^e	GESTERMANN Hélène
9 ^e	JAVELLE Émilie	51 ^e	COUDERC Anne	93 ^e	REY Marie-Charlotte
10 ^e	ROBERT Florence	52 ^e	LEROULLEY Damien	94 ^e	HERAULT Mickaël
11 ^e	BARAZZUTTI Hélène	53 ^e	UNG Sieu-You	95 ^e	PIPON Christophe
12 ^e	DROUARD Eve-Sarah	54 ^e	DI COSTANZO Laurence	96 ^e	MATHE Sandrine
13 ^e	VALOIS Aude	55 ^e	PERMAL TOULCANON Devie	97 ^e	SEHEDIC Chloé
14 ^e	BAREAU Laura	56 ^e	VALBOUSQUET Laura	98 ^e	VARVENNE David
15 ^e	BROCAIRES Pauline	57 ^e	HOLWECK Guillaume	99 ^e	FONDIN Maxime
16 ^e	SINQUIN Jérôme	58 ^e	ROMARY Emeric	100 ^e	GRONDIN Cynthia
17 ^e	RAOUT Laureline	59 ^e	GARCIA Anne-Claire	101 ^e	BENSALAH Mourad
18 ^e	NICOLAS Benoît	60 ^e	POURTAL Sophie	102 ^e	DEMANCHE Célia
19 ^e	FOURNEL Catherine	61 ^e	YAVARI-SARTAKHTI Olivier	103 ^e	GROULT Clovis
20 ^e	POYAT Chrystelle	62 ^e	METIVIER Denis	104 ^e	LOHEAS Damien
21 ^e	COTTE Jean Bertrand	63 ^e	HOFFMANN Clément	105 ^e	ABOU ANOMA Guillaume
22 ^e	GIRAUD Loreline	64 ^e	RIVIERE Muriel	106 ^e	BOURSIER Marion
23 ^e	ALHANATI Laure	65 ^e	SANCHEZ Marc-Antoine	107 ^e	VERMEULEN Laëtitia
24 ^e	DARLES Chrystelle	66 ^e	POLOSECKI Anne-Sophie	108 ^e	CHRISMENT Anne
25 ^e	POULAIN Charline	67 ^e	BOULARD Philippe	109 ^e	SCHAEFFER Élodie
26 ^e	de CHARRY Charlotte	68 ^e	BORREL Mathieu	110 ^e	MARTI Joris
27 ^e	CARME Élodie	69 ^e	HANOUN Gaëlle	111 ^e	DEMOULIN Guillaume
28 ^e	NGUYEN Martine	70 ^e	CHATAIGNEAU Anaïs	112 ^e	BARBIER Florence
29 ^e	COROENNE Marie Brigitte	71 ^e	MARCOU Stéphanie	113 ^e	CRUC Maximilien
30 ^e	DOUTRELON Caroline	72 ^e	DELBARRE Maxime	114 ^e	NICAISE Aurore
31 ^e	CHANDRE-AYMES Claire	73 ^e	JOUBERT Christophe	115 ^e	PEREZ Pascale
32 ^e	VAMPOUILLE Pierre-Marie	74 ^e	LOAEC Émilie	116 ^e	VALENTIN Claire
33 ^e	BAIZID Ludovic	75 ^e	JUNCA-LAPLACE Camille	117 ^e	LARROQUE Augustin
34 ^e	VAUTHIER Anne	76 ^e	DELHOM Audrey	118 ^e	HELISSEY Carole
35 ^e	WOJTECKI Alice	77 ^e	GAUSSENS Stéphanie	119 ^e	AMBROSINO Marc
36 ^e	RADENAC Florian	78 ^e	MILAN Carole	120 ^e	DUBOIS Marie
37 ^e	COMAT Guillaume	79 ^e	GAUTHIER Guillaume	121 ^e	MORISSON Damien
38 ^e	HUYNH Sophie	80 ^e	NGUYEN Aurore	122 ^e	RABINEAU Tiphaine
39 ^e	FONTAINE Emmanuelle	81 ^e	KNEZ Sophie	123 ^e	THIEN-BOURGERY Fabian
40 ^e	VERTU Nicolas	82 ^e	GEORGES Camille	124 ^e	AUBERT Damien
41 ^e	IRELAND Cécile	83 ^e	CAZES Nicolas	125 ^e	NGUYEN Anh-Tuan
42 ^e	SANDILLON Cécile	84 ^e	DEMONT Gwenaëlle	126 ^e	AMMAR Fredy

Promotion 2011-2012 Pharmaciens aspirants

1 ^{re}	ORMES Élodie
2 ^e	THOMAS Gil

Prix de la SEVG

CONCOURS DE SORTIE - JUIN 2012

Les prix de la Société amicale des élèves et anciens élèves des écoles du service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce ont été attribués :

- à l'interne des hôpitaux des armées Audrey Cambon, classée major au concours de sortie des médecins du cycle 2009-2012 de l'École du Val-de-Grâce ;
- à l'interne des hôpitaux des armées Sophie Dufourg, prix de la chaire d'Imagerie médicale et risque radio-nucléaire.

JOURNÉE DES INTERNES ET DES ASSISTANTS - OCTOBRE 2012

- l'interne des hôpitaux des armées NC Roche, pour sa communication : Repolarisation précoce : Quels sont les sujets à risque de mort subite ?
Résumé : À l'heure actuelle, l'ECG ne suffit pas à lui seul pour prédire la malignité potentielle du phénotype électrocardiographique « RP ». L'interrogatoire ciblant les antécédents de lipothymies, syncopes, palpitations ou pertes d'urine nocturne, ainsi que la recherche d'antécédents de mort subite inexplicée chez des sujets jeunes restent les éléments essentiels de la stratification du risque rythmique de la RP.



Prix remis par le MGI (2^eS) H. BOURGEOIS



Nous souhaitons que les adhérents nous communiquent leur adresse électronique (courriel)

Gala du bureau des internes et assistants



L'association du « Bureau des Internes et Assistants de l'École du Val-de-Grâce », (BIA) hébergé dans les locaux de l'École est une jeune association loi 1901 créée en novembre 2010 par les internes des hôpitaux des armées. Le bureau est constitué d'un représentant par HIA de chacune des trois promotions de l'École du Val-de-Grâce ainsi que d'un assistant. L'association a pour objet de faciliter la communication entre les internes/assistants et les comités pédagogiques des hôpitaux d'instruction des armées, les titulaires de chaires de médecine aux armées et les principaux acteurs de l'École du Val-de-Grâce mais également de renforcer la cohésion entre internes, assistants et autres personnels du service, d'entretenir des liens étroits et privilégiés avec la direction, les principaux départements impliqués dans le cursus de formation. Il dispose également d'un site internet: <https://sites.google.com/site/bureaudesinternesdelevdg/> qui tente de répondre aux interrogations de chacun et héberge en ligne une riche base documentaire, ainsi qu'une adresse email: bureau.internes@gmail.com.

Cette année, cette journée tant attendue mais si particulière a eu lieu le 22 juin et a marqué une étape importante dans la carrière et la vie des IMG de la promotion EVDG 2009-2012.

Après le choix des affectations, remarquable par la richesse des postes outre-mer et embarqués, la remise des prix au major de la promotion et aux lauréats des différentes chaires, il s'en est suivi la cérémonie militaire dans la cour d'honneur de l'École du Val-de-Grâce en présence du médecin général des armées Nédellec, directeur du service.

Fort de son premier succès de l'an passé, le BIA a, de nouveau, organisé la soirée de gala dans l'enceinte du Val-de-Grâce. Autour du cloître, centré sur le jardin intérieur, l'ambiance était festive et conviviale, propice pour retrouver ses camarades de promotion et tisser des liens intergénérationnels avec nos anciens. Une nouvelle salle piano a réuni, autour de notre célèbre pianiste Michel et de son immanquable « Sud », les

plus nostalgiques d'entre nous alors que la salle capitulaire, réaménagée en salle de danse, a permis de dévoiler les talents de danseurs de certains et d'accueillir jusqu'au petit matin les plus téméraires pour clôturer la soirée autour d'une soupe à l'oignon.

Plus de 550 personnels du Service, dont le directeur central, ont répondu présents à l'invitation et ont contribué encore une fois à la réussite de cette soirée.

Grâce aux nombreux et généreux donateurs, dont la Société amicale des élèves et anciens élèves du Service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce (SEVG), mais également grâce au médecin général inspecteur Vergos, directeur de l'École du Val-de-Grâce et à son équipe, le gala a pu d'abord exister puis prendre de l'ampleur. Merci pour votre indéfectible soutien et votre aide précieuse! Soyez-en très sincèrement remerciés!

Le BIA a ainsi pu reverser l'intégralité des bénéfices de la soirée, soit un chèque de 5000 euros, au général d'armée (2[°]S) Bernard Thorette, ancien chef d'état-major de l'armée de terre et président de l'association « Terre Fraternité » qui, avec la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre (CABAT), agit au profit des militaires français blessés en Opérations extérieures.

« Vous qui êtes à l'orée d'une carrière qui vous conduira aux côtés de nos soldats en opérations, sache que, par ce geste, que rien ni personne ne vous obligeait à accomplir, vous avez fait la preuve de votre profonde compréhension de l'action que nous menons et vous avez illustré de fort belle manière votre engagement à nos côtés. Soyez-en très sincèrement remerciés. » Général d'armée (2[°]S) Bernard Thorette.

Le bureau des Internes et Assistants



Fête des élèves de l'ESA



Le vendredi 17 février 2012 se tenait la 29^e Fête des élèves dans l'amphithéâtre Strasbourg de l'École de santé des armées de Bron. Organisée chaque année au sein de l'École par l'association Noël, Danses et Spectacles (NDS), cette soirée propose aux élèves et anciens élèves un spectacle artistique et comique à propos du quotidien du Santard et depuis déjà 2 ans, un vent d'aiglons soufflé par les Navalais de nos promotions.

Cette soirée, fruit d'une préparation d'un an et de 3 semaines de répétition, est entièrement gérée par l'association NDS, forte de 8 membres actifs. Les sketches et chansons sont écrits et interprétés par une trentaine d'acteurs, volontaires pour s'investir à nos côtés et produire un spectacle de qualité. Enfin, n'oublions pas les élèves travaillant au montage des vidéos, les mêmes qui sacrifient la scène le jour J afin que le son et les images soient en parfaite symbiose.

Cette année, la soirée a débuté par un cocktail de bienvenue en salle des pas perdus, l'occasion de retrouver la vingtaine d'anciens élèves ayant fait le déplacement pour l'événement. Nous avons aussi eu l'honneur d'accueillir parmi notre public le médecin général inspecteur Perret, commandant l'École de

santé des armées de Bron, ainsi que les médecins en chef Berliat et Péralta, commandants d'unités du 1^{er} bataillon de l'École qui nous ont fait part de leur satisfaction quant à la qualité du spectacle proposé. Enfin, nous avons aussi beaucoup apprécié la participation des militaires du rang, sous-officiers et civils de la défense venus apporter leur soutien, preuve que la Fête des élèves reste un moment de cohésion et de convivialité entre tous les protagonistes concourant à la vie au sein de notre belle École.

Après environ 3 h 30 de spectacle, porté cette année sur le thème du futur et de la science-fiction et parsemé d'humour carabin, de chansons, de vidéos, la présidente 2012, l'aspirant médecin Khadidjatou Saw a conclu la soirée par un discours remerciant notamment le médecin général inspecteur Perret pour le soutien qu'il affiche à toute la vie associative de l'École, nos partenaires en particulier la SEVG sans qui le financement de la soirée aurait été compromis, ainsi que nos partenaires depuis de longues années déjà, l'équipe de techniciens d'Eurosono.

Enfin, la déception de n'avoir accueilli que 350 spectateurs sur les 450 attendus, ne nous a pas empêchés de clôturer cette 29^e édition par une soirée dansante au foyer. Nous espérons faire mieux l'an prochain pour le 30^e volet.

Médecin aspirant Florian BOURBOTTE-SALMON
Vice-président du bureau 2012



Course-croisière EDHEC 2012 des élèves de l'ESA de Bron



Nous sommes arrivés au terme du projet course-croisière EDHEC 2012 qui s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles du 14 au 21 avril 2012 à La Rochelle.

Nous allons tenter de vous présenter, un aperçu de cette belle manifestation sportive. Tout d'abord, c'est en bien que, durant toute la durée de l'événement, les équipes de l'École de santé des armées se firent remarquer. Elles ont notamment su montrer leur goût à l'effort et leur compétitivité au cours des épreuves sportives sur terre.

Au cours du trophée Terre, nos trois équipes, deux mixtes et une féminine se sont surpassées durant ce raid multisport avec les nombreux sports que comptait ce trophée. C'est ainsi que le début de la compétition a commencé par un prologue de 9 kilomètres au cours duquel 2 de nos 3 équipes se classèrent parmi les 10 premières de leur catégorie, la dernière ayant rencontré un problème technique de pointage. La compétition fut ensuite rythmée par une épreuve de VTT et de course à pied au sein d'un cadre somptueux. Puis, le jour suivant nous avons fait face à des épreuves courtes mais intenses avec VTT, course à pied et biathlon avec tir à la carabine.

À la fin de ces nombreuses épreuves, une équipe mixte était 8^e, une autre 46^e et l'équipe féminine était 3^e. Malheureusement 3 personnes d'une équipe mixte n'ont pas pu courir les deux derniers jours pour cause d'examen universitaire obligatoire à la faculté de médecine, cet examen n'ayant pas pu être reporté. Les équipes restées sur La Rochelle ont alors dû se surpasser au cours de plus de deux heures de canoë, courses d'orientation et de plus d'une heure de run and bike. Enfin, la dernière épreuve de la semaine ne laissa, une nouvelle fois, personne indifférent. Les coureurs ont participé à une course d'orientation associée à un trail, au sein d'un cadre magnifique, dans la forêt, sur la plage et dans les dunes de La Rochelle. Finalement, après ces épreuves demandant de nombreux efforts et une rude compétition entre les participants, les équipes mixtes se classent 49^e et 44^e sur 55 équipes et l'équipe féminine termine à la brillante 8^e place sur 22 équipes. Ces épreuves, au cours desquelles les participants ont pu se surpasser, laisseront des traces et des souvenirs inoubliables ainsi qu'une sensation de s'être donné à 100 % tout au long de la semaine.

Malheureusement, notre participation au trophée Mer n'a pu avoir lieu faute de pouvoir aligner un équipage, nous espérons qu'en 2013 cette lacune sera comblée.

Médecin aspirant MARTYNIUCK





4L TROPHY 2012



Pendant des mois, nous avons patiemment préparé ce projet: recherche de sponsors, ventes de T-shirts et mugs, rénovation de la 4L, recherche de matériel humanitaire...

Ce défi, bien loin d'être gagné, se concrétise enfin lorsque nous prenons le départ de la « Boîte » le 14 février, sous la neige!

Nous rejoignons Saint-Jean-de-Luz, pour le départ officiel des 1300 4L.

Chargés comme des mules, nos bolides prennent les longues routes d'Espagne pour atteindre Gibraltar et enfin le Maroc.

C'est dans la région de Merzouga, dans le sud-est marocain, aux pieds des dunes que nous faisons don de tout notre matériel humanitaire (éducatif, sportif et médical) à l'association *Enfants du désert* chargée de les redistribuer équitablement à travers le pays. L'action combinée de tous les équipages aura permis de récolter plus de 70 tonnes de matériel humanitaire, 25000 euros de dons ainsi que 24000 repas. En effet, le contact avec les populations nous aura montré la misère à laquelle sont confrontées certaines familles.

Après ce volet humanitaire, la course d'orientation commence dans le désert marocain.

Nous franchissons des oueds (passage de sable mou, avec plus ou moins d'eau), nous enlisant souvent. C'est alors le rituel de désensablement: sortir les plaques de désensablement, enlever le sable qui bloque les roues avec la pelle-bêche, secouer la légère 4L afin de la débloquer, pousser pendant que l'autre accélère... et même parfois il sera nécessaire de sortie la sangle et de se faire tirer par une autre 4L.

Azimuts à travers d'immenses plateaux caillouteux, franchissement de passages de sable difficiles, passage de cols aux pistes bosselées, creusées, aux rochers pointus et râpant le châssis, le road book nous conduit sur tous les terrains.

Notre vaillante 4L, bien malmenée par les pistes, s'essouffle quelque peu et nous permet de nous

former à une mécanique d'urgence et tout terrain: soufflets de cardans percés, de crémaillère, carburateur ensablé, roues crevées, échappement mal fixé, bougies fatiguées... Tout y passe.

Un compteur kilométrique de vélo, installé rapidement sur la 4L avant de partir, nous donne une valeur exacte de notre kilométrage et nous permet ainsi de suivre rigoureusement le road book et de gagner en précision. Ce raid est en effet une course, non pas basée sur la vitesse, mais sur le kilométrage qui doit être le plus petit et le plus proche de celui décrit dans le road book.

Cela teste donc avant tout l'orientation, chaque erreur ou demi-tour faisant perdre des précieux mètres, chaque « anticipation » de l'itinéraire en coupant « à travers champs » nous faisant en gagner.

C'est à Zagora, après une épreuve marathon de 2 jours, que le raid dans le désert se termine. Nous gagnons Marrakech par les routes, traversant l'Atlas, par le col de Tichka à 2200 m d'altitude avec notre 4L très fatiguée, atteignant une vitesse moyenne de pointe de 40 km/h. Après des changements de bougie, des réglages de pédale d'accélérateur, de ralenti... Nous repartirons pour la France à 80 km/h bien péniblement.

Nous profitons d'une journée de repos pour visiter Marrakech et reposer la 4L puis reprenons la route vers la France que nous atteindrons 4 jours plus tard.

Au final, nous finirons 157^e sur plus de 1300 au classement général et aurons mis plus de 6700 km dans les roues de notre 4L.

Un grand merci à la SEVG de nous avoir soutenus et de nous avoir ainsi permis de vivre ces 2 semaines d'aventure enrichissantes, uniques et inoubliables.

Médecins aspirants Marie-Laure BLANCHET
et Pierre-Matthieu ASTRIE





Ça va marcher Espoir cancer

Le GR20 fut une expérience sportive et enrichissante, nous avons marché pendant 11 jours afin de venir à bout des 200 km de sentiers caillouteux et des 20000 m de dénivelé cumulé.

Le premier jour fut l'un des plus éprouvants avec +1300 et -50 de dénivelé, il aura fallu 6h30 pour finir cette étape.



Le deuxième jour, nous avons parcouru en 6h30, +700, -90 de dénivelé dans des pierriers gigantesques.

Ce fut le troisième jour que nous avons décidé de doubler une étape, parcourant ainsi +2000, -1700 de dénivelé pour un total de 11 h 30 de marche. Au cours de cette journée, nous avons traversé le mythique cirque de la solitude, réputé pour sa profondeur vertigineuse, pour sa descente et sa remontée à l'aide de chaînes et d'échelles.

Au cours du 4^e et du 5^e jour de marche, nous nous sommes retrouvés face à des paysages somptueux à plus de 2000 m de hauteur, les lacs immenses bordés de prairies.

La partie nord du GR20 se termina le 7^e jour après avoir doublé une nouvelle étape. Cette partie nord est réputée pour ses paysages sans verdure faits seulement de roches. Nous nous sommes retrouvés de nombreuses fois sur des crêtes vertigineuses avec une vue sur la mer de chaque côté. Les sources n'étant pas présentes dans cette partie nous marchions chaque jour avec 3,5 l par jour.

À la fin de cette partie nous avons déjà marché 53 heures et parcouru +7400 et -5500 de dénivelé. Elle est réputée pour être la partie la plus dure.

Le 8^e jour, nous avons marché pendant 11 heures, doublant ainsi une étape supplémentaire. La partie sud était beaucoup plus verte, faite de forêt, de prairies...

Les deux jours suivants, nous avons parcouru en 14 heures de marche +2000 et -1400 de dénivelé cumulé sur des chemins boisés où de nombreux ruisseaux coulaient abondamment.



Au cours du 10^e jour, nous nous sommes retrouvés sous un vent impressionnant nous poussant contre les rochers en haut des cols. Le soir, une de nos tentes ne supporta pas cette tempête (le bricolage fut de rigueur à l'élastoplast).

Le 11^e jour, nous avons traversé les aiguilles de Bavella en passant par une variante alpine du GR20 avant de terminer en fin de journée le GR20 à Conca.

Il nous aura fallu 36 heures de marche et parcouru +4000, -4000 de dénivelé, pour venir à bout de cette partie sud moins abrupte et moins caillouteuse.

Cette expérience fut des plus éprouvantes pour les articulations soumises à rudes épreuves. Nous avons décidé avant de partir de réaliser ce GR en autonomie complète. Ainsi, le fait de porter la nourriture, l'eau, nous nous retrouvions avec un sac de 18 kg environ.

Dans chaque refuge où nous passions nos nuits, nous avons présenté notre projet, la cause pour laquelle nous étions en train de marcher : aider au bien-être des enfants atteints du cancer au Centre Léon Bérard à Lyon. Nous avons distribué de nombreux bracelets fluorescents portant le nom de l'association avec son numéro, le nom du projet et nos différents partenaires, nous avons ainsi pu reverser 1700 euros à l'association Espoir Cancer.

Ce fut ainsi un moyen de faire connaître cette dernière qui se bat chaque année pour subvenir aux besoins et soutenir les personnes atteintes du cancer.

Faisant partie de ce milieu par le biais de nos études de médecin militaire, c'était une cause qui nous tenait à cœur et que nous voulions mener à bien.

Merci à nos partenaires qui ont permis la réalisation de ce projet et en particulier la SEVG.

L'équipe « Ça va marcher »





HÔPITAL MILITAIRE LEGOUEST – 100 ans d'histoire à Metz

Ouvrage collectif

Éditions Lavauzelle Graphic – BP 08 – Le Prouet – 87350 PANAZOL

www.lavauzelle.com

148 pages – 23,15 € – ISBN: 978-2-7025-1553-2

Né allemand en 1912 sous le nom d'« Hôpital de Forteresse n° 3 » (Festungslazarett III), l'hôpital militaire du quartier de Plantières fête ses cent ans.

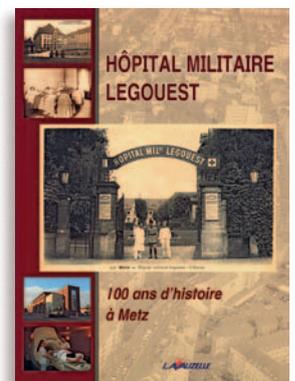
Héritier de l'hôpital du Fort Moselle (1732-1918), il devient « Hôpital Legouest » en 1933, en hommage au médecin inspecteur général Venant Antoine Léon Legouest, né à Metz en 1820. Professeur au Val-de-Grâce et membre de l'Académie de médecine il est à l'origine de l'autonomie en 1883 du Service de santé militaire.

En charge des blessés de guerre lors des deux conflits mondiaux, l'hôpital évolue au fil du temps et des événements. Il abrite pendant une vingtaine d'années une maternité, assure le soutien médical des unités de la garnison au temps du service national et projette, aujourd'hui comme hier, des personnels sur les théâtres d'opérations extérieures.

Après les restructurations successives des armées et du Service de santé, Legouest devient dans les années quatre-vingt-dix le seul hôpital militaire de la grande région Est. En 1992, il évolue en hôpital d'instruction des armées, avec des missions d'enseignement en lien avec l'université de médecine de Nancy et l'École du Val-de-Grâce.

L'HIA Legouest est aujourd'hui une structure de soins de proximité pour la communauté de défense comme pour les patients civils. Tous peuvent bénéficier des installations modernes et performantes d'un hôpital qui a mis la qualité des soins au centre de ses objectifs. Il est certifié par la Haute autorité de santé.

Cet ouvrage riche en iconographies rares ou originales, retrace les cent ans de l'hôpital, au cœur des armées et de la ville de Metz.



CARNETS DE GUERRE 1914-1918 du Médecin Major Jules BEYNE

Ouvrage collectif de famille de Jules BEYNE

Éditions du Net – 70, quai Dieu-Bouton – 92800 PUTEAUX

www.leseditionsdunet.com

329 pages – 18 € – ISBN: 978-2-312-00334-4

À quelques mois de la célébration du centenaire de la première guerre mondiale, cet ouvrage vient à point pour évoquer la mémoire d'un ancien du Service de santé, le médecin général J. Beyne (1880-1968). Ses carnets de guerre tenus au jour le jour viennent d'être publiés par ses descendants qui l'ont enrichi de cartes claires et précises, de commentaires techniques et historiques instructifs et des photos prises par l'auteur.

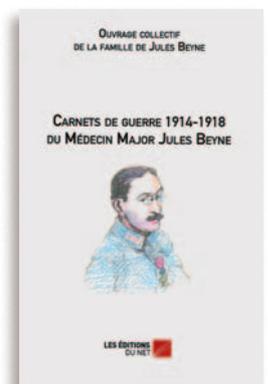
Médecin du 283^e RI, pendant toute la durée de la guerre il a connu avec cette unité d'élite le déchaînement des combats, l'horreur des gaz, l'abrutissement des bombardements, l'angoisse quotidienne, la tristesse des jours d'attente.

Ce texte n'était pas destiné à être publié et n'a jamais été remanié. Il traduit les émotions souvent brutales et les sentiments à vif de l'instant présent. C'est ce qui en fait l'originalité.

J. Beyne ne parle que très rarement de lui. Mais tel un journaliste, il décrit et surtout commente ce qu'il voit, ce qu'il entend, ainsi que les nouvelles officielles et officieuses qui parviennent au plus profond des tranchées. Le ton n'est pas neutre: tragique lors des grandes batailles, compatissant pour les « pauvres bougres » qui subissent mille misères, critique pour les décisions des État-major lointains, féroce pour les planqués de l'arrière, désabusé à propos de la politique nationale et internationale qu'il suit avec une grande attention. Sans doute traduit-il ainsi l'état d'esprit des gens qui l'entourent, mais cela ne l'empêche pas de prendre du recul pour donner son appréciation personnelle sur les événements.

Bien que rédigé à la hâte, le style de cet ouvrage étonne par son élégance, sa concision liée au rythme des événements, un vocabulaire riche parfois percutant et une sensibilité qui ne peuvent laisser indifférent.

MGI (2^eS) TIMBAL.



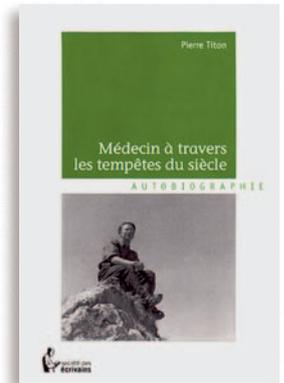


MÉDECIN À TRAVERS LES TEMPÊTES DU SIÈCLE

Autobiographie de Pierre TITON
Société des Écrivains – 14, rue des Volontaires – 75015 PARIS
www.societedesecrivains.com
642 pages – 29 € – ISBN : 978-2-7483-6172-8

« Pour l'heure, il n'était plus question de distinguer officiers, sous-officiers ou hommes de troupes. Il n'y avait plus que des blessés, FFI, mais aussi civils, et même soldats allemands prisonniers, et blessés, qu'il s'agissait d'opérer et de sauver, si possible ».

Médecin à travers les tempêtes du siècle s'inscrit dans la lignée des ouvrages nécessaires à la mémoire collective. Par sa condition de médecin militaire, Pierre TITON fut un témoin privilégié d'un pan douloureux d'histoire de France, s'étirant de la seconde guerre mondiale à la guerre d'Algérie. À travers cette autobiographie regorgeant d'anecdotes relatées avec une précision méticuleuse, il transmet un vécu et une expérience précieux.



Joseph AVEROUS – Sur mer et au-delà des mers La vie d'un jeune médecin de Marine – 1888-1904

Ouvrage de Monique AVEROUS
Éditions L'Harmattan – 57, rue de l'École Polytechnique – 75005 PARIS
www.librairieharmattan.com
190 pages – 17 € – ISBN : 2-296-01088-1

Marin, médecin, chirurgien, Joseph Averous réalise son rêve d'enfant né à Brest : parcourir le monde, de Madagascar aux Comores, des Amériques à l'Extrême-Orient.

Doué d'un sens aigu de l'observation, travailleur passionné, il regarde ses maîtres, habiles au « couteau », qui lui font rapidement confiance, le laissant opérer sous leur responsabilité. C'est avec enthousiasme qu'il applique les découvertes de Pasteur révolutionnant la chirurgie.

Exigeant, il met en valeur les talents des élèves dont il est le maître, afin qu'ils acquièrent « l'automatisme antiseptique ».

Sa verve, sa gaieté, son goût de la vie lui font décrire avec réalisme et drôlerie les imprévus de la vie à bord.



LES HÔPITAUX MILITAIRES Trois siècles au soutien des forces et de l'expansion coloniale

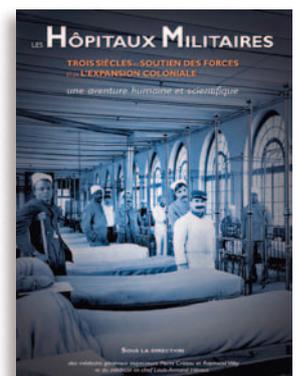
Ouvrage collectif
Éditions Ecpad – 2 à 8, route du Fort F. – 94205 IVRY-SUR-SEINE
boutique.ecpad.fr
301 pages – 32 € – ISBN : 978-2-11-129287-1

Les guerres et les conquêtes sont au cœur de l'histoire des peuples. Depuis ses origines, le service de santé militaire français s'est efforcé d'en atténuer le long cortège de misères et de douleurs : son histoire témoigne de l'ancienneté de sa volonté de mettre à disposition des forces engagées, ici et là, au nom de la France un soutien médical de qualité. Son histoire montre aussi les conséquences dramatiques que peut entraîner l'ignorance, même ponctuelle, des règles sanitaires.

Pendant et après l'expansion coloniale du XIX^e siècle, le service de santé, avec ses médecins, ses pharmaciens, ses infirmiers et ses officiers d'administration, a été mis à la disposition des populations autochtones. Un important réseau de formations sanitaires, d'hôpitaux, d'équipes mobiles prophylactiques et d'écoles de médecine fut mis en place à travers le monde. Au péril de leur vie, animés d'une générosité passionnée, ces hommes et ces femmes, allant « au-delà des mers... là où la Patrie et l'Humanité les appelaient », ont toujours répondu présent.

Avec une modestie, une abnégation sans faille, une détermination exemplaire, un souci constant de l'excellence, le service de santé militaire français puise dans ces traditions les plus nobles l'énergie d'être et de rester parmi les meilleurs.

Condensé d'une mémoire plusieurs fois séculaire, ce livre vient rappeler un aspect de sa glorieuse histoire.



Membres du bureau

Présents

Président	MGI (2 ^e S) BOURGEOIS
Vice-président	MGI (2 ^e S) CONTANT
Vice-président/ Secrétaire général	MG (2 ^e S) MAILLARD
Trésorier	L' Col. (ER) GEPEL
Rédacteur en chef	PGI (2 ^e S) LEMONTEY
Trésorier adjoint	Col. (ER) LE MARCHANT DE TRIGON

Membres des sections

Présents

Section de l'Ouest	MG (2 ^e S) SAUVAGET
Col. (ER) LUCAS	
Section Provence-Languedoc	MC (2 ^e S) LEUSSIÉ
Section de l'Est	MC (ER) RAGUENES Cdt FOUQUE

Absents excusés

Section Provence-Languedoc	VBC (ER) BARATTE
Section Sud Ouest	MG (2 ^e S) VIALETTE Méd. (ER) AUGARDE

I. LE MOT DU PRÉSIDENT

Le MGI (2^eS) BOURGEOIS accueille et remercie les participants. Il leur présente ses vœux pour la nouvelle année.

Ces vœux forment l'espérance de voir s'atténuer les difficultés constatées dans le fonctionnement et le positionnement actuel de la SEVG, dont l'éditorial de la prochaine revue se fera l'écho à travers « l'humeur du président ».

Il rappelle le déroulement des manifestations de l'année 2011, cérémonie de la flamme, messe du souvenir, pour lesquelles il souligne la faible participation des membres de la SEVG, mais aussi la modeste représentativité des autorités du Service de santé des armées.

Il insiste sur la nécessité de dynamiser la participation active, à tout le moins la représentativité des sections à nos grandes manifestations et aux réunions statutaires de l'association (flamme, messe du souvenir, vente d'entraide, assemblée générale, conseil d'administration), sous peine de voir s'étioler de plus en plus les activités de la société et donc son existence même.

II. CALENDRIER 2012

- **Mardi 13 mars 2012** à 14 h 30
Conseil d'administration,
- **Jeudi 10, vendredi 11 et samedi 12 mai 2012**
Vente d'entraide
- **Vendredi 11 mai 2012** à 16 h 00
Assemblée générale suivie du Conseil d'administration
- **Dimanche 7 octobre 2012** à 18 h 30
Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe en compagnie de l'ASNOM
- **Dimanche 18 novembre 2012** à 11 h 00
Messe du souvenir à la chapelle du Val-de-Grâce
- La réunion du conseil d'administration est prévue en **novembre** à une date qui reste à préciser.

III. LES FINANCES

Le L' Col. (ER) GEPEL fait le point de la situation financière de l'association.

- Stabilité, voire performance légèrement positive de la valeur du portefeuille. Ceci est un bon point pour les

gestionnaires (Financière d'Uzès) dans le contexte de crise actuel.

Les résultats définitifs seront communiqués dans les prochaines semaines.

- Augmentation significative du montant encaissé des cotisations grâce à la relance faite en 2011.

Cette recette atténue les effets négatifs en trésorerie de la suppression de la vente d'entraide, mais ne compense pas les dépenses pour obtenir un équilibre du compte de résultats qui s'appuie encore sur l'érosion du capital.

- Les dépenses sont sans nouveautés majeures par nature. Cependant la part de « sponsorship » des manifestations organisées, notamment par des groupes d'élèves des écoles, a représenté une proportion non négligeable en 2011 (6 700 €), obligeant le bureau de l'association à rappeler que réglementairement la mission d'aide s'adresse aux adhérents.

Le Col. LE MARCHANT DE TRIGON, fait le point sur les mesures des réformes financières, qui, du fait du retard enregistré à la constitution des dossiers d'ouverture de nouveaux comptes courant pour les sections, sont différées.

- La démission rapide et brutale du trésorier de la section Sud-Ouest, a bloqué la situation de celle-ci qui se considère quasiment en sommeil. Les explications données au trésorier pour rétablir ce qui restera un malentendu ou un refus de la règle financière associative n'a pas modifié sa décision.
- La section Provence-Languedoc n'a pas pu encore établir le dossier, étant à la recherche de successeurs pour son bureau.
- Les dossiers des sections de l'Ouest et l'Est sont complets. De nouveaux comptes seront donc demandés pour ces sections, avec un versement du siège égal au solde des comptes actuels qui seront alors clôturés.

Le plan comptable destiné à faciliter la consolidation et à avoir une politique d'emploi des ressources cohérente, conforme à l'objet social, a été simplifié et affiné. Un exemplaire est remis à chaque trésorier pour qu'il puisse s'exercer à gérer ses écritures.

La mise en place opérationnelle se fera sur la prochaine gestion après changement du logiciel de comptabilité au siège.

Rappelons que la cohérence comptable entre siège et sections se fonde sur l'acte prévisionnel, le budget et l'organisation des flux de trésorerie à travers le fonds de roulement. Une information complète est regroupée sur un seul document.

IV. VENTE D'ENTRAIDE

A été supprimée en 2011, en raison de la perte de quelques bénévoles au sein du comité d'entraide, affaiblissant la capacité d'organiser et de gérer cette manifestation. Elle reprendra en 2012.

Le MGI (2^eS) CONTANT rappelle l'impact primordial de cette manifestation pour la reconnaissance, le soutien moral et financier de la SEVG.

Il souligne l'engagement et le dévouement à ce titre de la présidente et des dames du comité d'entraide, très mobilisées et très motivées, conscientes de participer à une manifestation historique et statutaire.

V. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Certains administrateurs ne souhaitent pas renouveler leur mandat et une prospection est en cours pour susciter de nouvelles candidatures. Elles seront mentionnées dans la revue 2011. Cette recherche de candidatures aura retardé de quelques semaines la publication de ce numéro, au demeurant bouclé pour l'impression et le routage, dans les jours à venir.

VI. LA REVUE

Cette publication demande au Rédacteur en chef un travail à la fois rigoureux et prospectif. Il éprouve quelques difficultés à obtenir des articles de fond capables de maintenir le haut niveau de qualité que nos adhérents se plaisent à reconnaître.

Refonte de l'annuaire.

Le PGI (2^eS) LEMONTEY, le MG (2^eS) MAILLARD et la secrétaire de la SEVG, M^{me} GROSDIDIER, ont effectué un énorme travail de vérification de la situation de tous les « adhérents » figurant au fichier, tenant compte des données connues (notamment les adresses) et des versements de cotisations.

Ce travail a permis de retenir environ 500 adhérents sur un fichier de plus de 1 500.

Pour entériner cette refonte et provoquer un sursaut de conscience chez ceux qui ont oublié la SEVG au fil des ans, la publication de l'annuaire 2011 fera un signalement typographique particulier (italique) de ceux qui ne sont plus à jour depuis plus de trois ans et qui normalement doivent être rayés des effectifs de la SEVG.

Cette manœuvre complète une relance individuelle qui a été faite pour plus de 900 personnes.

VII. TOUR DE TABLE DES SECTIONS

Section PROVENCE-LANUEDOC

Le MC LEUSSIÉ, exprime ses difficultés à faire vivre cette section et à en assurer lui-même le management en raison de ses activités professionnelles.

Le peu de communication entre et avec les adhérents n'est guère encourageant. Par ailleurs, le Général DUBOIS, secrétaire a donné sa démission de la

fonction d'administrateur tout en restant fidèle à la Société. Le trésorier ne souhaite plus continuer et cette section éprouve de grandes difficultés pour se maintenir en activité. Il est urgent de trouver des volontaires pour renouveler le bureau. Le MC LEUSSIÉ s'active à chercher des candidats. Une assemblée générale de la section est prévue le 18 avril prochain.

Section OUEST

Le MG (ER) SAUVAGET signale deux décès, le MC BERNARD Guillaume et le MC COREAU Pierre. La section Ouest, vieillissante, se maintient tant bien que mal, mais accuse au fil des ans le contre coup dû au manque de recrutement (de jeunes notamment).

Le peu d'informations sur les nouveaux retraités, adhérents ou adhérents potentiels, se retirant sur le territoire n'arrange rien.

Les assemblées de section sont bien suivies par les adhérents y compris par les représentants du siège. Par contre les réunions à Paris sont difficiles à suivre et à faire suivre.

En 2012, l'assemblée de section aura lieu en octobre à Guingamp ou à Fougères.

Une fusion avec l'ASNOM apparaît souhaitable mais n'est pas prévue.

Section EST

Le MC RAGUENES précise que l'assemblée de sa section se tient habituellement en mai, mais rassemble peu de participants. Les causes restent les mêmes : vieillissement, faible motivation, faible recrutement.

Le Cdt FOUQUE, représentatif de la relève est, heureusement pour la section, très investi mais un peu seul de sa génération.

La section a été représentée à la cérémonie funéraire du Col. Émile HENRI, ancien gestionnaire de l'HIA Legouest.

Rappelons l'accident de santé qui a frappé le MC LAFOURCADE.

VIII. AIDE AU RECRUTEMENT D'ADHÉRENTS À LA SEVG

À l'instar de ce que pratique l'association des amis du musée du Val-de-Grâce, le MG (2^eS) MAILLARD, indique qu'il est possible de demander pour chaque année, à la DCSSA (sous direction RH) la liste des personnes partant à la retraite (et en 2^e section), afin de pouvoir contacter individuellement les intéressés.

Le MG (2^eS) MAILLARD rédigera une lettre en ce sens qui sera signée par le président.

En conclusion le président insiste sur la nécessité de faire la différence entre les adhérents à jour de leur cotisation et ceux qui ne le sont pas. Seuls les premiers peuvent bénéficier de l'aide de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

MG (2^eS) A. MAILLARD
Secrétaire général
MGI (2^eS) H. BOURGEOIS
Président

Président d'honneur

Excusé :

PG (2^eS) P. BOUQUENNE

Membres du bureau

Présents :

Président	MGI (2 ^e S) H. BOURGEOIS
Vice-président	MGI (2 ^e S) A. CONTANT
Vice-président /Secrétaire Gén.	MG (2 ^e S) A. MAILLARD
Trésorier	L ¹ Col. (ER) D. GÉPEL
Trésorier adjoint	Col. (ER) LE MARCHANT DE TRIGON

Excusé :

Rédacteur en chef/Secrét. Adj. PGI (2^eS) H. BOURGEOIS

Membres du conseil d'administration

Présents :

MGI (2^eS) DOURY
MP (ER) GABENISCH
MC (ER) GAUDIOT
MGI (2^eS) HAGUENAUER
MC (ER) LÉVÈQUE
MCSHC (ER) MOLINIÉ

G^{al} (2^eS) MOUGNAUD

MG (2^eS) PIERRE

PGI (2^eS) ROCQUET

Absents excusés :

MGI (2^eS) ANTOINE
MGI (2^eS) GIUDICELLI
PCSHC (ER) LAFARGUE
VBGI (2^eS) LUIGI
PGI (2^eS) RENAUDEAU

Absents non excusés :

G^{al} (2^eS) DUBOIS

MC OTT

MCSHC RENARD

Membres invités

Présent :

Commandant l'ESA Bron MGI PERRET

Absents excusés :

Présidente du comité d'entraide M^{me} CONTANT

Directeur de l'École du Val-de-Grâce MGI VERGOS

I. ACCUEIL ET ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Le MGI (2^eS) BOURGEOIS remercie les participants de leur présence tout en regrettant un certain nombre d'absents. Il est heureux de voir parmi l'assistance le MGI PERRET commandant l'ESA de Bron et le remercie. Il rappelle ensuite les dates et lieux des principales manifestations de l'année 2012.

- les **10, 11 et 12 mai 2012** – Vente d'entraide, point d'orgue de la vie de la SEVG. Elle se déroulera dans l'enceinte prestigieuse de l'ensemble conventuel du Val-de-Grâce.
- le **11 mai à 16 h 00** : Assemblée générale dans l'amphithéâtre Rouvillois suivie du Conseil d'administration.
- le **7 octobre 2012 à 18 h 00** : Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe avec dépôt d'une gerbe commune ASNOM-SEVG par les présidents des deux associations.
- le **18 novembre 2012 à 11 h 00** : Messe du souvenir dans la chapelle du Val-de-Grâce.

Le président ajoute qu'il souhaite une participation nombreuse à toutes ces cérémonies qui sont trop souvent délaissées ainsi que trop souvent oublié le devoir de mémoire.

II. LE MOT DU TRÉSORIER

L'année **2011** a été difficile. Le L¹ Col. (ER) GÉPEL donne un avant-goût de ce que sera son rapport lors de l'assemblée générale du 11 mai. Les chiffres sont arrondis.

Les recettes proviennent :

- du rapport du patrimoine financier qui a perdu 32 000 € par rapport à 2010. Bien géré par la banque privée UZES il a rapporté malgré la crise, 2,4 % soit 19 000 € au lieu de 29 000 € espérés.

- des cotisations qui ont largement augmenté par rapport à 2010 (14 000 € au lieu de 5 000 €). Elles se décomposent en 10 500 € de cotisations simples, 1 200 € de dons, 2 300 € de rattrapage 2010-2009 et plus parfois.

Au niveau des dépenses :

- l'aide apportée aux associations et aux adhérents a augmenté de 1 500 €.
- les frais de fonctionnement administration et vie de société ont également augmenté soit au total 66 500 € au lieu de 60 000 € de prévus.

Au total l'avoir général au 31 décembre 2011 a perdu 32 000 € par rapport à 2010 et le déficit de fonctionnement a été de 30 000 € au lieu des 20 000 € prévus.

L'année **2012** devrait être meilleure.

- la vente d'entraide qui n'a pu, faute de personnel, se dérouler en 2010 devrait cette année constituer un apport financier important. Le comité des dames et sa présidente s'y emploient ardemment.
- les cotisations devraient être en augmentation, conséquence des lettres de relance faites par le bureau.
- un nouveau logiciel CIEL gestion-association, permettra d'effectuer plus facilement le compte de gestion et bilan consolidés conformément à la réglementation.
- aucune augmentation de cotisation n'est envisagée dans l'immédiat d'autant que la réglementation ne permet pas à une association loi 1901, dite captive comme la nôtre, de donner des reçus fiscaux.

Le MGI PERRET intervient à propos des aides apportées aux élèves. Il s'interroge sur la participation en retour des bénéficiaires des dons qui sont faits aux élèves et notamment à ceux de son École. En effet aucun n'adhère à la SEVG. S'adressant au président il souhaite que le même message leur soit adressé :

le don accordé est en rapport direct avec le nombre d'adhésions faites au moment de la demande et avec renouvellement l'année suivante. Pas d'adhésion, pas d'aide dans le cas précis.

III. LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Le MGI (2^eS) CONTANT interprète de Madame CONTANT présidente du comité des dames, fait le point sur la vente d'entraide des 10, 11 et 12 mai 2012. Une réunion du comité le 8 mars a permis de faire le point sur l'avancée des projets qui semblent prometteurs.

- 18 stands numérotés seront installés dans le cloître du Val-de-Grâce.
- la restauration se fera dans la salle capitulaire.
- la trésorerie comportera deux caisses sous la responsabilité du trésorier du bureau le L' Col. (ER) GÉPEL.
- une visite guidée et gratuite du musée est prévue les jeudis et samedis après-midi.
- un « baptême Harley Davidson » se déroulera place Alphonse-Laveran le samedi de 11 h00 à 18 h00 avec stand billetterie dans le cloître.

IV. LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le MG (2^eS) MAILLARD souligne qu'un très gros travail a été réalisé depuis septembre 2011 en dehors des charges habituelles.

La mise à jour du fichier informatique des adhérents a été réalisée en actualisant chaque fiche et en prenant en compte les titulaires et les associés qui paient leur cotisation, les bienfaiteurs et les donateurs qui souvent paient en plus une cotisation et les permanents appelés aussi membres à vie. Depuis l'assemblée générale de 2002 aucun membre de cette catégorie n'est créé. Ajoutons qu'à de très rares exceptions ces permanents après appel à cotisation ont eu l'élégance de la payer.

La mise à jour des cotisations s'est faite de façon concomitante. Elle a donné lieu à quatre courriers différents s'adressant aux adhérents non à jour depuis plus de 3 ans (198) aux permanents (333) aux associées (78) et aux bienfaiteurs (36). Nous sommes à la recherche de 400 adresses inconnues environ.

Cette relance comme il est dit plus haut, a été un succès.

La mise à disposition des moyens du secrétariat pour les charges administratives de la vente d'entraide est en cours.

La recherche de nouveaux membres potentiels par le biais de Médecine et Armées dont la liste des destinataires permet en outre de retrouver certaines adresses.

Quant au logiciel, CIEL gestion-association il permettra de gérer l'annuaire plus commodément. Encore faudra-t-il passer de l'ancien logiciel sur le nouveau, travail fastidieux à programmer sur 18 mois environ.

Le secrétaire général poursuit en résumant la situation inquiétante que connaissent les sections. Les raisons en sont pour la plupart connues : vieillissement des cadres, démotivation progressive de chacun, désintéressement des jeunes, absence de renouvellement, concurrence trompeuse d'internet et de plus, comme d'aucun le fait remarquer, la

superficie très importante des secteurs géographiques à couvrir.

- Tel est le cas de la section Ouest qui malgré tout fonctionne parfaitement bien, mais pendant combien de temps ?
- La section Est représentée par son seul bureau n'obtient pas d'adhésion malgré ses efforts.
- La section Sud-Ouest est désorientée, temporairement souhaitons-le, par la démission d'un trésorier qui n'a pas su ou voulu accepter les règles de gestion financière conformes au statut et au règlement intérieur de l'association. Son président le MG (2^eS) VIALETTE tente l'impossible pour trouver un successeur.
- La section Provence-Languedoc a besoin de reconstituer un bureau avec un nouveau président. L'actuel ne peut plus jouer le rôle qu'il espérait jouer, ses impératifs professionnels lui prenant tout son temps. Rappelons que l'ancien bras droit du président, le MGI (2^eS) LAGRAVE avait présenté sa démission pour raison de santé à la précédente assemblée de section et qu'il n'a pas été remplacé. Cette année, l'assemblée de section aura lieu le 18 avril à l'EPPA de Toulon. Le secrétaire général y sera présent.
- Quant à la section Rhône-Alpes, elle sommeille toujours.

V. LE MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF

En son absence pour raisons de santé, c'est le secrétaire général qui en est l'interprète.

La Revue

Belle édition de 90 pages à l'iconographie de qualité comprenant en outre l'annuaire et les listes des décès et des adresses inconnues (près de 400).

1 100 exemplaires ont été imprimés et 981 envoyés par voie postale dans la 2^e quinzaine de février.

Le routeur-éditeur choisi est moins onéreux que le précédent, l'infographiste quant à lui s'est retiré en province. Cette année encore et à titre d'essai dans ces nouvelles conditions géographiques nous allons le conserver car se révélant très performant.

Nombreux sont les lecteurs qui ont apprécié la qualité du numéro.

L'annuaire

Bien entendu, des interrogations écrites ou téléphoniques sont parvenues au bureau national concernant l'annuaire et les noms en italiques. Il était pourtant bien dit que la liste s'arrêtait au 31.12.2011. Depuis, nombreux sont ceux qui ont réglé leur cotisation et « redressé » leur situation. Quelques « bugs » informatiques se sont ajoutés qui ont fait l'objet d'une réponse manuscrite explicative du rédacteur en chef à chaque intéressé.

Certaines remarques ont été formulées concernant les éloges que l'on peut attribuer à certaines personnalités et la place qu'ils peuvent trouver dans la revue. La SEVG précise qu'il appartient à la DCSSA de rédiger l'ordre général des personnalités de son choix. Quant aux textes qui sont proposés, il n'est pas question de les refuser à leurs auteurs. Il est néanmoins judicieux, si nécessaire, d'en modifier la teneur avec leur accord ou de s'assurer du point de vue d'un proche ou d'un ancien. La mise en page de l'article est du domaine du rédacteur en chef.

Il est à espérer que l'annuaire comportera alors un nombre encore raisonnable d'adhérents (entre 600 et 900), annuaire qui paraîtra dans le numéro de 2012.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Au rapide tour de table qui suit nous retiendrons outre quelques indications déjà données dans le texte, l'utilité du badge dans les réunions.

Le MG (2^{es}) MAILLARD rappelle qu'il est au poste de secrétaire général depuis plus de onze ans et qu'il aspire à le quitter, l'âge et la lassitude aidant. Il ne sollicitera pas de nouveau mandat en mai 2012 mais restera toujours disponible en cas de besoin.

Le MGI (2^{es}) BOURGEOIS conclut en soulignant toute l'estime qu'il porte aux membres de son bureau et

précise que toutes les décisions sont prises de façon collégiale.

Il remercie chacun d'être venu et demande au MGI (2^{es}) CONTANT de transmettre à son épouse toutes ses félicitations et ses encouragements pour la préparation de la vente d'entraide.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question n'étant posée, la séance est levée.

MG (2^{es}) A. MAILLARD

Secrétaire général

MGI (2^{es}) H. BOURGEOIS

Président

SEVG

Compte rendu de l'assemblée générale de la SEVG du 11 mai 2012

I. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Le président, le MGI (2^{es}) BOURGEOIS, remercie les membres présents de leur fidélité et a le regret de leur annoncer le décès récent de quatre personnalités qui ont longuement partagé la vie de la Société: le MC (ER) PESSERAU, le PGI (2^{es}) RAMEL, le MC (ER) DRAPÉ et le MC (ER) LAFOURCADE. Une minute de silence est faite en leur mémoire.

Il rappelle ensuite le calendrier des prochaines manifestations.

• **Dimanche 7 octobre 2012 à 18 h 30**

Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe avec l'ASNOM sans autres associations, si possible, afin de conserver un minimum d'intimité. La tenue militaire est souhaitée par tous, ce qui ajoutera à la solennité de la cérémonie.

• **Dimanche 18 novembre 2012 à 11 h 00**

Messe du souvenir au Val-de-Grâce.

• **28 novembre 2012**

Conseil d'administration

• **Janvier 2013**

Réunion des présidents et trésoriers de sections

• **Mai 2013**

Vente d'entraide

Il tient à remercier tout particulièrement au nom de tous, le MG (2^{es}) MAILLARD et le L' Col. (ER) GÉPEL pour leur dévouement et le travail accompli au bénéfice de la société.

Il signale qu'à la fin de la vente d'entraide il remerciera personnellement la présidente et toutes les participantes du comité d'entraide et leur témoignera toute sa satisfaction ainsi qu'aux membres du club « Harley Davidson » de Meudon.

II. RAPPORT MORAL

Les années se suivent et se ressemblent avec les mêmes soucis financiers et associatifs, les mêmes lots d'espoir et de déception.

Cependant nous pourrions noter depuis notre dernière assemblée générale le 25 mai 2011 une forte augmentation d'activité et des tentatives diverses ayant toutes pour but de consolider l'équilibre et l'avenir de notre association bientôt centenaire et ce

malgré l'indifférence pénalisante de la plus grande partie de membres titulaires, potentiels ou éventuels.

Les efforts ont porté sur cinq points fondamentaux.

- Mise à jour de l'annuaire datant de 2008 afin de recenser les adhérents dans chacune des catégories (titulaires, associés, bienfaiteurs...).
- Appels à cotisations par courriers se rapportant à chacune de ces catégories.

Ces deux actions menées parallèlement permettent d'établir des fiches informatisées personnalisées et protégées.

- Mise en place des mesures financières décidées en janvier 2011.
- Relance de la vente d'entraide 2012 qui n'avait pu se dérouler en 2011, faute de personnel.
- Activation progressive du logiciel CIEL gestion-association.

Bien entendu le bureau au complet s'est réuni autant que faire se pouvait tous les quinze jours, les débats faisant l'objet d'un compte rendu à usage interne. La permanence est assurée par le secrétariat tous les jours ouvrables sauf le vendredi après-midi, le secrétaire général/vice-président, domicilié à proximité du Val-de-Grâce pouvant être joint à tout moment.

Les conseils d'administration quant à eux se sont tenus les 25 mai et 29 novembre 2011 ainsi que le 13 mars 2012.

Le Col. (ER) le MARCHANT de TRIGON a été élu administrateur. Les membres du bureau ont tous été reconduits dans leurs fonctions et le Col. (ER) le MARCHANT de TRIGON nommé trésorier adjoint.

Nous retiendrons de ces conseils certains points forts :

- Les propos de notre président, le MGI (2^{es}) BOURGEOIS qui regrette le désengagement des administrateurs et des membres des sections. Il a fait part de « son humeur » dans l'éditorial de la revue 2011 : impossibilité faute de personnel d'assurer la vente d'entraide cette année-là ; absence de réaction après son intervention à l'ESSA de Bron devant plus de 600 élèves ; relance des cotisations, 30 % seulement des membres titulaires étant en règle ; faible participation des autorités aux commémorations.

- La vente d'entraide pour 2012 aura lieu avec M^{me} Bernadette CONTANT, présidente et Mesdames DRONIOU et CHARRIEAU, vice-présidentes. L'appui administratif et logistique étant assuré par le secrétariat de la SEVG, le chef du cabinet de l'École du Val-de-Grâce et le gestionnaire de l'hôpital.
- La réactualisation de l'annuaire 2008 est entreprise depuis neuf mois et devrait être terminée pour la revue 2012. Il ne comportera alors que des membres titulaires payant une cotisation annuelle.
- Les mesures de simplification et d'orthodoxie financière entreprises depuis janvier 2011 se mettent en place.

Autant de dossiers à ouvrir et de correspondances à faire que gère notre secrétaire Madame Laurence GROSIDIER. Il me plaît à cet endroit au nom de tout le bureau de souligner sa participation totale et bénéfique à la vie de l'association, son implication efficace et inventive au secrétariat et son insertion réussie dans l'îlot du Val-de-Grâce où elle représente pour tous un lien privilégié. Nous ne manquerons pas non plus de remercier le chef de cabinet de l'École du Val-de-Grâce le Cdt LEMPEREUR pour son aide attentive et efficace.

III. TRÉSORERIE DE LA SEVG

La réunion annuelle des présidents et trésoriers de sections s'est déroulée au Val-de-Grâce le 18 janvier 2012 en présence des membres du bureau national.

Le L' Col. (ER) GÉPEL a fait le point de la situation financière :

- Stabilité toute relative malgré la crise, de la valeur du portefeuille de l'association bien géré par la Financière d'Uzès.
- Les dépenses en hausse, particulièrement la part sponsorisation des manifestations organisées par les groupes d'élèves. Elles demandent à être revues à la baisse.
- Les entrées malgré l'absence de l'apport financier généré par la vente d'entraide en 2011 ont été en partie compensées par une augmentation significative du montant des cotisations. Cette augmentation est en rapport direct avec la lettre du 5 mars 2011 jointe à la revue n° 71 faisant appel aux adhérents non à jour de leurs cotisations depuis plus de trois années consécutives.
- Une mise en conformité de la gestion financière des sections en fonction du statut et du règlement intérieur a été élaborée par les trésoriers. Un plan comptable destiné à obtenir une politique d'emploi des ressources cohérente, conforme à l'objet social, a été remis à chaque trésorier pour qu'il puisse s'exercer à gérer ses écritures en 2012. La mise en place opérationnelle se fera sur la prochaine gestion, après changement du logiciel de comptabilité au siège.

Malheureusement ces mesures de simplification qui ne visaient ni à diminuer ni à régir le champ d'action des sections, semblent avoir été mal comprises et mal interprétées par le trésorier de la section du Sud-Ouest d'où sa décision de ne plus assurer ses fonctions. Son remplaçant n'ayant pas été désigné les comptes seront gérés pour l'instant à l'échelon national.

IV. LES EFFECTIFS

Effectifs et cotisations ont fait l'objet d'une attention particulière. Plusieurs actions ont été menées dans des domaines différents. Elles ont fait suite ou complété

à celles entreprises en 2010, notamment l'appel à cotisation inséré dans la revue n° 71. Depuis, trois courriers ont été envoyés en décembre 2011 (soit 619 lettres) : aux adhérents non à jour de leurs cotisations depuis plus de trois ans consécutifs, aux permanents et aux associés.

Cet appel n'est pas resté vain et nous remercions tous les adhérents qui ont régularisé leur situation, oubliée souvent depuis plusieurs années, prouvant par là leur fidélité à l'association. Il a entraîné une nette augmentation des recettes : 14 000 € en 2011 au lieu de 5 000 € en 2010 en chiffres arrondis. Ajoutons que pour les quatre premiers mois de 2012 cotisations, régularisations et réapparitions apportent déjà 9 660 € de recettes.

Ces correspondances ont été d'une aide précieuse pour la réactualisation de l'annuaire. Ce sont, avec le concours du rédacteur en chef six mois d'efforts. Ils se poursuivent depuis la sortie de l'annuaire 2011 qui fait apparaître en italique le nom des cotisants non à jour au 31 décembre 2011.

Elles ont permis de retrouver un certain nombre de « perdus de vue », de lever les ambiguïtés sur les différentes catégories, de dresser la liste des décédés et de plus de quatre cents adresses inconnues. L'annuaire 2012 devrait, hélas, ne comporter que 600 à 900 noms. Pour cette année encore le nombre d'adhérents est celui de 2008 d'où ont été retirés les décédés et les adhérents dits « potentiels » c'est-à-dire ceux qui pourraient cotiser mais ne le font pas. Chiffre impossible à déterminer tant il varie en cette période de transition. Il découle de cela que ce nombre ne sera plus précisé.

Nous avons obtenu grâce à l'autorisation du MG CAVALLO la liste des destinataires de la revue Médecine et Armées et par recoupement nous avons retrouvé 110 adresses.

Rappelons que selon les statuts, il existe :

les membres titulaires = élèves et anciens élèves des Écoles du Service de santé des armées, officiers servant ou ayant servi dans le Service de santé des armées après l'agrément du bureau,

les membres associés = conjoint d'un titulaire décédé ou personne parrainée.

La qualité de membre titulaire ou associé est reconnue sous réserve du règlement de la cotisation,

les membres bienfaiteurs ayant apporté une aide ou un don exceptionnel peuvent parfaitement lorsqu'ils appartiennent au corps avoir qualité de membre titulaire donc payer leur cotisation,

les adhérents dits décennaux sont contactés lorsqu'ils arrivent à échéance et nous demandons qu'ils paient ensuite des cotisations annuelles.

	2009	2010	2011
Adhérents potentiels	544	576	
Permanents	534	519	
Décennaux	15	16	16
Associés	106	109	115
Nouveaux adhérents	15	18	112**
Bienfaiteurs	36	36	34
Invités	27	27	28
Décès	17	19	60
Résiliations	213	320*	
Adresses inconnues	287	112*	288

* Au 16 mai 2011 - ** Il s'agit de 9 nouveaux adhérents et de 103 anciens perdus de vue depuis plus de 3 ans et recotisant.

V. MANIFESTATIONS COMMÉMORATIVES

Le 9 octobre 2011 le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe concernait la SEVG et l'ASNOM. Un piquet d'honneur était assuré par six élèves de l'École du Val-de-Grâce. Après la sonnerie aux morts et le ravivage de la flamme, les MGI PERRET, commandant l'ESA de Bron et le MGI (2^eS) CONTANT, vice-président de la SEVG, ont déposé une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu. La foule recueillie était nombreuse car les associations autres que celles du Service de santé l'étaient aussi ce qui a troublé l'ordonnance et l'intimité habituelles de la cérémonie.

Le dimanche 20 novembre 2011 la messe du souvenir à l'intention des morts de la SEVG a eu lieu comme chaque année dans le cadre prestigieux de la chapelle royale du Val-de-Grâce. Une très belle cérémonie concélébrée par Monseigneur Luc RAVEL, évêque aux armées et le père DOLLÉ, recteur de la chapelle et aumônier de l'hôpital du Val-de-Grâce. L'assistance recueillie a écouté le très beau sermon prononcé par Monseigneur RAVEL. Six élèves volontaires, le porte-drapeau, la chorale, les sonneries aux morts ont encore renforcé le caractère solennel de l'événement. Lecture par le président de la liste des disparus de l'année, dépôt de gerbe au pied de la plaque commémorative ont parfait ce devoir de mémoire, mission fondamentale de notre Société.

VI. MANIFESTATIONS DE SOLIDARITÉ ET DE CONVIVIALITÉ

Le 30 juin 2011 dans le cadre de la journée interassociative se déroulant à l'ESSA de Bron le MGI (2^eS) BOURGEOIS, président de la SEVG, rappelait l'historique et les buts de cette association presque centenaire. En conclusion il rappelait « il n'est jamais trop tard pour rejoindre les rangs des titulaires ». Jusqu'à maintenant cet appel est resté totalement vain. Le lendemain notre président accompagné de deux membres du bureau était encore présent à la cérémonie de dissolution de l'ESSA Bron sous la haute autorité du MGA NEDELLEC, Directeur central du Service de santé des armées.

Le 2 juillet 2011 il assistait à la cérémonie de la création de l'École de santé des armées de Bron héritière des Écoles du Service de santé des armées de Lyon et de Bordeaux, dissoutes la veille.

Le 1^{er} octobre le bureau de la SEVG était invité au baptême de la promotion « Médecin général Patrice Le Nepvou de Carfort », première promotion de la nouvelle École de santé des armées. Le secrétaire général, présent a pu apprécier la haute tenue des élèves, le parfait déroulement de la cérémonie et la chaleur de l'accueil du commandant de l'École, le MGI PERRET et de ses cadres.

La vente d'entraide traditionnelle de notre association se déroule actuellement. Chacun est invité à s'y rendre. Souhaitons comme chaque fois qu'elle remporte un vif succès.

La croisière à Venise et ses environs, organisée par le MGI (2^eS) CONTANT a été une réussite de l'avis unanime des participants trop peu nombreux hélas.

Cette année encore la SEVG a été particulièrement généreuse à l'appel des associations d'élèves: bal des Internes des deux Écoles, EDHEC, Santards du Soleil, etc. Elle a comme chaque année participé à la distribution de prix pour les élèves les plus méritants

à la suite des concours de sortie du Val-de-Grâce et pour les assistants. Ce n'est pas pour autant que ces bénéficiaires adhèrent à la SEVG. Aussi en accord avec les commandants des deux Écoles les dons accordés seront en rapport direct avec le nombre d'adhésions faites au moment de la demande, avec renouvellement l'année suivante.

Signalons enfin un prêt d'honneur de 5000 € et une aide dans le cadre du legs Cantoni.

VII. LES SECTIONS

Leurs survies restent toujours d'actualité et se heurtent aux mêmes difficultés: vieillissement des cadres, désintéressement des jeunes, sollicitations provoquées par d'autres associations toujours plus nombreuses ou par les moyens de communications modernes plus attractifs. Longue litanie que l'on égrène pour expliquer ses échecs. Retenons plutôt les aspects positifs précédemment cités. Souhaitons un prompt redressement à ces sections, relais fondamental entre les adhérents géographiquement très dispersés et le conseil d'administration appelé à les aider au maximum.

Les sections Est et Ouest malgré tout font bonne figure mais pour combien de temps.

La section Sud-Ouest se remet difficilement de la disparition du professeur AULONG et se trouve en difficulté après la démission de son trésorier. Cela est très regrettable car c'était la plus active regroupant de nombreux participants et comptant un nombre non négligeable de nouveaux membres. Puisse son président trouver rapidement un nouveau trésorier.

La section Provence-Languedoc espérait reconstruire un bureau au cours de l'assemblée du 18 avril 2011. Malheureusement celle-ci n'a pu avoir lieu faute de quorum.

Par contre la création d'une nouvelle section Pacifique Sud à Nouméa est envisagée sur la demande du MC (ER) FLOCH et sera proposée au prochain conseil d'administration.

Terminons sur cette note d'espoir et rappelons le nombre conséquent des anciens adhérents qui sont revenus parmi nous. Qu'ils soient remerciés de même que ceux qui témoignent de leur fidélité et qui sont pour le conseil d'administration et le bureau d'un grand réconfort.

Merci à vous de l'attention que vous avez bien voulu porter à ces propos.

En l'absence de remarques ou de questions, le rapport moral est adopté.

VIII. RAPPORT FINANCIER

Le L' Col. (ER) GÉPEL, trésorier principal rappelle le bilan de l'année 2011.

Celle-ci a été difficile pour l'association. Les revenus du portefeuille n'ont pas suffi à couvrir les frais de fonctionnement: 19 160 € de bénéfices nets au lieu des 29 000 € escomptés.

Cette diminution des produits a été aggravée par l'absence de vente d'entraide (7 000 € environ).

En revanche nous retiendrons une nette amélioration des rentrées des cotisations: 14 155 € contre 5 130 € en 2010.

Au total nos produits 2011 ont été de **37 000 €** y compris les **1 226 €** de dons et **1 812,58 €** de recettes occasionnelles au lieu des 40 000 € prévus.

Au niveau des dépenses, certains postes ont augmenté, notamment les versements au profit des œuvres sociales (6 630 €) ainsi que les frais généraux de fonctionnement – administration et vie de société pour un total de 65 359 € au lieu des 60 000 € prévus.

Au final nous enregistrons un déficit de fonctionnement de **28 000 €** soit 8 000 € de plus que prévus.

En ce qui concerne notre avoir général au 31/12/2011, il a été estimé à 1 130 037 €. On constate une diminution de 33 000 € par rapport au 31/12/2010.

Pour 2012, j'espère que les rentrées de cotisations seront normales, c'est-à-dire situées entre 12 000 et 15 000 € et que notre portefeuille ne fondra pas mais la vente d'entraide, organisée cette année par le comité d'entraide sous la présidence de Madame CONTANT, aidée par de nombreux bénévoles et notamment par le club « Harley Davidson » de Meudon nous apportera sans aucun doute un complément financier important pour assurer au mieux notre fonctionnement.

Le projet de budget qui vous est soumis, présente encore un déficit de 21 000 € car je crois qu'on ne peut tabler sur des rapports financiers supérieurs à ceux de l'année écoulée.

Au niveau de la comptabilité, nous avons installé le logiciel gestion-association qui nous permettra d'effectuer compte de gestion et bilan consolidés conformément à la réglementation, une fois que tous les comptes des sections seront normalisés.

*Aucune remarque ou question n'est formulée.
Quitus est donné au trésorier.*

IX. MOT DU 1^{er} VICE PRÉSIDENT

Le MGI (2^{es}) CONTANT en l'absence de la présidente du comité d'entraide, son épouse, rappelle les difficultés que celle-ci a rencontrées pour mener à bien cette vaste entreprise qu'est la vente annuelle. Il remercie Madame CHARRIEAU pour l'aide apportée et Madame MOLINIÉ pour les efforts consentis et les conseils donnés, fruits de 3 ans d'expérience à ce poste. Il souligne l'efficacité du chef de cabinet de l'École du Val-de-Grâce, le Cdt LEMPEREUR, qui a grandement facilité la mise en place du dispositif.

Il rappelle brièvement le voyage organisé par Global Voyage sur la Côte Amalfitaine du 11 au 17 octobre 2012.

X. POINT SUR LA REVUE

Le rédacteur en chef, le PGI (2^{es}) LEMONTEY, rappelle que la revue 2011 a été tirée à 1 100 exemplaires et représente un effort financier conséquent. Y figure à part, la liste de 400 adresses inconnues. Appel est fait à tous pour envoyer au secrétariat les nouvelles adresses.

Le prochain numéro devrait être tiré à 1 000 exemplaires environ.

XI. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cent-trente-cinq bulletins de vote d'adhérents à jour de leur cotisation ont été dépouillés dont trois blancs et trois nuls.

Il y avait huit postes à pourvoir.

À l'issue du dépouillement les sept candidats sortants et le nouveau candidat ayant obtenu plus de 51 % des votes exprimés sont réélus et élus.

À savoir :

MGI (2^{es}) BOURGEOIS
MGI (2^{es}) CONTANT
MP (ER) GABENISCH
L' Col. (ER) GÉPEL
PGI (2^{es}) LEMONTEY
MC (ER) LÉVÈQUE
MCSHC (ER) MOLINIÉ
MGI (2^{es}) WEY

Ne se sont pas représentés :

G^{al} (2^{es}) DUBOIS
VBGI (2^{es}) LUIGI
PGI (2^{es}) RENAUDEAU

Le secrétaire général demande ensuite la parole :

Je me dois en assemblée générale de vous faire part de ce que j'ai déjà dit en conseil d'administration à savoir ma décision de ne plus renouveler mon mandat de secrétaire général.

Voilà douze ans, sollicité par notre président, j'ai accepté ce poste. Les mois passants j'en ai découvert toute l'importance, toutes les contraintes, tout le temps à consacrer aux détriments d'activités personnelles petit à petit sacrifiées.

Beaucoup d'investissements, beaucoup de soucis mais aussi beaucoup de satisfactions: celles d'œuvrer en équipe avec mes amis du bureau que je remercie au passage pour tout le travail accompli ensemble au cours de discussions parfois animées mais non dépourvues d'humour heureusement, celles qu'apportent le contact chaleureux avec les bureaux des sections régionales, les rapports privilégiés avec les écoles et les hôpitaux, les échanges avec les élèves et les anciens du corps. Toutes ces relations sont le propre de notre association.

Avec l'âge ainsi que l'usure que je prête au temps, l'action devient difficile, l'enthousiasme émoussé, l'énergie affadie. Il est temps de laisser la place à plus jeune, mais ce n'est pas pour autant que j'abandonnerai toute activité au sein du bureau ou du conseil d'administration si tel est leur bon vouloir.



L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 17h00.

MG (2^{es}) A. MAILLARD
Secrétaire général
MGI (2^{es}) H. BOURGEOIS
Président

ACTIF	2011	2012	PASSIF	2011	2012
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations corporelles	–	–			
Immobilisations financières	–	–	Fonds associatif	1 158 500,50	1 194 767,66
Prêts d'honneur	–	4 374,98	Provisions fonds social	–	–
Total (1)	–	4 374,98	Résultat exercice	-28 482,51	- 37 580,67
ACTIF CIRCULANT			Provisions risques et charges	–	–
Stock objets divers	4 381,00	5 300,00	Total (4)	1 130 018,09	1 157 186,99
Stock livres	8 950,00	8 900,00	DETTES		
Total (2)	13 331,00	14 200,00			
DISPONIBILITÉS			Charges sociales	–	–
Valeurs mobilières	929 807,35	941 068,98	Impôts	–	–
Legs Cantoni (V. Mob.)	145 889,60	149 917,12	Revue + Lettres	–	–
Liquidités	40 990,14	47 730,91	Total (5)	–	–
Total (3)	1 116 687,09	1 138 612,01	TOTAL (4+5)	1 130 018,09	1 157 186,99
TOTAL (1+2+3)	1 130 018,09	1 157 186,99			

PRODUITS	2012	Prévisionnel 2013	CHARGES	2012	Prévisionnel 2013
Cotisations et abonnements	13.537,33	14.000,00	Salaires + charges sociales	38.250,23	41.000,00
Revenus du portefeuille	17.555,32	20.000,00	Frais administratifs	5.146,57	7.350,00
Remboursement prêts d'honneur	625,02	2.500,00	Loyers (2010 à 2012)	–	10.050,00
Recettes occasionnelles diverses	789,06	1.500,00	Revue + Lettre	15.673,69	16.000,00
Recettes au profit œuvres sociales	6.647,00	8.000,00	Impôts	2.874,00	2.661,00
Revenus CCP et S.G	569,87	600,00	Œuvres sociales	5.473,00	5.000,00
Dons	630,00	1.000,00	Vie de l'association	5.516,78	5.000,00
Total produits	40.353,40	47.600,00	Prêt d'honneur	5.000,00	–
			Frais Legs Cantoni	–	–
			Total des charges	77.934,27	87.061,00
			Déficit	37.580,67	39.461,00

Présents :

MGI (2^eS) BOURGEOIS - MGI (2^eS) CONTANT - MP (ER) GABENISCH - MC (ER) GAUDIOT - L' Col. (ER) GEPEL
 MGI (2^eS) GIUDICELLI - PCSHC (ER) LAFARGUE - PGI (2^eS) LEMONTEY - MC (ER) LÉVÈQUE
 MG (2^eS) MAILLARD - MCSHC (ER) MOLINIÉ - G^{al} (2^eS) MOUGNAUD - MG (2^eS) PIERRE - MCSHC RENARD
 PGI (2^eS) ROCQUET - MGI (2^eS) WEY

Absents excusés :

MGI (2^eS) ANTOINE - MGI (2^eS) DOURY - G^{al} (2^eS) DUBOIS - MGI (2^eS) HAGUENAUER - Col. (ER) LE
 MARCHANT DE TRIGON - VBGI (2^eS) LUIGI - MC OTT - PGI (2^eS) RENAUDEAU

Absents excusés membres ès qualités : MGI PERRET - MGI VERGOS

Absent excusé président d'honneur : PG (2^eS) BOUQUENNE

Absente excusée présidente comité d'entraide : M^{me} CONTANT

Le Président réélu, le MGI (2^eS) BOURGEOIS, rappelle qu'il s'était engagé à renouveler sa présidence pour la 13^e fois à la condition que le bureau ne change pas et demande au doyen d'âge le PGI (2^eS) ROQUET de procéder à l'élection de ce bureau. Après vote à main levée et à l'unanimité ce bureau est ainsi constitué :

• Président	Médecin Général Inspecteur (2 ^e S) BOURGEOIS Hubert Professeur agrégé du Val-de-Grâce
• Vice-président	Médecin Général Inspecteur (2 ^e S) CONTANT André Médecin des hôpitaux des armées
• Vice-président	Médecin Général (2 ^e S) MAILLARD Armand Médecin des hôpitaux des armées
• Secrétaire général	Médecin Général Inspecteur (2 ^e S) WEY Raymond Spécialiste DELSSA
• Secrétaire adjoint <i>et</i> • Rédacteur en chef	Pharmacien Général Inspecteur (2 ^e S) LEMONTEY Yves Professeur agrégé du Val-de-Grâce
• Trésorier	Lieutenant Colonel (ER) GEPEL Daniel OCTASSA
• Trésorier adjoint	Colonel (ER) LE MARCHANT DE TRIGON OCTASSA

Le président félicite les membres et pose la question de la création de la section Pacifique Sud à Nouméa que propose le MC (ER) FLOCH.

L'accord est unanime pour une telle création.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 17h 15.

MG (2^eS) A. MAILLARD
 Médecin des Hôpitaux des Armées
 Secrétaire général

MGI (2^eS) H. BOURGEOIS
 Professeur Agrégé du Val-de-Grâce
 Président

Président d'honneur

Excusé :

PG (2^eS) BOUQUENNE

Membres du bureau

Présents :

Président	MGI (2 ^e S) BOURGEOIS
Vice-président	MGI (2 ^e S) CONTANT
Vice-président	MG (2 ^e S) MAILLARD
Secrétaire général	MGI (2 ^e S) WEY
Rédacteur en chef/Secrétaire adjoint	PGI (2 ^e S) LEMONTEY
Trésorier	L ^e Col. (ER) GÉPEL
Trésorier adjoint	Col. (ER) LE MARCHANT DE TRIGON

Membres du conseil d'administration

Présents : MGI (2^eS) ANTOINE - MGI (2^eS) GIUDICELLI - MGI (2^eS) HAGUENAUER - PCSHC (ER) LAFARGUE
MCSHC (ER) MOLINIÉ - MC OTT - PGI (2^eS) ROCQUET

Absents excusés : MGI (2^eS) DOURY - MP (ER) GABENISCH - MC (ER) GAUDIOT - MC (ER) LÉVÉQUE
G^{al} (2^eS) MOUGNAUD - MG (2^eS) PIERRE - MCSHC RENARD

Membres invités

Absents excusés :

Commandant l'ESA Bron	MGI PERRET
Directeur de l'École du Val-de-Grâce	MGI VERGOS

I. ACCUEIL ET ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Après avoir remercié les administrateurs présents, et tout particulièrement souligné la participation pour la première fois d'un élève de l'École de Santé des armées de Bron, le médecin aspirant GARDIES, le MGI (2^eS) BOURGEOIS déclare le quorum atteint et ouvre la séance.

Sans attendre, il passe à l'ordre du jour, réservant son intervention pour la conclusion de ce conseil. Toutefois, il rappelle que le ravivage de la flamme qu'il a présidé, s'est déroulé le 8 octobre 2012 conjointement entre la SEVG et l'ASNOM en présence du MGA, directeur central du service de santé des armées. L'assistance à cette manifestation, porteuse de tant de symboles n'a pas été à la hauteur de son importance. Il faut le déplorer.

Au calendrier 2013 il convient de retenir les dates suivantes :

- **16 janvier 2013 – 14 h 30**
Réunion des présidents et trésoriers de sections,
- **13 mars 2013 – 14 h 30**
Conseil d'administration
- **17 mai 2013 – 16 h 00**
Assemblée générale
- **15, 16 et 17 mai 2013**
Vente d'entraide
- **6 octobre 2013 – 18 h 30**
Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe
- **17 novembre 2013 – 11 h 00**
Messe du souvenir

Le président ajoute qu'il souhaite une participation nombreuse à toutes ces cérémonies qui sont trop souvent délaissées ainsi que trop souvent oublié le devoir de mémoire.

II. RÉFLEXIONS ET COMMENTAIRES

- Le MGI (2^eS) CONTANT rend compte du bon déroulement de la messe du souvenir en l'église du Val-de-Grâce devant une assistance recueillie des sociétaires et des membres de leurs familles. Comme chaque année, la prestation de qualité de la chorale de M. BALLON, la présence des élèves de l'École entourant le drapeau de l'association ainsi que celle des interprètes de la musique de la Garde Républicaine ont contribué à la solennité de cette manifestation. Il est profondément regrettable que, cette année, les plus hautes autorités du Service n'aient pu être présentes ou représentées lors de cette cérémonie.
- Le MGI (2^eS) ANTOINE intervient pour souhaiter que ce rassemblement autour de la mémoire des disparus de la SEVG de l'année soit prolongé par un moment de convivialité.
- Le MG (2^eS) MAILLARD aborde ensuite plusieurs points :
 - sept administrateurs arrivent en 2013 au terme de leur mandat. Quatre souhaitent se représenter. Trois postes sont donc vacants. Un candidat est déjà connu (PC (ER) CHARRIEAU). Il est donc fait appel aux volontaires pour les deux autres postes ;
 - si la vente d'entraide peut être organisée, elle aura lieu les 15, 16 et 17 mai 2013, en semaine donc, afin d'éviter les effets néfastes du calendrier sur la fréquentation à cette activité de solidarité. L'incertitude sur cette réalisation provient des difficultés, non encore résolues, pour trouver une remplaçante à la présidente qui termine son mandat.
- Le PGI (2^eS) LEMONTEY fait le point sur la revue qui paraîtra, malgré la délocalisation de l'éditeur, en temps et en heure.

- Le MGI (2^eS) WEY fait le point sur les travaux relatifs au site web de la SEVG qui a besoin d'une mise à niveau afin de devenir un outil plus accueillant et plus conforme aux attentes légitimes des sociétaires. Le bureau de la SEVG a procédé à un rapide audit du site et défini les pistes qui permettraient d'atteindre ces objectifs. Le travail va désormais passer à une phase plus concrète. Les actions qui seront arrêtées feront l'objet d'un point spécifique lors du prochain conseil d'administration.

III. TRÉSORERIE

L'examen de la situation financière de l'association conduit le L^t Col. (ER) GÉPEL, trésorier, à trois constatations simples :

- les dépenses sont en hausse légères par rapport aux prévisions budgétaires (+ 4 500 euros) mais les deux postes les plus significatifs sont celui de la revue et ceux liés aux actions sociales, c'est-à-dire correspondant aux produits que l'on attend statutairement de l'association ;
- les rentrées de cotisations sont encore beaucoup trop faibles malgré l'embellie de 2011. Depuis le début 2012, les mauvaises habitudes se retrouvent : 358 adhérents se sont mis à jour de leur cotisation sur les 900 membres dont une partie reste volontiers « dormante ». La vente d'entraide a apporté la trésorerie attendue (8 000 euros) ;
- enfin au 1^{er} octobre, le patrimoine de l'association est protégé, malgré les incertitudes de l'environnement économique.

Le Col (ER) LE MARCHANT DE TRIGON rappelle les actions conduites, pas toujours faciles, de remise en ordre au regard de la réglementation des comptes des sections et des mandats financiers. Il indique

que seules deux sections restent encore en mesure de répondre à leurs obligations de trésorerie : celle de Metz et celle de Rennes.

IV. QUESTIONS DIVERSES

Le médecin aspirant GARDIES fait part de la reconnaissance des différentes associations envers la SEVG pour l'aide significative qui leur est apportée, en particulier pour le gala des élèves de l'ESA de Bron qui ne peut plus être financé que par la cotisation des élèves de 2^e année et par l'apport des sponsors.

Elle se fera le porte-parole auprès de ses camarades des associations de l'École afin que des liens plus étroits puissent être tissés avec la SEVG en particulier à travers le web de la SEVG, lorsqu'il sera modernisé.

À cet effet, le bon interlocuteur au sein de l'ESA est le bureau des promotions qui a une vision globale sur l'activité associative au sein de l'École.

Le MGI (2^eS) HAGUENAUER se félicite de voir que l'outil de communication que représente le site web de l'association prenne un caractère prioritaire qu'il a souhaité depuis plusieurs années et le MCSHC (ER) MOLINIÉ formule le vœu que ce site puisse apporter des informations d'actualité auxquelles les camarades qui ne sont pas abonnés aux revues du Service n'ont que difficilement accès.



L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question n'étant posée, la séance est levée.

MG (2^eS) A. MAILLARD
Secrétaire général
MGI (2^eS) H. BOURGEOIS
Président



À envoyer (avec le bulletin de vote) **uniquement** en cas d'absence à l'assemblée générale :

SEVG - 1 place Alphonse-Laveran - 75230 PARIS CEDEX 05

POUVOIR

Je, soussigné

donne pouvoir à

pour toute décision à prendre au cours de l'assemblée générale du vendredi 17 mai 2013
(à l'exclusion

À, le 2013

Signature:

précédée de la mention manuscrite
« Bon pour pouvoir »

Convocation de l'assemblée générale ordinaire 2013

L'Assemblée générale annuelle de notre association, se tiendra le vendredi 17 mai 2013 à 16 heures, à l'École du Val-de-Grâce (Salle Rouvillois).

L'ordre du jour sera le suivant :

- Allocution du président.
- Rapport moral du secrétaire général.
- Rapport financier du trésorier.
- Résultats des élections.
- Questions diverses.

Le conseil d'administration souhaite la présence de nombreux membres de l'association. Il vous est demandé de transmettre en retour, **avant le 22 avril 2013**, le bulletin de vote, après l'avoir complété et placé dans l'enveloppe bleue de format réduit, non cachetée et sans aucune marque extérieure. Cette enveloppe sera elle-même placée dans l'enveloppe blanche qui vous est fournie et que vous voudrez bien, renseigner et affranchir.

En cas d'absence à l'assemblée générale, il vous est également demandé de faire parvenir pour la même date votre pouvoir renseigné de votre nom et prénom, signé et daté.

Convocation du conseil d'administration le 17 mai 2013

Le conseil d'administration de la SEVG se réunira le 17 mai 2013 à l'issue de l'assemblée générale dans les locaux de l'École du Val-de-Grâce, sous la présidence de son doyen d'âge.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Élection du président et des membres du bureau.
Le vote par procuration sera admis, mais limité à deux procurations par membre présent, écrites sur papier libre, datées et signées.
- Le doyen d'âge rendra la présidence du conseil d'administration au président élu.
- Allocution du président élu.
- Questions diverses.



SEVG

Société Amicale des élèves et anciens élèves
des Ecoles du Service de Santé des Armées et de l'Ecole du Val-de-Grâce

Accueil
Qui sommes-nous?
Le bureau
Revue de la SEVG
Nous contacter

Tous les membres

Rechercher un membre

Mentions légales
Plan du site

Derniers parus

- Histoire résumée de la SAVG
- Sous le signe du serpent
- L'affaire des poisons
- Centenaire du premier Prix Nobel français de médecine attribué à Alphonse Laveran

[Archive des articles](#)

Liens et partenariats

[Tous les sites des Services de Santé des Armées](#)

Fête du Livre de Bron

A l'occasion de la Fête du Livre de Bron qui se tiendra à l'ESA de Lyon-Bron du 15 au 17 février, l'ouvrage "Les Hôpitaux militaires" sera dédié sur place par le MGI (2s) P. Cristau. D'autres ouvrages sur l'histoire du Service de santé seront disponibles sur le stand du SSA.

Vente d'Entraide 2013

Toutes les bonnes volontés pour aider à l'organisation de la Vente d'Entraide de la SEVG (du 15 au 17 mai 2013) sont les bienvenues.
Contact: Secrétariat de la SEVG : 0140514762 ou eMail: saval2@wanadoo.fr

CALENDRIER 2013

- Mercredi 13 mars 2013 - 14h30 : Conseil d'administration
- Mercredi 15 mai - jeudi 16 - vendredi 17 mai 2013 : Vente d'Entraide
- Vendredi 17 mai 2013 - 11h00 : réunion des Présidents et des trésoriers des sections
- Vendredi 17 mai 2013 - 16h00 : Assemblée Générale
- Dimanche 6 octobre 2013 - 18h30 : Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe
- Dimanche 17 novembre 2013 - 11 h00 : Messe du Souvenir

www.sevg.org : votre portail !

Le site de la SEVG évolue. En particulier :

- son actualisation est désormais plus réactive pour les informations relatives à la SEVG ;
- ses « liens » (colonne de droite, cliquer sur l'image « liens et partenariats ») vous permettent d'accéder directement aux informations sur le SSA (lien « Service de santé des armées »), sur la vie dans les Écoles (liens « ESA de Bron » et « École du Val de Grâce »,...) ; vous pouvez rejoindre les sites partenaires des associations (ASNOM, AAMSSA, GORSSA, ...) et directement les portails des HIA (en cours de mise à jour) ainsi que d'organismes utiles (CNMSS, UNEO, AGPM) ;
- son emploi est facilité : à partir de tous les écrans vous pouvez revenir à l'accueil en cliquant en haut à gauche sur le sigle SEVG (drapeau tricolore).

Il évoluera encore avec l'adjonction des rubriques « Vie des sections » et « Contact » permettant de dialoguer directement avec le bureau de la SEVG.

Pour améliorer votre portail nous attendons l'expression de vos attentes et vos suggestions à l'adresse mel : saval2@wanadoo.fr

Identifiant = **SEVG** Mot de passe = **13ADA** (en majuscules et sans espace)

Candidats au poste d'administrateur

(Par ordre alphabétique)

PC (ER) **CHARRIEAU Jean-Luc**

MGI (2^{es}) **GIUDICELLI Claude-Pierre**

MGI (2^{es}) **HAGUENAUER Gérald**

PCSHC (2^{es}) **LAFARGUE Paul**

MCSHC **RENARD Jean-Paul**

SEVG - Élection au conseil d'administration

BULLETIN DE VOTE

(à retourner à la SEVG avant le 22 avril 2013, dans l'enveloppe adéquate)

Afin que soient pourvus les postes vacants, vous pouvez inscrire les noms de postulants pris dans la liste ci-dessus.

-
-
-
-
-

Le bulletin de vote accompagné ou non du pouvoir, n'est pris en considération que s'il comporte un ou plusieurs noms et si le votant est à jour de ses cotisations.

Cher adhérent, si vous connaissez un camarade qui désirerait nous rejoindre dans la SEVG, voici un bulletin d'adhésion

BULLETIN DE COTISATION-ADHÉSION

Membre titulaire ou Membre associé

Cotisation annuelle : **30 euros** (revue incluse) à régler au cours du 1^{er} trimestre

Par chèque bancaire à l'ordre de la SEVG

Par virement postal à : **SEVG - CCP 636-46 - L - PARIS**

Les adhérents de chaque section doivent régler leur cotisation annuelle directement au trésorier de leur section

NOM : PRÉNOMS :

Année de naissance :

Médecin Pharmacien Vétérinaire Dentiste Octassa

École de Formation (année de promotion) Lyon : Bordeaux :

École d'Application (année) : Val, Air, S^{te}-Anne, Pharo

Grade détenu : Situation (Active - Retraite)

Domicile :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél. personnel : Portable : de Service :

Adresse électronique :

N'oubliez pas de nous signaler vos changements d'adresse, afin d'éviter tout retard dans la transmission de la revue, invitations et correspondances diverses.